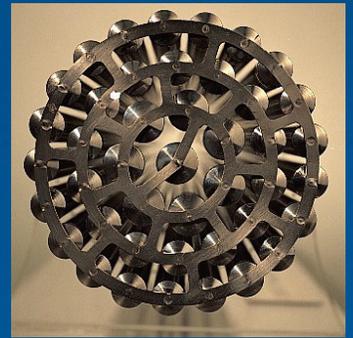
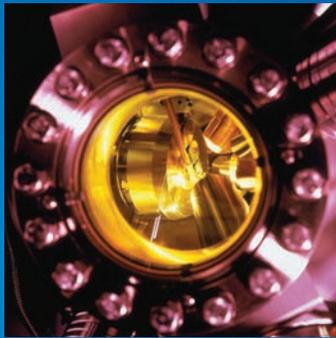


ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

RAPPORT ANNUEL 2006



ÊTRE EN TÊTE

UNE POSITION UNIQUE

Énergie atomique du Canada limitée (EACL) est une société pleinement intégrée qui fournit de la technologie et des services nucléaires à des sociétés de services publics exploitant des centrales nucléaires dans le monde entier. Nos 4 000 employés offrent des services de pointe dans le domaine du nucléaire et du soutien à la recherche et au développement, ainsi que des services de conception et d'ingénierie, de gestion de projets de construction, de technologie spécialisée, de remise en état et de gestion des déchets et de déclassement relativement aux réacteurs CANDU^{MD}.

EACL s'est engagée à appuyer ses clients canadiens et étrangers dans tous les aspects de la gestion de la technologie nucléaire. Nous les faisons bénéficier de nos compétences sur place, dans leurs installations, en travaillant en étroite collaboration avec nos laboratoires de sciences nucléaires et en nous appuyant sur nos capacités en matière d'essais et sur nos installations spécialisées en ingénierie. En plus de combler près de 15 % des besoins d'électricité du Canada, les réacteurs CANDU représentent une composante importante des programmes énergétiques propres adoptés sur quatre continents. EACL est une société d'état qui a été fondée en 1952 pour permettre la mise au point à des fins pacifiques d'applications énergétiques reposant sur la technologie nucléaire.

Mandat

EACL créera de la valeur pour les clients et l'actionnaire :

- en assurant la gestion responsable et rentable des laboratoires nucléaires du Canada;
- en tirant parti de l'infrastructure technologique pour livrer des produits et services nucléaires sur le marché;
- en favorisant une croissance rentable de façon à pouvoir verser des dividendes.

Vision

- Être le principal fournisseur mondial de produits et de services nucléaires.
- Protéger la santé et assurer la sécurité du public et des employés, et œuvrer à la préservation de l'environnement.
- Réduire au minimum les obligations liées aux déchets nucléaires pour les générations à venir.

Valeurs

Pour réaliser la vision d'EACL, les employés doivent :

- être axés sur les besoins des clients;
- être soucieux de la qualité, de l'excellence et de la sûreté;
- assumer personnellement la part de responsabilité qui leur incombe;
- être déterminés à communiquer de manière transparente et honnête;
- être habilités à relever des défis et à innover;
- être engagés envers l'apprentissage et le travail d'équipe;
- être motivés par le rendement.

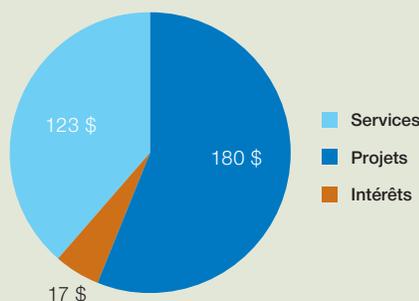
Engagement envers les clients

Confiance, qualité, innovation, valeur... voilà l'engagement d'EACL envers vous.

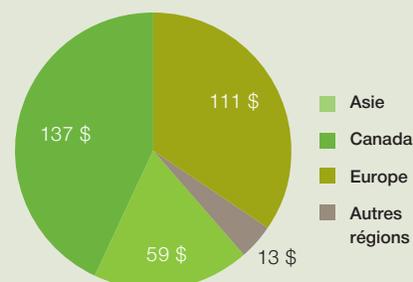
Revenus en 2005-2006 (en millions de dollars)

Les ventes commerciales sont en hausse et une croissance de plus de 10 % est prévue en 2006-2007, en raison surtout d'un accroissement des activités de remise en état.

Opérations commerciales



Par région



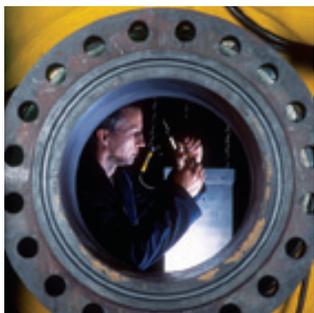
Les exportations ont représenté 183 millions de dollars du total des revenus de 320 millions de dollars tirés des Opérations commerciales, contribuant de manière positive à une balance commerciale favorable pour le Canada en 2005-2006.

TABLE DES MATIÈRES

1	Faits saillants de l'exploitation en 2005-2006	16	L'excellence du rendement	48	Rapport des vérificateurs
2	EACL - Aperçu de la Société	20	Développement durable	49	États financiers consolidés
4	Message du président du Conseil	24	Rendement par rapport aux objectifs en 2005-2006	53	Notes afférentes aux états financiers consolidés
5	Notre engagement en matière de gouvernance	27	Objectifs de 2006-2007	62	Conseil d'administration
6	Message du président-directeur général	28	Faits saillants financiers	64	Gouvernance
10	Dynamique du secteur	29	Section financière	67	Rétrospective financière des cinq derniers exercices
12	Du savoir-faire	29	Rapport de gestion	68	Glossaire
		48	Responsabilité de la direction	3 ^e C	Information sur la Société

FAITS SAILLANTS DE L'EXPLOITATION EN 2005-2006

À EACL, nous sommes déterminés à livrer des produits et services de haute qualité. Nous sommes bien positionnés pour obtenir un rendement élevé et nous sommes prêts à répondre aux exigences de la résurgence de l'énergie nucléaire.



- Tous les objectifs en matière de santé, de sûreté et de sécurité et d'environnement ont été dépassés.
- Nous avons décroché des contrats de remise en état avec Énergie Nouveau-Brunswick et Bruce Power.
- Les revenus des Services CANDU ont augmenté de 18 % pour s'établir à 123 millions de dollars.
- Le sondage annuel sur la satisfaction de la clientèle nationale a grimpé de 14 %, dépassant de 4 % l'objectif fixé.
- La CCSN a prolongé la licence d'exploitation du NRU jusqu'en juillet 2006.



- Conclusion d'un contrat officiel avec Babcock & Wilcox Canada, GE Canada, Hitachi Canada et SNC-Lavalin Nucléaire visant à créer l'équipe CANDU. Ensemble, ces cinq sociétés de technologie et de génie nucléaires reconnues mondialement offriront un service clés en main et une solution concurrentielle pour la construction de nouvelles centrales nucléaires en Ontario.
- Maintien de la certification ISO 14001 relative à la gestion de l'environnement.
- Un sondage Ipsos-Reid datant de janvier 2006 révèle que 61 % des Ontariens sont en faveur du nucléaire, et 73 % en faveur des projets de remise en état, en hausse de respectivement 53 % et 70 % par rapport à août 2005.

TECHNOLOGIE DE CALIBRE INTERNATIONAL

On compte 48 réacteurs à eau lourde de type CANDU en service, en construction ou en cours de remise en état sur quatre continents.

BUREAUX D'EACL

- 1 Siège social, Mississauga, Canada
- 2 Laboratoires de Whiteshell, Canada
- 3 Montréal, Canada
- 4 Ottawa, Canada
- 5 Laboratoires de Chalk River, Canada
- 6 Saint-Jean, Canada
- 7 Gaithersburg, Maryland, É.-U.
- 8 Pickering, Canada
- 9 Séoul, Corée du Sud
- 10 Beijing, Chine

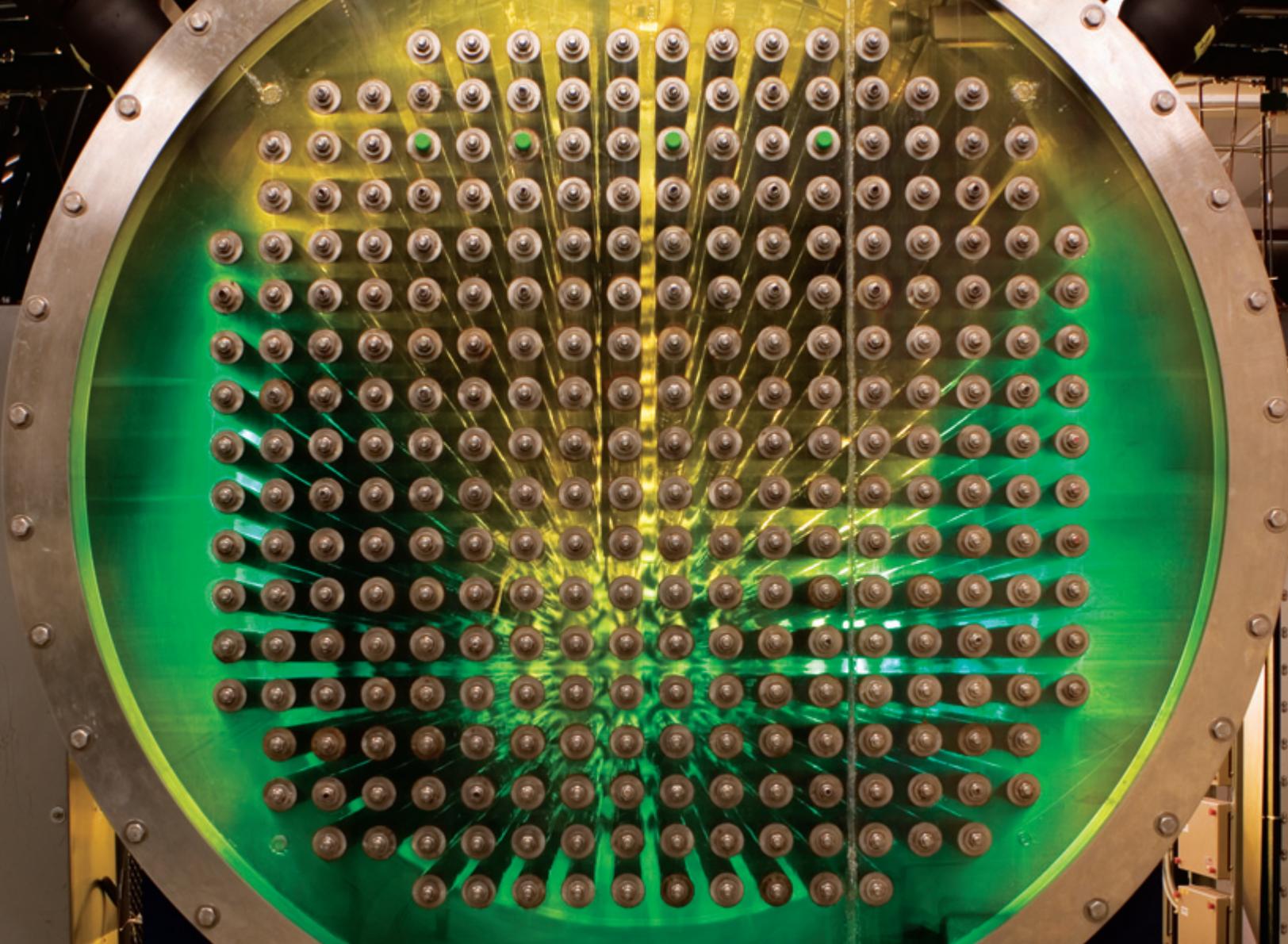
RÉACTEURS CANDU

- 1 Ontario, Canada (18 réacteurs)
- 2 Québec, Canada (1 réacteur)
- 3 Nouveau-Brunswick, Canada (1 réacteur)
- 4 Argentine (1 réacteur)
- 5 Roumanie (1 réacteur, 1 en construction)
- 6 Pakistan (1 réacteur)
- 7 Inde (13 réacteurs, 5 en construction)
- 8 Corée du Sud (4 réacteurs)
- 9 Chine (2 réacteurs)

REMISES EN ÉTAT

- 1 Ontario, Canada
- 2 Québec, Canada
- 3 Nouveau-Brunswick, Canada
- 4 Argentine
- 5 Corée du Sud





EACL – APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Les activités d'EACL englobent tous les aspects touchant la gestion du cycle de vie du réacteur CANDU, y compris la conception et la construction de réacteurs nucléaires et de produits connexes, les services, la prolongation de la durée de vie et le déclassé des centrales et la gestion des déchets. De plus, EACL gère la production et l'approvisionnement d'une partie importante des besoins en isotopes médicaux à l'échelle mondiale.

Au nom du gouvernement du Canada, EACL joue également un rôle unique en matière de politique publique dans le maintien et l'amélioration de la technologie nucléaire canadienne afin de satisfaire les besoins d'approvisionnement en électricité du Canada et de s'acquitter de ses obligations touchant la gestion des déchets hérités du passé.

SECTEURS D'ACTIVITÉ D'EACL

Ventes de réacteurs et Services (Opérations commerciales)

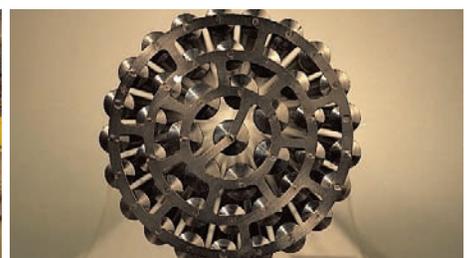
<p>Services CANDU</p>	<p>Prestation de services rentables et de qualité supérieure visant à rehausser le rendement de toutes les centrales CANDU en exploitation, tout en permettant à EACL d'accroître sa part de marché, ses revenus et ses marges.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Produits de contrôle et d'information. • Soutien à l'exploitation. • Machines et matériel de manutention du combustible. • Eau lourde. • Matériel autre que celui du cœur des réacteurs. • Gestion de la vie utile des centrales. • Composantes du cœur des réacteurs. • Sécurité et analyse. • Détachements. • Supervision à distance Smart CANDU.
<p>Projets</p>	<p>Soutien aux clients d'EACL du monde entier exploitant des réacteurs CANDU, de façon à assurer l'optimisation du rendement de leurs centrales actuelles et à les aider dans la construction de nouvelles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Services d'inspection et d'entretien. • Nouveaux projets de construction. • Remise en état et retubage de réacteurs.
<p>Commercialisation de la technologie</p>	<p>Commercialisation de la nouvelle technologie mise au point par les services de R et D d'EACL.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Technologie de sûreté des réacteurs. • Services de gestion des déchets.

Sûreté des réacteurs et Recherche (Technologie)

<p>Laboratoires nucléaires</p>	<p>Les activités de R et D sont menées aux laboratoires d'EACL à Chalk River. Les initiatives et programmes de recherche se concentrent sur l'exploitation sûre et efficace des réacteurs CANDU, la mise au point de nouveaux produits et services permettant de rehausser le potentiel commercial d'EACL et le soutien à la politique du gouvernement du Canada.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réacteur de recherche (NRU). • Installations blindées (cellules chaudes). • Production de matières nucléaires. • Laboratoires nucléaires et installations expérimentales. • Sécurité et analyse nucléaires. • Entreposage de matières radioactives. • Production d'isotopes.
<p>Mise au point de réacteurs</p>	<p>Cette sphère d'activité dirige l'ensemble des activités liées au réacteur CANDU avancé (ACR), y compris le développement de la technologie et du marché.</p> <p>Elle assure et améliore la sûreté des réacteurs CANDU, le processus d'obtention de permis et la technologie à la base de la conception de ces réacteurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réacteur CANDU avancé. • CANDU 6. • Réacteur MAPLE.

Gestion de l'environnement (Gestion du passif)

<p>Déclassement et gestion des déchets</p>	<p>Cette équipe veille à l'application du programme de gestion des déchets et de déclassement, en plus de gérer l'apport financier du gouvernement du Canada reçu pour le programme.</p> <p>EACL assure la gestion de déchets radioactifs de faible activité à divers emplacements répartis dans tout le pays, au nom du gouvernement fédéral.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Planification du déclassement et gestion de projets. • Préparation de sites, manutention du combustible et décontamination de sites peu ou très contaminés. • Système de stockage du combustible irradié à sec (MACSTOR^{MD}). • Installation de stockage modulaire en surface (MAGS).
--	--	---



EACL EST UN JOYAU DE LA TECHNOLOGIE AU CANADA

EACL propose des produits et services de haute qualité, joue un rôle vital en matière de politique publique, offre des emplois de qualité supérieure et apporte une contribution importante non proportionnelle aux efforts scientifiques du Canada et à son produit national brut.



JEAN-PIERRE SOUBLIÈRE
Président intérimaire du Conseil

Nous vivons dans un monde en constante évolution, de sorte que ceux qui n'avancent pas se retrouvent vite loin derrière. Aussi ai-je le plaisir de vous annoncer qu'EACL a changé : elle a amélioré ses stratégies et sa gouvernance, au point qu'elle peut non seulement suivre le rythme du changement, mais aussi être un chef de file du secteur nucléaire. Au Canada, EACL est un joyau de technologie, qui offre des produits et services de qualité supérieure, remplit un mandat d'intérêt public crucial, fournit des emplois de grande qualité et apporte une immense contribution à l'activité scientifique du pays et à son PIB.

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a poursuivi la mise en œuvre de nouvelles capacités de gouvernance, alignant celle-ci sur les meilleures pratiques. EACL a une culture de transparence et d'obligation de rendre compte. Ces changements nous positionnent habilement pour nous permettre de respecter les normes les plus rigoureuses établies pour les entreprises. Nous sommes persuadés qu'EACL a la trousse d'outils administratifs et les compétences nécessaires pour participer au renouvellement mondial de l'énergie nucléaire.

Au cours des cinq dernières années et en étroite collaboration avec la direction, le Conseil a appliqué une vision stratégique qui nous a préparés à ce renouvellement. Nous continuons de développer notre technologie brevetée, de nous préoccuper de la question de la gestion des déchets à l'aide de la technologie et des protocoles les plus fiables du monde, de révolutionner notre prestation des services et de fournir des produits et services à valeur ajoutée à nos clients. EACL est prête à être à la hauteur, prête pour l'excellence.

En tant que président intérimaire du Conseil, j'ai été profondément impressionné par le réel dévouement des membres du conseil d'administration et de tous les gens d'EACL. Je suis convaincu que tous continueront de faire preuve d'une capacité incroyable à changer et à prendre la tête de l'un des secteurs de technologie de pointe les plus importants et les plus prospères du Canada. Je les en remercie.

JEAN-PIERRE SOUBLIÈRE
Président intérimaire du Conseil

FAITS SAILLANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Le conseil d'administration a évalué son propre rendement en regard des meilleures pratiques et a établi un plan d'action pour améliorer son efficacité et démontrer sa responsabilité envers l'actionnaire.
- Les nouveaux membres du conseil d'administration ont participé à un programme de formation et d'orientation approfondi tandis que de la formation continue était offerte aux autres administrateurs.
- Le ministre des Ressources naturelles a confirmé la recommandation du comité de mise en candidature visant à nommer M. Robert Van Adel au poste de président-directeur général.
- Le conseil d'administration a participé à un projet visant à simplifier l'information financière d'EACL afin qu'elle soit disponible plus rapidement et qu'elle soit plus transparente et plus concise.

NOTRE ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE

EACL continuera de chercher à atteindre les plus hauts niveaux de transparence et de responsabilité.

Le conseil d'administration poursuit la mise en œuvre de pratiques exemplaires en matière de gouvernance. Forte des étapes franchies et des mesures prises au cours de l'exercice précédent, EACL, en 2005–2006, a comparé son rendement aux meilleures pratiques et a élaboré un plan d'action en vue d'améliorer son efficacité et de faire en sorte qu'elle remplira son obligation de rendre compte à son actionnaire.

En ce qui a trait à la gouvernance financière, le Conseil a continué de travailler à la rationalisation du processus menant à la présentation de l'information financière d'EACL de façon qu'elle soit plus transparente et concise, et produite dans les meilleurs délais. Le comité de vérification, qui suit des pratiques exemplaires, a rencontré régulièrement les vérificateurs externes et internes à huis clos, en l'absence de la direction. En outre, le comité a mesuré son rendement et a fait rapport de son efficacité au Conseil élargi.

Le comité des sciences et de la technologie a fourni à la Société une évaluation indépendante de ses programmes de recherche et de développement et de mise au point de produits, notamment le réacteur CANDU avancé (ACR-1000), afin de s'assurer qu'ils sont alignés sur les objectifs de la Société.

Le comité des ressources humaines a contrôlé tous les aspects de la gouvernance et des politiques et des stratégies de la Société à l'intention des employés, y compris la santé et la sûreté, et a donné son avis au Conseil à ces égards. Entre autres choses, il a mené un certain nombre d'activités de gouvernance, notamment en s'assurant que le Conseil assume explicitement la responsabilité de la gérance de la Société et qu'il examine ses objectifs par rapport à la politique publique et à son mandat prescrit par la loi. Il a vu à ce que la Société communique avec l'État et les autres intéressés et à ce qu'elle soumette la gouvernance à une évaluation annuelle. De même, il a vérifié que le Conseil évalue périodiquement le poste et le rendement du président-directeur général.

Par ces actions, présentées en détail dans le rapport de gestion ci-joint, le Conseil et ses comités s'assurent qu'EACL respecte ses engagements à l'égard de la transparence et de son obligation de rendre compte.



VISER L'EXCELLENCE DANS TOUT CE QUE NOUS FAISONS

EACL est prête à être à la hauteur. Après avoir passé cinq ans à réinventer cette organisation, nous pouvons dire que nous sommes prêts, déterminés et aptes à livrer une performance selon les normes les plus strictes.



ROBERT G. VAN ADEL
Président-directeur général

EACL a connu un très bon exercice 2005–2006. Nous avons atteint, voire dépassé tous nos principaux engagements envers notre actionnaire et nous nous sommes positionnés pour saisir des possibilités de croissance de l'énergie nucléaire au Canada et à l'étranger. Nous avons accéléré nos initiatives de changement de culture, considérablement amélioré la satisfaction de notre clientèle et continué de favoriser un milieu qui valorise la sûreté et l'excellence du rendement.

Les revenus de nos Opérations commerciales ont progressé de 6 % grâce à la signature d'importants contrats de remise en état de réacteurs avec Énergie Nouveau-Brunswick et Bruce Power. De plus, nos Services CANDU ont maintenu un solide rendement avec une croissance de 18 %, signe qu'EACL est vraiment un fournisseur de soutien technique à ses clients sur tout le cycle de vie du matériel.

Non seulement EACL assure la conception et la gestion de projets de constructions nouvelles nucléaires et offre un soutien critique à l'exploitation et à la gestion tout au long du cycle de vie d'un réacteur, mais elle fournit maintenant des capacités de remise en état d'un réacteur. Nous prévoyons étendre la prestation de ces nouveaux services de prolongation de la vie utile à l'échelle internationale en 2006–2007 en signant un contrat avec Korea Hydro & Nuclear Power Co. Ltd. en vue de retuber le premier réacteur Wolsong au cours des cinq prochaines années. L'ajout de la remise en état à notre gamme de produits vient compléter nos Services CANDU et les activités liées aux projets de constructions nouvelles nucléaires, qui vont connaître une croissance notable dans le sillage de la renaissance mondiale du nucléaire.

Notre réacteur CANDU 6 a le meilleur rendement au chapitre de la durée de vie de toutes les conceptions concurrentes. Nous sommes en train d'achever la construction d'un réacteur en Roumanie et nous continuons de recevoir des manifestations d'intérêt pour de nouvelles constructions de réacteur CANDU 6, principalement en raison de sa performance éprouvée et de la capacité d'EACL de réaliser ses projets selon l'échéancier et le budget. Depuis dix ans, EACL est le premier exportateur mondial de réacteurs nucléaires, et nous avons amélioré nos capacités de gestion de projets et de conception tout au long de cette période. Son excellent rendement soutenu confère à EACL un avantage concurrentiel certain et lui permettra de saisir les possibilités que lui offre la technologie nucléaire de nouvelle génération.

Nous avons franchi les étapes du développement du réacteur CANDU avancé, l'ACR-1000^{MD}, et nous sommes en mesure de répondre aux demandes du marché à l'égard d'une énergie nucléaire utilisant la

Mathew Handzlik, technicien
mécanicien, Sheridan Park.
Mesure du diamètre d'alésage de
la maquette des boucliers
d'extrémité de l'ACR.



technologie de troisième génération et une évolution des prix améliorée. La conception de l'ACR-1000 a tiré parti des nombreux commentaires des clients afin d'assurer non seulement qu'il réponde aux objectifs de performance, mais aussi qu'il soit facile à entretenir et à faire fonctionner. EACL a concentré ses efforts sur le marché de l'Ontario, qui aura besoin de nouvelles sources d'énergie au cours des dix prochaines années, mais entrevoit également des possibilités au Nouveau-Brunswick, qui a annoncé son intention d'étudier des constructions nouvelles nucléaires, et au Royaume-Uni, où, pour sa performance et sa conception, le réacteur CANDU est reconnu comme un important programme nucléaire concurrent. L'introduction de l'ACR-1000, combinée avec le réacteur CANDU 6, offre des possibilités continues et promet de générer une croissance des revenus à deux chiffres.

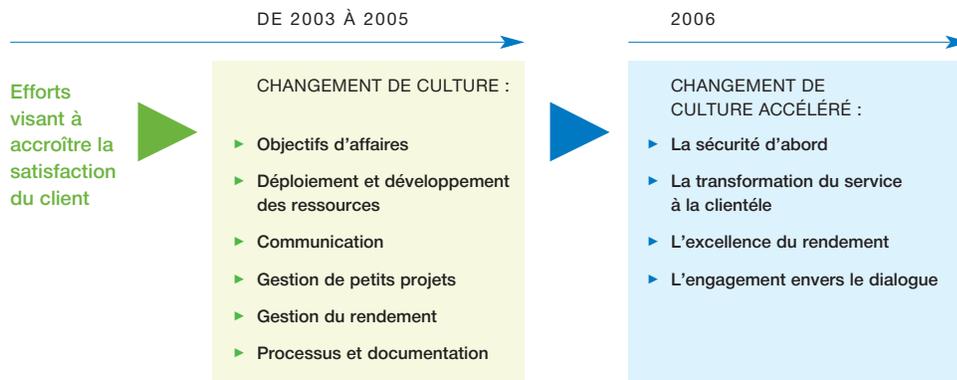
L'expertise, les compétences et l'infrastructure dans la technologie de base fournies par notre Centre d'excellence des Laboratoires nucléaires à Chalk River, en Ontario, sont des composantes essentielles de l'expansion de nos opérations commerciales, qui paient les tarifs du marché pour ces services et investissent leurs profits dans le soutien des activités courantes des Laboratoires nucléaires. Cette structure garantit la transparence du flux des fonds au sein de l'unité et assure l'absence de subventions des opérations commerciales par les laboratoires financés par le gouvernement. Par conséquent, le Canada exploite ses installations de R et D nucléaires de manière plus rentable, par habitant, que tout autre pays.

EACL s'est engagée à développer et à maintenir une culture de sûreté qui prévoit des programmes efficaces d'assurance de la qualité. Notre culture d'excellence du rendement fait partie intégrante de nos activités de gestion de projets commerciaux et de notre exploitation de Chalk River. Nous avons augmenté notre investissement dans les activités liées au réacteur NRU et avons établi des normes de référence inspirées des exploitants qui sont les meilleurs de leur catégorie. Ces investissements et l'orientation continue vers l'excellence du rendement et la sûreté ont contribué à améliorer les relations avec la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN). En 2005-2006, nous avons prolongé le permis

ÉLEVER LA BARRE – PRIORITÉS EN 2006-2007

- Réaliser des ventes de 596 millions de dollars
- Améliorer le rendement global touchant la santé et la sûreté
- Renouveler le permis d'exploitation du site Chalk River
- Mettre en œuvre un plan complet de gestion des déchets et de déclassement pour les sites nucléaires d'EACL
- Développer l'ACR afin de répondre aux besoins des clients
- Voir à l'approvisionnement continu en isotopes médicaux
- Faire preuve d'une plus grande ouverture avec tous les intéressés, notre actionnaire et la CCSN

ÉVOLUTION DES VALEURS



Le travail visant à instaurer un changement de culture au sein de l'entreprise a commencé en 2003. À ce moment-là, nous avons cerné six causes profondes fonctionnelles sur lesquelles nous concentrer. Nous avons relevé quatre secteurs précis pour lesquels nous avons redoublé d'efforts en vue de réaliser des «percées» dans le changement de culture : la sûreté d'abord, la transformation du service à la clientèle, l'excellence du rendement et l'engagement envers le dialogue. Nous sommes heureux d'annoncer que 83 % des clients interrogés ont indiqué qu'ils étaient satisfaits du rendement d'EACL.

L'industrie CANDU est vitale pour l'économie du Canada et, en fait, pour son avenir. Ses 150 entreprises assurent 30 000 emplois de haute qualité et génèrent 6 milliards de dollars par année. De manière moins tangible, elle contribue à la destinée du Canada en tant qu'économie du savoir de premier plan, source de percées mondiales qui ne peuvent être reproduites nulle part ailleurs.



Ted Chudak, technicien en développement, Sheridan Park. Mise à niveau du système de contrôle.

d'exploitation du réacteur NRU pour le faire coïncider avec le renouvellement du permis du site de Chalk River. EACL est dorénavant bien placée pour une prolongation globale de son permis d'exploitation.

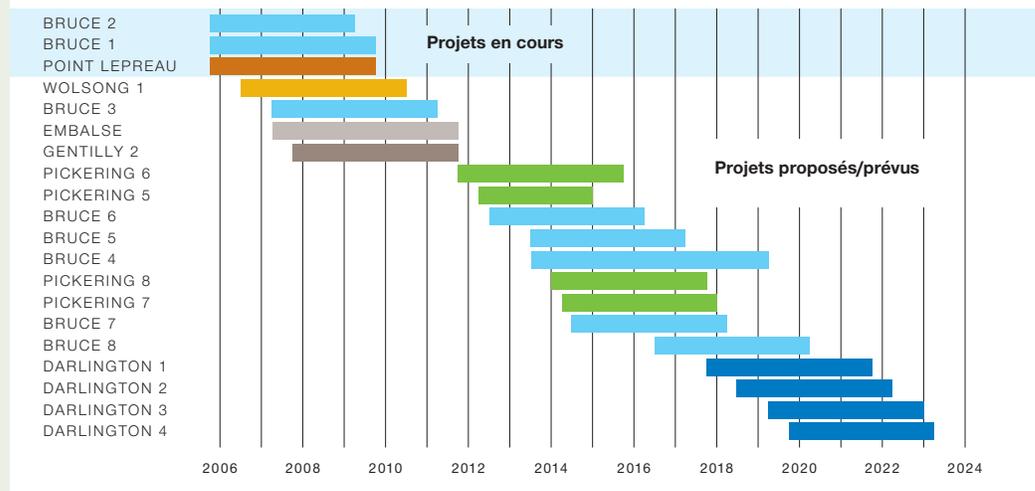
Une autre percée importante a été réalisée dans le financement de l'obligation à l'égard des déchets hérités du passé et du déclassement pour les laboratoires de Whiteshell et de Chalk River et plusieurs établissements possédant un réacteur prototype. Au cours de l'exercice 2004–2005, EACL a constaté un passif selon les méthodes comptables actuelles et les meilleures pratiques internationales pour la gestion des déchets, et ce passif est inscrit dans les comptes du gouvernement du Canada. Le gouvernement a indiqué son intention d'engager 520 millions de dollars pour financer les cinq premières années d'une stratégie à long terme afin de s'acquitter de ses responsabilités de gestion des déchets hérités du passé et de déclassement. EACL a créé le secteur Gestion du passif, qui est une organisation indépendante, afin d'assurer que ces fonds sont dépensés de manière efficace et transparente, conformément à la stratégie à long terme du gouvernement. Le secteur Gestion du passif passera des contrats internes officiels pour assurer qu'une gouvernance transparente est appliquée et que la branche d'exploitation, les Laboratoires nucléaires, réalise ses projets avec excellence. EACL a dorénavant un mandat clair pour assumer les responsabilités nucléaires historiques de manière à ne pas les passer aux générations futures.

La résolution par la médiation avec MDS Inc. et sa filiale MDS Nordion a ouvert une nouvelle ère de collaboration. En échange de la possession des deux réacteurs MAPLE en construction et des nouvelles installations de production de Chalk River, EACL a conclu un accord de 40 ans d'approvisionnement de MDS Nordion en isotopes médicaux. EACL mettra en service les deux réacteurs en 2008 et en 2009 et assurera le financement pour les achever et les exploiter. En retour, nous recevrons une part des revenus nets tirés de la vente d'isotopes par MDS Nordion utilisés dans le monde entier pour des diagnostics et traitements médicaux. Nous sommes persuadés que ce nouvel accord permettra au Canada de maintenir son leadership sur le marché de la médecine de haute technologie.

VISER L'EXCELLENCE DANS L'EXÉCUTION DE NOTRE STRATÉGIE

Avec trois projets de prolongation de la durée de vie en cours et d'autres projets prévus, la remise en état de centrales représente environ 60 % de nos activités. Chaque projet a une incidence économique similaire à celle d'une construction nouvelle.

PROJETS DE PROLONGATION DE LA DURÉE DE VIE EN COURS ET PRÉVUS SUR 20 ANS



Dans cette nouvelle ère du nucléaire, nous nous attachons à livrer ce que nous avons appris au cours des dernières années. Notre capacité d'exécuter notre stratégie déterminera comment s'en tire EACL. Cependant, je suis convaincu que nous avons les stratégies, les systèmes, les compétences, les relations et les gens dont nous avons besoin pour nous acquitter de notre mandat.

À la fin de mars 2006, EACL s'est associée à quatre des plus importantes sociétés de technologie et de génie nucléaires du monde pour proposer un service clés en main et une solution concurrentielle pour la construction de centrales nucléaires en Ontario. L'accord d'une durée de quatre ans de l'équipe CANDU réunit l'expertise d'EACL et celle de ses partenaires dans le projet : GE Canada, SNC-Lavalin Nucléaire Inc., Babcock & Wilcox Canada et Hitachi Canada. Ayant travaillé ensemble à l'étranger pendant des années, nous nous concentrons maintenant sur les ventes de réacteurs au Canada. Les membres de l'équipe CANDU proposeront pour l'Ontario un modèle opérationnel qu'ils ont déjà déployé avec succès sur des marchés du monde au cours de la dernière décennie.

Les réalisations d'EACL cette année ont été de taille, mais je suis tout aussi fier de la manière dont nous les avons accomplies. Nous avons dépassé les points de référence du marché en matière de sûreté et fait beaucoup mieux que notre objectif pour ce qui est des jours perdus par suite de blessures. En cherchant à favoriser un milieu de travail qui valorise l'assurance de la qualité, le nombre de rapports sur la non-conformité a augmenté par suite de l'encouragement de la direction à régler activement les problèmes de rendement. Une culture qui remet en question ses normes de rendement améliorera ses processus d'assurance de la qualité et atteindra l'excellence en matière de rendement.

Notre sondage national sur le service à la clientèle a révélé que les degrés de satisfaction se sont améliorés pour la troisième année de suite, le taux d'approbation globale des clients atteignant 83 % et des améliorations ayant été apportées dans toutes les catégories. Ces principaux indicateurs de changement de culture augurent bien de l'avenir, car nos processus commencent à égaler les compétences de calibre mondial de nos employés.

Notre succès en 2005-2006 prouve qu'EACL est prête à être à la hauteur : nous avons atteint, voire dépassé les étapes et engagements clés de la Société et signé des accords importants qui changeront notre orientation pour les années à venir; les contrats de remise en état viennent compléter notre gamme de produits, répondant ainsi aux besoins des clients et du marché, tandis que le développement de l'ACR selon le calendrier satisfera également ces besoins; nos Laboratoires nucléaires réaliseront l'excellence au moyen de la sûreté et ont établi des relations efficaces avec nos autorités réglementaires; nous avons formé un partenariat à long terme avec notre actionnaire en vue de respecter notre obligation à l'égard des déchets des générations futures et du déclassement dans nos sites; nous avons conclu avec MDS Nordion un accord d'une durée de 40 ans pour l'approvisionnement de la communauté internationale en isotopes médicaux; et nous avons fait de grands progrès dans l'instauration d'une culture qui vise l'excellence du rendement de manière sûre et orientée vers le client.

Au nom du conseil d'administration et de la haute direction, je tiens à remercier nos employés de leur dévouement et de leur engagement envers EACL ainsi que de leur contribution à bien positionner EACL à l'aube de la renaissance nucléaire.

L'avenir s'annonce très prometteur, et EACL est en mesure de prendre la tête.



ROBERT G. VAN ADEL
Président-directeur général



Les entreprises qui forment l'équipe CANDU ont joint leurs forces pour livrer une solution concurrentielle en vue de la construction de nouvelles centrales nucléaires en Ontario, Canada.





DYNAMIQUE DU SECTEUR

Comme le besoin mondial d'énergie ne cesse de croître, de nombreux pays se tournent vers l'énergie nucléaire dans le cadre de leurs stratégies d'approvisionnement. L'électricité produite par les centrales nucléaires peut fournir des solutions fiables, rentables et sans danger pour l'environnement, tout en diminuant la dépendance au pétrole et au gaz provenant de l'étranger, qui sont de plus en plus coûteux et vulnérables aux interruptions d'approvisionnement. Selon l'Association nucléaire mondiale, des pays de tous les continents s'attendent à construire quelque 150 centrales nucléaires au cours des trois prochaines décennies. Ici au Canada, les arguments en faveur du nucléaire ont été clairement exposés à la fin de 2005, lorsque l'Office de l'électricité de l'Ontario (OEO) a recommandé au gouvernement de l'Ontario de garder sa place à l'énergie nucléaire dans la combinaison des sources d'approvisionnement proposée.

L'électricité produite par les centrales nucléaires peut fournir des solutions fiables, rentables et sans danger pour l'environnement, tout en diminuant la dépendance au pétrole et au gaz provenant de l'étranger, qui sont de plus en plus coûteux et vulnérables aux interruptions d'approvisionnement.

Environ la moitié de l'électricité produite en Ontario est d'origine nucléaire, de sorte que, pour répondre à la demande grandissante d'électricité, la province aura besoin d'une plus grande puissance nucléaire installée. D'après l'étude de planification de réseaux électriques de 2005

de l'OEO, l'Ontario est parvenue à l'un des moments les plus critiques de son histoire. Bien qu'ils reconnaissent que les sources d'énergie renouvelable et les centrales alimentées au gaz puissent remplacer une partie de l'énergie produite au charbon, les auteurs de l'étude affirment que les centrales nucléaires ont moins d'impact global sur l'environnement que les centrales au gaz naturel et qu'elles sont exploitées à moindre coût pour les besoins de base.

Les arguments financiers en faveur de la prolongation de la durée de vie grâce à la remise en état sont également convaincants. La remise en état et la prolongation de la durée de vie des réacteurs CANDU offrent à EACL de formidables possibilités de croissance, tout en témoignant une fois de plus de la robustesse et de la flexibilité de ces réacteurs.

Un secteur nucléaire solide et en croissance au service de ces besoins d'énergie grandissants est plus qu'un simple trait distinctif d'un pays techniquement avancé. Il constitue un élément crucial de l'avenir technologique du Canada : un secteur en expansion qui fournit des emplois de haute technologie et de qualité supérieure et qui a des retombées économiques directes et indirectes de grande valeur. Déjà, le nucléaire canadien est un secteur qui représente 6 milliards de dollars par année et qui emploie 30 000 personnes dans 150 entreprises partout au pays. EACL en est le chef de file national : ses centrales CANDU sont exploitées dans sept pays et évitent collectivement 150 millions de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre par année. Ces centrales produisent de l'énergie à faible coût et de manière prévisible et fiable. De plus, EACL produit des isotopes médicaux qui entrent dans 68 000 actes par jour partout dans le monde.

Au-delà des considérations commerciales, EACL participe à un certain nombre d'initiatives et de travaux d'intérêt public, dont la recherche de nouvelles façons sûres d'entreposer à long terme les déchets nucléaires, ainsi que la mise en valeur de son expertise et de la réputation du Canada comme chef de file mondial des affaires nucléaires. EACL appuie la participation du Canada aux pourparlers mondiaux sur la politique nucléaire au sein de l'Agence internationale de l'énergie atomique et de l'Organisation de coopération et de développement économiques. À titre d'exemple, mentionnons la contribution d'EACL, sous la direction de Ressources naturelles Canada, aux efforts internationaux en vue de définir et de créer la prochaine génération de réacteur nucléaire, connue sous le nom de Génération IV, qui fournirait de l'électricité avec une fiabilité et une sûreté sans précédent et à un coût jamais vu.

Ailleurs, à mesure que les prix des combustibles fossiles monteront, de plus en plus de possibilités économiques se présenteront pour développer des activités liées à l'hydrogène. Il existe également la possibilité de produire de la vapeur – à l'aide de réacteurs nucléaires – afin d'aider les exploitations de sables bitumineux de l'Alberta à extraire le pétrole contenu dans les sables bitumineux.

Par la continuité de ses réalisations techniques et la constance de ses activités de construction et d'entretien de réacteurs nucléaires, EACL participe à assurer l'avenir du monde dans les domaines de l'énergie, de la médecine, de la recherche et d'un large éventail d'activités en matière de politique publique.

Par la continuité de ses réalisations techniques et la constance de ses activités de construction et d'entretien de réacteurs nucléaires, EACL participe à assurer l'avenir du monde dans les domaines de l'énergie, de la médecine, de la recherche et d'un large éventail d'activités en matière de politique publique.

Sylvia Cheong, ingénieur en simulation, Sheridan Park. Simulation CAO.



Les arguments financiers en faveur de la prolongation de la durée de vie grâce à la remise en état sont convaincants. La remise en état et la prolongation de la durée de vie des réacteurs CANDU offrent à EACL de formidables possibilités de croissance, tout en témoignant une fois de plus de la robustesse et de la flexibilité de ces réacteurs.

Amy Siegner, ingénieur concepteur (à gauche) et Clayton McGregor, technologue en mécanique, Sheridan Park. Équipement téléguidé.





DU SAVOIR-FAIRE

Pour être un chef de file mondial, nous devons mettre notre efficacité et notre expérience – que ce soit dans notre orientation stratégique ou notre ouverture face aux besoins des clients et des intéressés – au service des alliances et de nos travaux de recherche et développement. La R et D n'arrive pas par magie; c'est un programme assuré et en constante évolution, soutenu par une équipe chevronnée. EACL est l'un des plus importants employeurs de scientifiques et d'ingénieurs de l'Ontario. La Société compte en effet 310 employés titulaires d'un doctorat et 709 titulaires d'une maîtrise, ainsi que 1 110 ingénieurs professionnels et 850 autres professionnels techniques. Les compétences qu'elle cumule et ses travaux de recherche permanents font d'EACL un chef de file de l'industrie nucléaire à l'échelle mondiale.

[Mathew Handzlik, technicien mécanicien \(à gauche\) et Thomas Zumpe, technicien mécanicien, Sheridan Park. Maquette des boucliers d'extrémité de l'ACR.](#)

EACL gère l'un des programmes nationaux de R et D nucléaires les plus économiques dans les pays développés. En 2005–2006, grâce à nos recettes commerciales, nous avons contribué 47 millions de dollars à même nos activités commerciales afin de soutenir la capacité nucléaire scientifique du Canada. Cette somme vient s'ajouter à la contribution de 104 millions de dollars du gouvernement du Canada.

EACL oriente ses travaux de R et D dans sept domaines clés : sûreté, combustible et cycles de combustible, canaux de combustible, composantes et systèmes, technologie de l'eau lourde, santé et environnement, et gestion des déchets. Le comité des sciences et de la technologie du conseil

d'administration élabore la politique, suit de près l'exécution de l'orientation stratégique et assure la surveillance. Pour l'assister dans son rôle, le comité fait appel au savoir de scientifiques et de spécialistes en nucléaire des milieux universitaires et de l'industrie, qui conseillent la Société sur les besoins stratégiques, l'orientation générale et l'efficacité de ses programmes de R et D.

Le renouvellement du personnel scientifique nucléaire est aussi un objectif vital. EACL fournit des installations aux Laboratoires de Chalk River aux étudiants canadiens et internationaux des cycles supérieurs où ils reçoivent une formation en technologie nucléaire. Par l'entremise de leurs institutions et du Conseil national de recherche, les étudiants ont accès au réacteur National Research Universal et à d'autres installations.

En outre, le programme d'été d'EACL permet aux étudiants en sciences et en génie de s'initier au travail dans un laboratoire nucléaire. Au niveau secondaire, EACL apporte un soutien à la Deep River Science Academy, où les étudiants participent, avec des chercheurs principaux, à des travaux de recherche nucléaire.

Au cours des six dernières décennies, EACL a bâti une base de connaissances en technologie nucléaire parmi les plus vastes du monde, avec un personnel qui perpétue la tradition de l'excellence en R et D. Le travail de base effectué sur le réacteur CANDU avancé, ou ACR-1000, en est un excellent exemple.

L'ACR-1000 représente une nouvelle génération de centrales nucléaires, conçues pour répondre aux attentes des clients et du public, c'est-à-dire une plus grande sûreté, des améliorations importantes sur le plan économique et la mise au point d'une technologie qui permet d'atteindre l'excellence opérationnelle. Les objectifs de développement de l'ACR sont ambitieux et très concurrentiels. Ils comprennent :

- Amélioration de la sûreté en réduisant de dix fois le risque (déjà faible) d'accidents graves.
- Améliorations sur le plan économique en réduisant de 25 % les coûts d'électricité à vie.
- Atteinte de l'excellence opérationnelle au moyen d'une technologie visant un facteur de charge de 95 % – amélioration de 5 % par rapport à l'excellent rendement actuel.

Des essais d'homologation, y compris des essais visant à mesurer l'aptitude à la fabrication et à l'exploitation, ont maintenant commencé pour l'ACR-1000. EACL a terminé la définition des fonctions de base de la technologie ACR, une étape dans la réalisation de ces objectifs.

La technologie ACR-1000 est un amalgame de développement évolutif, misant sur les bons éléments du parc de réacteurs CANDU existant, et d'innovations remarquables s'appuyant sur le développement et les essais d'homologation. Par exemple, bien que le cœur du réacteur ACR-1000 soit constitué de tubes de force modulaires horizontaux, on adapte les matériaux et les caractéristiques techniques des canaux de combustible afin que le réacteur fonctionne à des températures plus élevées, ce qui améliore l'efficacité thermique.

VISER L'EXCELLENCE



Pionnier dans le retubage de réacteurs CANDU, Bryan Murdoch dirige le Projet de retubage de Bruce d'EACL – qui représente une partie importante des travaux de remise en état des tranches 1 et 2 de la centrale Bruce A, l'un des plus grands projets de remise en état de l'histoire du réacteur CANDU. Fort de 35 ans d'expérience dans le domaine du nucléaire, incluant des postes chez Ontario Hydro/Ontario Power Generation, Bryan possède de vastes connaissances techniques des processus de remplacement des canaux de combustible et des technologies connexes, en plus de respecter des normes élevées en matière de sûreté des employés et d'assurance de la qualité dans tous les aspects touchant la maintenance de réacteurs. Si l'on ajoute à cela son engagement à satisfaire la clientèle et sa capacité de bâtir une entreprise solide axée sur la gestion de projets qui met l'accent sur des solutions créatives pour améliorer le rendement, Bryan s'assurera que le projet se déroule en toute sûreté, selon des normes de qualité élevées et selon l'échéancier.

Bryan Murdoch, directeur général, projet de retubage de Bruce

L'ACR-1000 est conçu pour réduire au minimum ses effets sur l'environnement. En tant que source d'énergie sans émission, il offre des avantages en ce qui a trait aux changements climatiques et à la pureté de l'air. Comparativement aux centrales au charbon condamnées, chaque centrale ACR-1000 à deux tranches préviendra l'émission dans l'atmosphère de 14 millions de tonnes de CO₂ par année, ainsi que de grandes quantités de NO_x, de SO₂ et d'autres polluants atmosphériques.





Brian McGee, vice-président, Laboratoires nucléaires. Déjeuner de nouveaux employés à Chalk River. EACL a embauché plus de 900 employés au cours des dix derniers mois.

Le modèle de grappe, formé d'uranium faiblement enrichi pour accroître la combustion, est une adaptation novatrice de la grappe de combustible CANFLEX d'EACL, conçue pour augmenter les marges d'exploitation des réacteurs CANDU actuels.

Comme l'ACR-1000 est entièrement modulaire et préassemblé, cela permet de réduire les délais de construction tout en assurant une qualité de finition de la centrale.

L'équipe de conception de l'ACR-1000 comprend des experts bien établis en exploitation et maintenance (E et M) de centrales nucléaires, qui s'occupent de ces aspects de la conception. Ce facteur, combiné avec les capacités uniques de rechargement en marche du CANDU, a donné lieu à une centrale qui peut être exploitée pendant trois ans avant d'être mise hors service pour maintenance – un avantage unique.

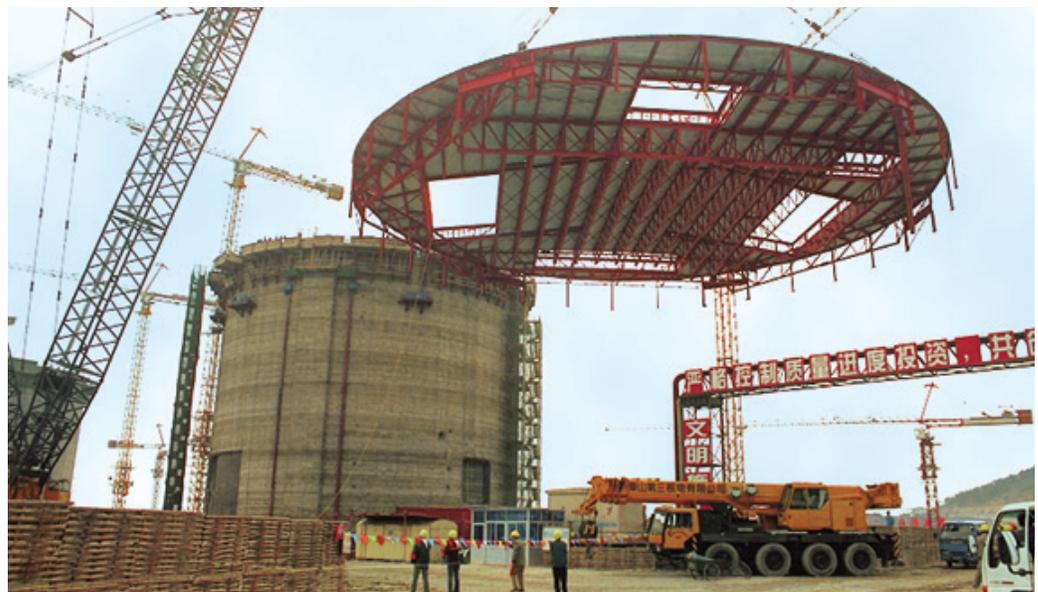
Le programme de développement de l'ACR s'appuie sur l'expertise unique d'EACL. Il constitue un centre d'innovation qui attire et développe les meilleurs talents dans les domaines techniques et scientifiques. Le programme comprendra la réalisation d'un plan de centrale, prêt pour l'exécution de projets, soutenu par un éventail complet de capacités technologiques et des capacités d'exécution allant de la R et D fondamentale dans le domaine des matériaux menée aux Laboratoires de Chalk River à l'incorporation de leçons tirées de l'équipe de gestion de projets aux centrales d'EACL. Les améliorations apportées grâce à cette approche exhaustive de développement de produits peuvent également être appliquées au

CANDU 6 d'EACL, y compris les services aux unités d'exploitation et les possibilités de constructions nouvelles. EACL développe sa technologie comme un ensemble. Notre récente expérience dans la construction de réacteurs à l'étranger nous a appris comment nous pouvons améliorer la conception et la construction de l'ACR-1000.

EACL attire les bonnes personnes ayant l'expérience pour gérer et diriger. Nous dirigeons avec le souci de l'excellence et nous sommes fin prêts à être à la hauteur aujourd'hui et demain.

En retour, la conception innovatrice de notre ACR-1000 peut contribuer à l'effort global visant à construire la prochaine version de réacteur dans le cadre du programme de quatrième génération. Par exemple, le modèle de grappe proposé pour l'ACR peut supporter des hausses de température et de pression, ce qui contribue à améliorer le rendement général de la centrale. Ces améliorations, et d'autres qui en découlent, peuvent avoir des retombées positives sur les spécifications de quatrième génération. En quête incessante d'améliorations technologiques, l'architecture de nos réacteurs évolue par étapes gérables, et EACL assume des risques financiers acceptables et obtient un solide rendement commercial.

Comme l'ACR-1000 est entièrement modulaire et préassemblé, cela permet de réduire les délais de construction tout en assurant une qualité de finition de la centrale.







L'EXCELLENCE DU RENDEMENT

EACL doit son solide rendement financier de cette année à ses gens, à ses produits et services et à ses stratégies de qualité supérieure, qui l'ont hissée au rang des chefs de file mondiaux de la technologie nucléaire. À la fin de 2005–2006, nous avons un carnet de commandes consolidé de 1,3 milliard de dollars, soit sept fois environ le montant de l'exercice précédent. Nous sommes convaincus qu'avec la résurgence du nucléaire, EACL sera en bonne position pour miser sur ce rendement.

Au cours des dix dernières années, EACL a construit sans relâche de nouveaux réacteurs nucléaires et a surpassé tous les grands fournisseurs de réacteurs en achevant la construction de six réacteurs selon le budget et l'échéancier ou plus tôt que prévu. Ces nouveaux réacteurs, en Corée, en Chine et en Roumanie, ont permis à EACL de parfaire ses compétences et de les garder à jour. Nous avons un bassin de talents chevronnés prêts à relever de nouveaux défis sur le marché. Nous avons également mis au point des innovations en partageant nos capacités en construction avec celles de nos partenaires d'outremer. Cette année, nous avons annoncé que nous nous sommes joints à quatre chefs de file mondiaux de la technologie et du génie nucléaires pour créer l'équipe CANDU, qui fera profiter l'Ontario de notre excellent rendement et de nos capacités en gestion de projets internationaux. Chaque membre de l'équipe, qui comprend Babcock & Wilcox Canada Limited, GE Canada, Hitachi Canada et SNC-Lavalin Nucléaire, possède des connaissances techniques poussées et un solide savoir-faire, et est reconnu

[Ken Wood, ingénieur technologue principal, Sheridan Park. Maquette des travaux de retubage à Point Lepreau.](#)

mondialement pour sa capacité de livrer des projets à temps et selon le budget.

L'équipe CANDU apportera à l'Ontario un modèle d'affaires qui a remporté un énorme succès à l'étranger au cours de la dernière décennie. Étant donné que chaque partenaire assume une part du risque lié à la livraison de nouvelles centrales CANDU, selon un contrat clés en main et à prix fixe, les exploitants de centrales n'ont pas, comme c'était le cas auparavant, à assumer le risque lié au projet.

La remise en état des réacteurs existants est une excellente façon de livrer des centrales pratiquement neuves à faibles coûts et dans de courts délais. Le propriétaire de projets de remise en état de réacteurs CANDU en retire une valeur économique remarquable, et EACL travaille actuellement à plusieurs projets du genre. À l'heure actuelle, nous exécutons un contrat clés en main à prix fixe, qui consiste à remettre à neuf le réacteur CANDU 6 à Point Lepreau au Nouveau-Brunswick. Les travaux d'ingénierie, d'approvisionnement et de préparation du site actuellement en cours visent à préparer le terrain en vue de la fermeture pour les travaux de remise en état qui commenceront en avril 2008. Nous avons également un contrat avec Bruce Power portant sur le retubage des tranches 1 et 2 de Bruce dans le cadre d'un important programme de remise en état à la centrale Bruce A. Des discussions portant sur des projets de remise en état de centrales CANDU 6 au Canada, en Corée du Sud et en Argentine sont actuellement en cours.

En 2005–2006, nous avons fait de grands progrès dans l'amélioration de notre culture en matière de service à la clientèle. Un sondage indépendant portant sur la satisfaction de la clientèle nationale a révélé d'importantes améliorations dans plusieurs secteurs clés : le nombre de répondants ayant indiqué être satisfaits ou plus que satisfaits de nos services a augmenté de 47 points de pourcentage en trois ans seulement. Notre objectif est facile à comprendre : notre succès est lié à celui de nos clients et nous nous sommes engagés à long terme à soutenir leurs activités.

Les Services CANDU, en tant que fabricant de matériel d'origine de la gamme de produits CANDU, fournit du soutien et des services de qualité continus aux compagnies d'électricité à l'échelle mondiale. Afin de mieux servir nos clients, nous avons formé nos équipes de service afin qu'elles pensent comme des exploitants. Nous maintenons également des employés clés à

EN POSITION POUR ÊTRE À LA HAUTEUR



Dans un effort pour mieux servir sa clientèle, EACL prend des mesures pour améliorer son effectif en faisant des embauches stratégiques auprès d'entreprises de services publics qui ont du personnel possédant une vaste expérience de l'exploitation. Bill Pilkington, directeur de l'exécution technique pour les Services CANDU, est un exemple du type de leaders

qu'EACL a embauchés l'an dernier pour assurer que nos équipes de service commencent à penser comme des exploitants. Fort de près de 30 ans d'expérience dans le domaine du nucléaire, dont des postes à Hydro Ontario et Énergie NB, Bill aide EACL à mieux comprendre et à combler les besoins des clients par la livraison de solutions techniques qui répondent aux exigences des exploitants. Les compétences de Bill, ainsi que ses talents de motivateur, contribuent à la nouvelle culture de services d'EACL, qui fera de nous un fournisseur de choix.

Bill Pilkington, directeur de l'exécution technique, Services CANDU

Au cours des dix dernières années, EACL a construit sans relâche de nouveaux réacteurs nucléaires et a surpassé tous les grands fournisseurs de réacteurs en achevant la construction de six réacteurs selon le budget et l'échéancier ou plus tôt que prévu.

FACTEUR DE CHARGE CUMULÉ DU CANDU 6

Le parc de réacteurs CANDU 6 surclasse nettement la concurrence sur les marchés internationaux avec un impressionnant facteur de charge cumulé moyen – la mesure la plus importante du rendement des réacteurs – de 86 %.

Nom de la tranche	Date de mise en service	Facteur de charge cumulé	Nom de la tranche	Date de mise en service	Facteur de charge cumulé
POINT LEPREAU, NOUVEAU-BRUNSWICK	FÉVRIER 1983	83 %	WOLSONG 4, CORÉE DU SUD	OCTOBRE 1999	97 %
GENTILLY 2, QUÉBEC	OCTOBRE 1983	79 %	EMBALSE, ARGENTINE	JANVIER 1984	85 %
WOLSONG 1, CORÉE DU SUD	AVRIL 1983	86 %	CERNAVODA, ROUMANIE	DÉCEMBRE 1996	87 %
WOLSONG 2, CORÉE DU SUD	JUILLET 1997	93 %	TRANCHE 1, QINSHAN, CHINE	DÉCEMBRE 2002	86 %
WOLSONG 3, CORÉE DU SUD	JUILLET 1997	94 %	TRANCHE 2, QINSHAN, CHINE	JUILLET 2003	89 %

Le facteur de charge cumulé est le pourcentage de temps qu'une centrale fonctionne à sa puissance nominale.

des postes de direction afin qu'ils instaurent une culture de services et s'attachent à faire des Services CANDU un fournisseur de choix. Les activités des Services CANDU ont représenté 123 millions de dollars de revenus en 2005–2006, en hausse de 18 % par rapport à l'exercice précédent. Nous sommes résolu à faire nos preuves auprès de nos clients et à apporter ainsi une réelle valeur à leurs activités.

Les activités d'EACL dépendent de l'application judicieuse de la technologie issue de notre base de connaissances et de notre expertise en matière de nouveaux produits et d'améliorations dans un monde énergivore. Le besoin de capacité de production du monde augmente au rythme de la croissance de

l'économie des pays, et cette capacité doit être abordable et fiable et elle ne doit pas produire de gaz à effet de serre. Pour relever de tels défis, nous développons l'ACR-1000, un réacteur nucléaire de 1 200 MW, de génération III+, reposant sur une des technologies les plus avancées du monde.

L'an dernier, nous avons franchi une étape importante en confirmant les aspects fondamentaux de la technologie sur laquelle repose l'ACR-1000. Nous avons étudié le comportement des matériaux et fixé des paramètres qui permettront à l'ACR-1000 d'affronter des conditions d'exploitation rigoureuses et de répondre aux besoins des clients. Nous avons collaboré avec la CCSN à l'établissement de critères d'évaluation pour notre réacteur avancé. La CCSN a terminé un rapport en mars 2006 décrivant les problèmes que pose la technologie ACR-1000 ainsi que les sujets qu'elle aimerait passer en revue dans le cadre des activités préalables à l'obtention de permis. Nous prévoyons qu'après cet examen, la CCSN déterminera que des permis d'exploitation du réacteur ACR-1000 peuvent être délivrés au

Canada en vertu de la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires*. Suivant le dépôt du rapport de la CCSN, EACL a décidé d'entreprendre des travaux d'ingénierie fondamentaux pour l'ACR-1000.

Par ailleurs, il est indispensable de comprendre les besoins d'exploitation et d'affaires des clients relativement à l'ACR-1000 afin d'assurer que sa conception est orientée client. Le réacteur, par exemple, doit être plus facile à exploiter et à entretenir, et ainsi, il doit être plus économique que les réacteurs CANDU des générations précédentes et les réacteurs de nos concurrents. Pour y parvenir, nous avons intégré, au sein de l'équipe de conception, des experts du service à la clientèle ayant une expérience pratique auprès de compagnies d'électricité. Ces experts travaillent de concert avec les experts et leaders en exploitation qui sont responsables du secteur des services.



Noel Harrison, ingénieur physicien (à gauche) et Peter Valliant, technicien en génie métallurgique, Chalk River. Assemblage d'un chapelet de combustible.

BILAN DES PROJETS D'EACL – CALENDRIER ET BUDGET

Date de mise en service	Centrale	Situation	
1997	Tranche 2, Wolsong, Corée du Sud	Budget respecté	Calendrier respecté
1998	Tranche 3, Wolsong, Corée du Sud	Budget respecté	Calendrier respecté
1999	Tranche 4, Wolsong, Corée du Sud	Budget respecté	Calendrier respecté
2002	Phase III, tranche 1, Qinshan, Chine (contrat clés en main)	En deçà du budget	6 semaines avant la date prévue
2003	Phase III, tranche 2, Qinshan, Chine (contrat clés en main)	En deçà du budget	4 mois avant la date prévue
2007	Tranche 2, Cernavoda, Roumanie	Comme prévu	Terminé à 84 %



Powering
the future
of the world



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le monde d'aujourd'hui, très préoccupé par les gaz à effet de serre, on reconnaît de plus en plus les avantages du nucléaire. L'énergie nucléaire ne produit pas de gaz à effet de serre, ne cause pas de pluies acides et est fiable, et les aspects techniques de la sûreté du nucléaire sont bien compris. EACL a travaillé à renforcer sa position de chef de file en matière de questions environnementales. L'an dernier, nous avons maintenu notre certification ISO 14001 en matière de gestion de l'environnement et avons entrepris des initiatives relativement à de nombreux programmes de déclassement qui viendront à bout des déchets produits dans le passé. Pendant ce temps, nous avons jeté les bases en vue de l'instauration d'une culture orientée sur la sûreté à l'échelle de la Société. Nous sommes entrés dans une nouvelle ère de collaboration et de communication avec notre organisme de réglementation, la Commission canadienne de la sûreté nucléaire (CCSN). Enfin, nous avons suscité l'engagement du public, établissant des moyens de communication et, nous l'espérons, un niveau de confiance et de coopération mutuelle renouvelé.

Nous avons adopté trois objectifs en matière d'environnement pour nos produits et services : nous réduirons au minimum la superficie de nos installations; nous utiliserons une technologie évoluée pour réduire au minimum les rejets dans l'atmosphère; et nous examinerons tous les aspects touchant la conception des grappes de combustible dans les réacteurs futurs comme l'ACR-1000 afin d'assurer qu'elle respecte les exigences environnementales rigoureuses relatives au stockage et à l'élimination en toute sûreté après utilisation.

L'engagement d'EACL envers le développement durable commence au plus haut niveau et se fait sentir dans toutes ses activités de planification commerciale.

EACL gère les déchets nucléaires au nom du gouvernement du Canada. L'an dernier, nous avons élaboré, avec notre actionnaire, une stratégie à long terme de gestion de ces déchets. Le plan d'action de 70 ans décrit la nature des déchets hérités du passé à Chalk River et explique comment les immobiliser sous une forme stable. Le gouvernement du Canada a indiqué son intention d'engager 520 millions de dollars sur cinq ans pour financer la phase de démarrage quinquennale de cette stratégie. Par ce programme accéléré de gestion à long terme des déchets et de déclassement des installations vétustes, nous veillerons à traiter ce dossier de manière efficace de sorte que ces déchets et ces installations ne soient pas un fardeau pour les générations futures. Nous appliquerons ce protocole non seulement à Chalk River, mais aussi aux déchets nucléaires produits couramment dans les hôpitaux et les universités au Canada. EACL est également responsable du déclassement des Laboratoires Whiteshell dans l'est du Manitoba ainsi que de trois prototypes de réacteurs au Québec et en Ontario.

Nous avons déposé des documents auprès de la CCSN sur la partie de la stratégie à long terme qui porte sur Chalk River ainsi qu'un plan de mise en œuvre quinquennal. Tous ces documents sont à la disposition du grand public. En effet, nous consultons les parties intéressées sur nos progrès, nous invitons le grand public à nous soumettre des commentaires et, lorsqu'il y a lieu, nous intégrons les suggestions qui nous sont soumises à notre planification.

Dans le cadre du mandat d'EACL en matière de politique publique, nous dirigeons le bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité qui s'occupe de décontamination à l'échelle du pays. En outre, nous maintenons en place du personnel ayant les capacités et l'expérience nécessaires pour intervenir en cas d'urgence, et qui est prêt à réagir à tout incident mettant en cause des matériaux radioactifs.

Implanter une culture de la sûreté au sein de la Société est un projet ambitieux, qui non seulement protège la vie, la santé et le bien-être des employés d'EACL, de nos clients et de leurs collectivités, mais qui favorise en plus l'excellence. Nous croyons que l'excellence en matière de sûreté contribue à créer une organisation performante sur le plan de l'exploitation, de la prestation de services et de la mise au point de technologies.

Il ne s'agit pas d'un exercice ponctuel ou d'un simple programme de règles et de règlements pour éviter des incidents. Il s'agit plutôt d'une mentalité qui s'instaure au quotidien dans le milieu de travail à l'échelle de la Société : en recherche et développement, dans les activités d'exploitation, dans nos laboratoires, dans le cadre du déclassement et dans les services à la clientèle. EACL se concentre en priorité sur la sécurité, au moyen d'une série d'ateliers qui ont eu lieu en 2005-2006 à l'échelon de la direction. Cette année, ces ateliers de sensibilisation à la sécurité seront offerts à tous les employés. EACL s'efforce de favoriser de plus en plus la transparence dans son organisation. À cette fin, nous avons accueilli favorablement la suggestion des résidents et des groupes de défense de l'intérêt public du comté de Renfrew, en Ontario, de créer un conseil de gestion de l'environnement. Le groupe d'experts, qui est

COMPÉTENCE EN EXPLOITATION



Possédant plus de 32 ans d'expérience dans le secteur du nucléaire chez OPG, Brian McGee, le nouveau vice-président, Laboratoires nucléaires, à EACL, apporte beaucoup de poids à l'engagement continu d'EACL d'améliorer l'excellence en R et D, tout en assurant le respect de toutes les exigences réglementaires à son site de Chalk River. Responsable de l'exploitation en toute sûreté des installations nucléaires titulaires d'un permis d'EACL, Brian se concentre sur l'excellence continue en matière de santé, de sécurité et d'environnement pour l'exploitation des laboratoires et voit à ce que l'organisation soit prête à satisfaire toutes les exigences d'assurance de la qualité et les exigences réglementaires. Brian poursuit la recherche incessante d'EACL de l'excellence en R et D afin de soutenir et de faire avancer la technologie CANDU et de veiller à ce que les activités de déclassement et de gestion des déchets de l'entreprise, qui ne cessent de s'étendre, demeurent à la fine pointe de la technologie. Brian est également résolu à renforcer le dialogue avec les collectivités avoisinantes, les clients, les organismes de réglementation et d'autres parties intéressées.

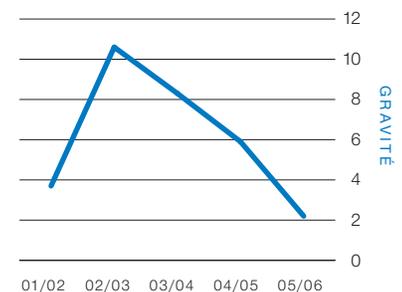
Brian McGee, vice-président, Laboratoires nucléaires

Le souci d'EACL à l'égard des meilleures pratiques de l'industrie continue à se refléter dans la réduction continue de la fréquence et de la gravité des blessures entraînant des pertes de temps. Pour l'exercice 2005-2006, nos objectifs de réduction des taux de fréquence et de gravité (15 % de moins que la moyenne des deux derniers exercices) ont été atteints. Le lancement d'une nouvelle initiative portant sur la culture de la sûreté au début de 2005, incluant des ateliers de sensibilisation dans les secteurs du rendement humain et des outils sans erreur, a contribué à l'amélioration continue du rendement.

Rendement en matière de sûreté
Fréquence



Rendement en matière de sûreté
Gravité



Fréquence = nombre de blessures entraînant une perte de temps par 200 000 heures-personnes d'exposition.
Gravité = nombre de jours de travail perdus par suite de blessures entraînant une perte de temps notable par 200 000 heures-personnes d'exposition.



Craig Buchanan, technicien en métallurgie, Chalk River. Examen visuel des matériaux combustibles et des composantes de canaux de combustible.

en voie de formation, sera composé d'employés d'EACL, de membres des groupes de défense de l'intérêt public et de membres choisis des conseils élus de la région. Il traitera ouvertement de sujets d'intérêt concernant l'exploitation à Chalk River, nous aidera à améliorer notre rendement environnemental grâce à la rétroaction de la collectivité et nous fournira le moyen d'entretenir le dialogue.

Dans le but d'accroître la compréhension à l'égard de l'énergie nucléaire et d'en favoriser le soutien dans les alentours et au sein des collectivités où sont situés EACL et ses employés, nous avons mis sur pied, l'an dernier, un programme de conférenciers communautaires. Dans le cadre du programme, des employés volontaires compétents d'EACL visitent des organisations et des écoles afin de discuter des utilisations, des avantages et des idées toutes faites à l'égard de l'énergie nucléaire – et du rôle important qu'elle jouera en vue d'assurer un approvisionnement propre, fiable, sûr et abordable d'énergie pour l'avenir.

EACL a recensé cinq priorités visant l'amélioration et le soutien de notre rendement en matière de réglementation, et nous sommes sur la bonne voie dans chacun des cas. Nous cherchons à atteindre l'excellence en respectant les exigences réglementaires et en continuant à améliorer les notations que nous attribuent les autorités réglementaires. Nous voulons accroître notre capacité de discerner les problèmes et de les régler avant qu'on nous en fasse la demande. Nous cherchons à apporter des solutions efficaces et rapides aux questions réglementaires, et nous sommes fiers de dire que nous réglons toutes les questions en suspens ou prenons des mesures à leur égard. Nous nous efforçons de maintenir un rendement soutenu en matière de réglementation. Finalement, comme nous le faisons dans le comté de Renfrew, nous tentons d'adopter une attitude de transparence avec toutes les collectivités qui nous entourent, de même qu'avec les parties intéressées, notre actionnaire et la CCSN.

EACL continuera à favoriser de meilleures communications avec la CCSN et à être plus détaillée et transparente dans ses rapports. À cet égard, la décision des autorités réglementaires d'ouvrir un bureau à Chalk River, une pratique courante dans le cadre d'activités d'exploitation nucléaire importantes partout au pays, est fort bienvenue. Une autre voie de communication s'ouvrira à EACL, ce qui profitera à nos relations et à notre rendement.

De plus, nous tenons à ce que les intéressés, c'est-à-dire notre actionnaire, les clients, les collectivités, les gouvernements, les employés et les groupes de revendication, disposent de l'information voulue pour comprendre nos activités. EACL s'engage à intégrer les buts sociaux, économiques et environnementaux dans notre planification commerciale en vue de créer un fondement solide pour accroître la valeur pour l'actionnaire. Au cours de la dernière année, nous avons mis à jour nos politiques à l'appui pour refléter les meilleures pratiques concernant la gouvernance, la divulgation de renseignements ainsi que les pratiques environnementales et sociales.

T. (Nithy) Nitheanandan, ingénieur mécanicien principal en R et D (à gauche), et Bob O'Connor, technicien en sciences des matériaux, Chalk River. Chargement à la thermité d'interactions entre le modérateur et le combustible en fusion.





RENDEMENT PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS EN 2005–2006

Atteindre un taux de croissance annuel des revenus tirés des Services de 10 %, et conclure quatre contrats de remise en état et deux contrats de constructions nouvelles

Stratégies	1 ^{re} année Mesures / produits livrables	Résultats
Négocier et exécuter avec succès les contrats de remise en état et de retubage.	Obtenir des revenus et des recouvrements de coûts de 485 millions de dollars.	Les revenus et les recouvrements de coûts ont augmenté de 53 millions de dollars pour s'établir à 431 millions de dollars. Deux importants contrats signés vers la fin de l'exercice se répercuteront sur le prochain exercice.
	Atteindre un bénéfice net de 11 millions de dollars (compte non tenu de l'accroissement des responsabilités de déclasserment).	Objectif dépassé. Un bénéfice net de 80 millions de dollars a été atteint.
	Obtenir un solde d'encaisse de 46 millions de dollars.	Objectif dépassé. Solde de fin d'exercice de 111 millions de dollars découlant de contrats conclus pour des projets.
	Obtenir deux contrats de retubage de réacteurs.	Conclusion de deux importants contrats avec Énergie Nouveau-Brunswick et Bruce Power d'une valeur totale de 1,2 milliard de dollars.
Réaliser la vente d'un projet de répétition CANDU 6.	Franchir 90 % des étapes des projets en 2005–2006.	Objectif dépassé. Tous les produits et services prévus aux contrats pour l'exercice ont été livrés pour les projets de Cernavoda 2, d'Énergie Nouveau-Brunswick et de Bruce Power.
Terminer le projet RIMM.	Franchir 90 % des étapes du projet.	72 % des étapes du projet RIMM ont été franchies. Déroulement comme prévu pour la mise en service, en 2008, du réacteur de production d'isotopes MAPLE 1 et de la nouvelle installation de traitement connexe.
	Obtenir l'approbation de la Commission canadienne de sûreté nucléaire pour le renouvellement de permis.	Obtention du renouvellement de permis pour une période de deux ans.
Renforcer le portefeuille des produits et services en mettant au point et en vendant des produits et services CANDU à valeur ajoutée afin de maximiser les profits.	Viser des revenus tirés des services de 117 millions de dollars.	Les revenus tirés des services ont dépassé les attentes de 6 millions de dollars.
	Réaliser une croissance des revenus de 9 %.	Objectif dépassé. Croissance des revenus tirés des services de 18 %.
	Mettre en œuvre un programme de mise au point de produits et services.	Les programmes de mise au point de produits qui connaissent du succès, y compris le combustible à faible réactivité cavitaire CANFLEX, l'automatisation améliorée du démarrage des centrales CANDU et le faisceau de câbles de manutention de combustible, sont terminés.
Lancer le réacteur CANDU avancé en Ontario.	Franchir 90 % des étapes du projet.	Attentes dépassées. 100 % des étapes du projet ont été franchies et plus de 90 % des produits et services ont été livrés.
Se concentrer sur l'application de processus de qualité afin d'améliorer la satisfaction de la clientèle.	Améliorer la satisfaction de la clientèle de 10 %.	Objectif dépassé. Le sondage national annuel indique une amélioration de 14 % de la satisfaction de la clientèle.
	Améliorer l'indice de qualité de 10 %.	93 % de la cible a été atteinte, ce qui reflète une amélioration de 5 % par rapport au dernier exercice.
Évaluer les fonds à investir dans la croissance.	Mettre les ressources en place pour répondre aux exigences commerciales.	Objectif atteint.
Réaliser des acquisitions et des partenariats stratégiques pour accroître la capacité de production et garantir la chaîne d'approvisionnement.	Lancer les projets de retubage et de remise en état à temps à l'aide des ressources appropriées.	Objectif atteint. L'équipe CANDU a été formée et est en position pour répondre aux besoins de constructions nouvelles en Ontario. Les membres de l'équipe comprennent General Electric Canada, SNC Lavalin Nucléaire, Babcock & Wilcox Canada, Hitachi Canada et EACL.
Attirer et conserver les ressources clés par la planification de la relève, l'impatriation, les partenariats et les acquisitions.	Franchir les étapes clés de la formation en gestion de projets et du programme de sensibilisation aux activités commerciales.	Objectif atteint. Quelque 200 personnes ont reçu une formation en gestion de projets, et un nouveau programme de sensibilisation aux activités commerciales a été lancé.

RENDEMENT PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS EN 2005–2006

EACL et l'énergie nucléaire, à l'avant-scène dans les secteurs de la santé, de la sûreté et de l'environnement

Stratégies	1 ^{re} année Mesures / produits livrables	Résultats
Encourager, communiquer et soutenir la culture de la sûreté.	Réduire de 5 % le taux de radioexposition.	Atteinte d'une réduction de 6 % du taux de radioexposition.
	Améliorer de 10 % les jours de travail perdus en raison d'accidents.	Objectif atteint. La fréquence des blessures comptabilisables a été réduite de 58 %.
	Viser des dépenses de formation représentant 4 % de la masse salariale à l'échelle de l'entreprise.	Objectif atteint.
	Respecter les exigences de formation en matière de sûreté et de conformité.	Plus de 50 % des directeurs ont suivi le programme d'observation du comportement et 84 % des employés des Laboratoires nucléaires ont suivi l'atelier sur la culture de la sûreté, dépassant l'objectif de fin d'exercice de 60 %.
Se conformer à la politique et aux règlements relatifs à l'environnement.	Améliorer de 5 % l'indice environnemental.	Objectif atteint : amélioration de 7 % de l'indice environnemental.
	Établir des objectifs environnementaux pour les produits et services d'EACL.	Terminé.
Assurer un approvisionnement en isotopes continu.	Atteindre des revenus issus de la vente d'isotopes de 37 millions de dollars.	Les revenus de la vente d'isotopes totalisaient 35 millions de dollars à la fin de l'exercice.
Obtenir le prolongement du permis d'exploitation du réacteur NRU.	Atteindre pour le National Research Universal (NRU) un facteur de charge de 80 %.	Le facteur de charge du NRU à la fin de mars était de 74 %.
	Soumettre à la CCSN une demande (avec pièces à l'appui) visant la suppression de la condition qui accompagne l'actuel permis de site des LCR.	Objectif atteint. La CCSN a prolongé le permis d'exploitation jusqu'en juillet 2006 pour le faire coïncider avec le permis de site des LCR.
Sensibiliser le public aux avantages de l'énergie nucléaire et l'amener à mieux comprendre cette source d'énergie par le truchement des associations, des médias et des principaux intéressés.	Atteindre un taux d'acceptation par le public de l'énergie nucléaire de 50 % à l'échelle nationale.	Obtention de gains positifs dans l'opinion publique. Un sondage Ipsos-Reid réalisé en janvier 2006 a révélé que 61 % des Ontariens sont actuellement en faveur de l'énergie nucléaire.
Démontrer le lien entre les technologies nucléaires sur les nouveaux marchés de la technologie.	Démontrer le leadership d'EACL en matière de synergie de l'énergie nucléaire et de l'hydrogène.	Soumission de recommandations essentielles à Ressources naturelles Canada pour permettre la signature de la Convention de R et D internationale sur l'énergie nucléaire de génération IV.

RENDEMENT PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS EN 2005–2006

Réaliser des progrès mesurés en soutenant le cycle de vie des actifs CANDU et s'acquitter des obligations liées à la plate-forme nucléaire

Stratégies	1 ^{re} année Mesures / produits livrables	Résultats
S'assurer que la base technologique respectera les exigences relatives à la sûreté, aux permis et au dimensionnement des réacteurs CANDU.	Améliorer de 10 % l'indice d'efficacité de la recherche par rapport à la cible de 2004–2005.	Objectif dépassé. L'indice d'efficacité de la recherche de 89 à la fin de l'exercice est supérieur à la cible de 82 fixée pour 2005–2006.
	Améliorer de 10 % l'indice de satisfaction du Groupe des propriétaires de centrales CANDU.	Objectif atteint.
Attirer des ressources clés en R et D et les maintenir en poste afin d'améliorer nos capacités.	Atteindre 90 % des cibles établies.	100 % des cibles sont atteintes en matière de planification de la relève et 70 % des plans d'embauche sont terminés.
	Établir les besoins de formation relatifs au programme de maintien des capacités.	Terminé.
Se concentrer sur la mise au point de technologies et sur leur commercialisation afin d'améliorer la valeur offerte au client.	Franchir les étapes fixées relativement à la mise au point de l'ACR et des produits et services.	73 % des livrables R et D relatifs à l'ACR pour 2005–2006 sont terminés. Établissement des besoins de livraison de nouveaux produits terminé.
Démontrer la valeur et la rentabilité des programmes et des activités des Laboratoires nucléaires.	Atteindre une réduction de 15 % des incidents à signaler.	La direction s'efforce d'implanter une culture visant à encourager le personnel à signaler davantage d'incidents, ce qui a donné lieu à un nombre de rapports plus élevé que prévu.
	Terminer huit programmes d'amélioration continue, y compris les plans de mise en œuvre.	Les programmes d'amélioration continue ont été évalués, et deux nouveaux programmes ont été mis sur pied : le programme d'amélioration de l'exploitation du NRU et le programme d'amélioration de la culture liée à la sûreté.
	Améliorer de 8 % le ratio dépenses liées à la plate-forme – revenus et financement par rapport à 2004–2005	Le lancement d'initiatives portant sur les sites, la réglementation et la sûreté ainsi que des programmes d'amélioration du rendement du NRU ont entraîné l'annulation de cet objectif. Le ratio dépenses–revenus s'est accru pour s'établir à 74 % comparativement à 65 % à la fin de l'exercice 2004–2005.
Structurer les activités de gestion des déchets et de déclasserment pour s'assurer que la gouvernance est adaptée aux ressources disponibles.	Franchir 90 % des étapes du plan de déclasserment.	92 % des étapes du programme de déclasserment de gestion et des déchets ont été franchies.
	Créer le secteur Gestion du passif.	Le programme de déclasserment et une demande de financement ont été soumis à l'actionnaire. Le secteur Gestion du passif a été créé, et tous les postes clés ont été comblés.
Réduire les responsabilités d'EACL à l'égard des sites.	Améliorer de 10 % l'indice de réduction des responsabilités par rapport à la cible de 2004–2005.	Amélioration de 17 % de l'indice de réduction des responsabilités.

OBJECTIFS DE 2006–2007

CRITÈRES DE MESURE EN 2006–2007

Gens :

- Amélioration du rendement au chapitre de la sûreté de 10 % pour ce qui est de la fréquence et de la gravité des accidents.
- Amélioration de la mesure de rétroaction des employés.
- Atteinte de plus de 90 % des étapes de la planification des ressources.

Processus :

- Amélioration de 5 % de l'indice de qualité.
- Respect du calendrier et du budget plus de 90 % du temps.
- Amélioration de 5 % de l'indice environnemental par rapport à la moyenne des trois années précédentes.

Client :

- Maintien des résultats du tableau du bord relativement aux clients.
- Cote de 7 ou plus pour la qualité offerte au client dans 90 % des projets réalisés.
- Atteinte des objectifs d'amélioration de la performance client.

Aspect financier :

- Revenus de 596 millions de dollars.
- Sorties de fonds nettes de 54 millions de dollars.
- Marge de profit selon le budget ou mieux pour 90 % des projets.

Objectif sur cinq ans : Devenir un chef de file dans nos marchés en misant sur l'excellence du rendement et les relations d'affaires

Stratégies sur cinq ans

- Négocier et réaliser avec succès les contrats de remise en état et de retubage.
- Réaliser la vente de constructions nouvelles CANDU en Ontario et à l'échelle mondiale.
- Continuer d'assurer l'approvisionnement continu en isotopes et trouver de nouveaux clients.
- Renforcer le portefeuille des produits et services en mettant au point et en vendant des produits et services CANDU à valeur ajoutée.
- Se concentrer sur l'application de processus de qualité afin d'améliorer la satisfaction des clients.
- Étendre nos capacités par le recrutement, l'impartition, les partenariats et les acquisitions stratégiques.

Projets prioritaires

- Obtenir trois autres contrats de remise en état de CANDU 6 dans les deux premières années du plan et satisfaire toutes les exigences contractuelles commerciales.
- Satisfaire les exigences pour la construction de nouvelles centrales nucléaires en Ontario, incluant le lancement du réacteur CANDU avancé de génération III+.
- Poursuivre la production d'isotopes et mettre en service les nouvelles installations spécialisées de traitement et de production d'isotopes.
- Poursuivre le programme de changement de culture et améliorer le dialogue avec les employés afin d'assurer que les objectifs des employés sont alignés sur ceux de l'entreprise.

Objectif sur cinq ans : Faire preuve de vigilance et de leadership dans les domaines de la santé, de la sûreté, de l'environnement et de l'excellence opérationnelle

Stratégies sur cinq ans

- Encourager, communiquer et piloter une culture de la sûreté.
- Atteindre l'excellence opérationnelle en dépassant les objectifs en matière de respect de la politique et des règlements touchant l'environnement.
- Obtenir une prolongation des permis pour le NRU et Chalk River.
- Démontrer la valeur et la rentabilité des programmes et des activités des Laboratoires nucléaires.
- Démontrer que le programme de gestion des déchets et de déclassement progresse et qu'il apporte de la valeur.
- Travailler en étroite collaboration avec Ressources naturelles Canada à l'évaluation d'options pour l'avenir du NRU.

Projets prioritaires

- Renouveler le permis d'exploitation du site de Chalk River, y compris l'exploitation du réacteur de recherche et de production d'isotopes NRU.
- Assurer l'approvisionnement continu en isotopes.
- Mettre en œuvre le plan détaillé de gestion des déchets et de déclassement pour les sites nucléaires d'EACL.
- Travailler de près avec le gouvernement du Canada afin d'obtenir le financement nécessaire pour les laboratoires nucléaires nationaux de Chalk River.

Objectif sur cinq ans : Faire preuve de leadership dans le développement et l'application de technologies afin d'améliorer continuellement le rendement des réacteurs pendant leur cycle de vie

Stratégies sur cinq ans

- S'assurer que la base technologique respectera les exigences relatives à la sûreté, aux permis et au dimensionnement des réacteurs CANDU.
- Attirer des ressources clés et les maintenir en poste afin d'améliorer nos capacités.
- Se concentrer sur la mise au point de technologies et sur leur commercialisation afin d'améliorer la valeur offerte au client.

Projets prioritaires

- Développer l'ACR afin de répondre aux besoins des clients.
- Réinvestir dans l'infrastructure nucléaire incluant la gestion des connaissances.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Misant sur les récents contrats de remise en état accordés au Canada et sur les récents projets de constructions nouvelles en Chine et en Roumanie, qui ont connu beaucoup de succès, EACL continuera de saisir les occasions de projets de prolongation de la durée de vie des centrales et de ventes de nouveaux réacteurs à l'échelle internationale en mettant l'accent sur les pays où elle est déjà solidement établie.

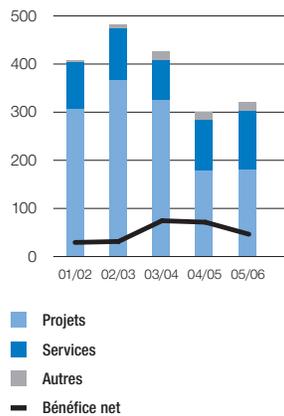
OPÉRATIONS COMMERCIALES

REVENUS TIRÉS DES OPÉRATIONS COMMERCIALES

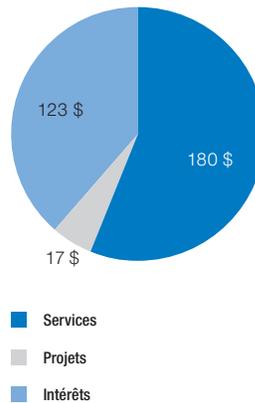
Les revenus tirés des opérations commerciales ont augmenté en 2005-2006, tandis que le bénéfice net par rapport aux ventes a chuté. Au cours de l'exercice précédent, le bénéfice net lié aux opérations commerciales comprenait des économies de coûts non récurrentes découlant d'une réduction des coûts liés aux garanties touchant les projets.

Du total des revenus de 320 millions de dollars tirés des Opérations commerciales, les exportations ont représenté 183 millions de dollars, contribuant de manière positive à une balance commerciale favorable pour le Canada en 2005-2006.

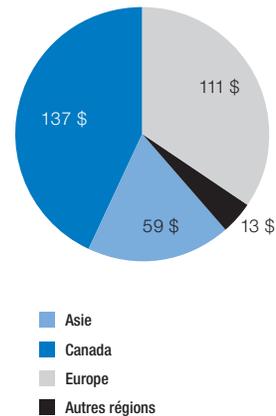
Revenus et bénéfice net
(en millions de dollars)



Revenus de 2005-2006
(en millions de dollars)
Opérations commerciales



Revenus de 2005-2006
(en millions de dollars)
Par région

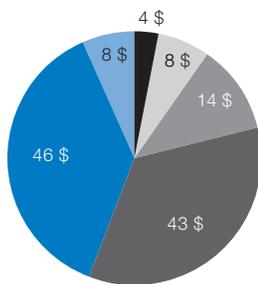


SERVICES

REVENUS TIRÉS DES SERVICES

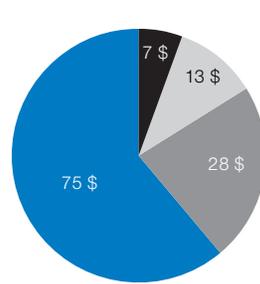
La diversité des revenus tirés des services et la couverture géographique constituent une base solide qui assurera la croissance future.

Revenus des services de 2005-2006
(en millions de dollars)
Par produit



- Produits de contrôle et d'information
- Combustible (gestion et manutention)
- Matériel autre que celui du cœur des réacteurs
- Autres produits
- Composantes du cœur des réacteurs
- Sécurité et analyse

Revenus des services de 2005-2006
(en millions de dollars)
Par région

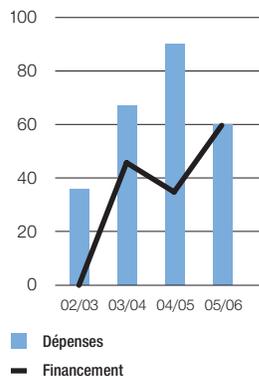


- Asie
- Canada
- Europe
- Autres régions

ACR

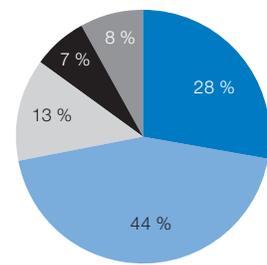
Les investissements dans l'ACR et le développement des marchés ont reculé en 2005-2006, reflet du réalignement de la stratégie de marché. EACL a encore franchi toutes les étapes de développement planifiées et a obtenu du gouvernement du Canada des fonds équivalant aux dépenses pour l'exercice.

Financement et dépenses liés à l'ACR
(en millions de dollars)



- Dépenses
- Financement

Dépenses liées à l'ACR en 2005-2006



- Ingénierie
- Recherche dirigée
- Contrôle de la qualité et autres dépenses
- Permis
- Expansion des affaires

SECTION FINANCIÈRE

29	RAPPORT DE GESTION	40	PERSPECTIVES
29	ÉNONCÉS PROSPECTIFS	42	GESTION DES RISQUES ET DES INCERTITUDES
29	APERÇU	45	ARRANGEMENTS HORS BILAN
29	FAITS SAILLANTS DE 2005–2006	46	NORMES COMPTABLES ADOPTÉES EN 2005–2006
29	TENDANCES DANS L'INDUSTRIE ET CONTEXTE	46	MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES
30	OBJECTIFS ET STRATÉGIES	46	CONVENTIONS ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES
31	FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS	48	RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION
31	CAPACITÉ DE PRODUIRE DES RÉSULTATS	48	RAPPORT DES VÉRIFICATEURS
32	REVUE FINANCIÈRE	49	BILAN CONSOLIDÉ
33	INDICATEURS CLÉS DE RENDEMENT FINANCIER	50	ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
34	OPÉRATIONS COMMERCIALES	51	ÉTAT CONSOLIDÉ DU CAPITAL D'APPORT
36	TECHNOLOGIE	51	ÉTAT CONSOLIDÉ DU DÉFICIT
37	GESTION DU PASSIF	52	ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
38	RÉSULTATS CONSOLIDÉS	53	NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
38	COMPARAISON AVEC LE PLAN DE L'ENTREPRISE	62/63	CONSEIL D'ADMINISTRATION ET MEMBRES DE LA DIRECTION
38	FLUX DE TRÉSORERIE ET FONDS DE ROULEMENT	64	GOVERNANCE
39	BILAN	67	RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE DES CINQ DERNIERS EXERCICES

RAPPORT DE GESTION

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion a été approuvé par le comité de vérification d'EACL. Il fournit des commentaires sur le rendement de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2006 et doit être lu avec les états financiers consolidés et les notes y afférentes figurant dans le présent rapport annuel.

Le rapport de gestion contient des énoncés prospectifs à propos d'EACL qui sont fondés sur les hypothèses que la direction jugeait raisonnables au moment de la rédaction du rapport. Ces énoncés prospectifs, de par leur nature, comportent nécessairement des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats futurs diffèrent sensiblement des prévisions actuelles. Nous prévenons le lecteur que les hypothèses sur les événements futurs, dont un grand nombre est indépendant de la volonté d'EACL, pourraient finalement se révéler incorrectes du fait qu'elles sont assujetties à des risques et incertitudes.

Aperçu

Les activités d'EACL englobent tous les aspects touchant la gestion du cycle de vie du réacteur CANDU, c'est-à-dire la conception et la construction de réacteurs nucléaires et de produits connexes, les services, la prolongation de la durée de vie et le déclassement des centrales et la gestion des déchets. De plus, EACL gère la production et l'approvisionnement d'une partie importante des besoins d'isotopes médicaux à l'échelle mondiale.

Au nom du gouvernement du Canada, EACL joue également un rôle stratégique unique qui s'inscrit dans la politique gouvernementale en matière de maintien et d'amélioration de la technologie nucléaire canadienne afin de satisfaire aux besoins d'approvisionnement en électricité du Canada et de s'acquitter, de manière sûre et efficace, de ses obligations de gestion des déchets hérités du passé. Ces activités sont financées en partie par le gouvernement du Canada et gérées à nos Laboratoires nucléaires, qui comprennent les installations de recherche et de développement (R et D) liées aux réacteurs CANDU à Chalk River, en Ontario, et à Pinawa (Whiteshell), au Manitoba.

Faits saillants de 2005–2006

- Les revenus du secteur Opérations commerciales se sont accrus de 19 millions de dollars, ou 6 %, en 2005–2006.

- Le projet à long terme de constructions nouvelles au site de Cernavoda se déroule comme prévu, 84 % des travaux de l'ensemble du projet étant terminés.
- Le carnet de commandes consolidé à la fin de 2005–2006 s'élevait à 1 278 millions de dollars (190 millions de dollars en 2004–2005), fruit de deux importants contrats de remise en état et de retubage décrochés au cours de 2005–2006.
- EACL a investi 60 millions de dollars dans le programme ACR-1000, ce qui est conforme au financement du gouvernement de 60 millions de dollars en 2005–2006, favorisant ainsi la réalisation des étapes cruciales planifiées.
- Le secteur Technologie a fait un investissement de 39 millions de dollars afin de soutenir la sûreté et le rendement du parc de réacteurs CANDU.
- Dans l'ensemble, l'encaisse d'EACL (y compris l'encaisse et les quasi-espèces, l'encaisse distincte et les placements à court terme) au 31 mars 2006 a atteint 111 millions de dollars (67 millions de dollars en 2004–2005) en raison surtout des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.
- EACL, dans le cadre du règlement d'un litige contractuel antérieur, a signé un nouveau contrat avec MDS Nordion, relativement à l'approvisionnement à long terme en isotopes.

Tendances dans l'industrie et contexte

- Dans son rapport publié en 2005 et intitulé «The New Economics of Nuclear Power», l'Association nucléaire mondiale (World Nuclear Association) prévoit que la demande d'énergie mondiale dépassera l'offre actuelle, ce qui signifie qu'il faudra trouver d'autres sources d'approvisionnement. En outre, de nouvelles centrales devront être construites afin de remplacer les installations vieillissantes qui devront être mises hors service dans les prochaines décennies. Le rapport explique également que les pressions accrues en faveur de technologies de production d'électricité plus écologiques ont eu pour résultat que plusieurs pays sont en train de réévaluer l'énergie nucléaire et de lui réserver une place de choix dans leurs diverses sources d'approvisionnement pour les années à venir.
- Dans le grand public, l'énergie nucléaire est de plus en plus considérée comme une source d'énergie sûre, fiable, abordable et respectueuse de l'environnement. Selon un sondage Ipsos-Reid (février 2006) mené pour le compte de l'Association nucléaire canadienne, 61 % des

personnes interrogées en Ontario préconisent l'énergie nucléaire. De plus, un rapport publié en 2005 par le Nuclear Energy Institute révèle que 70 % des Américains sont favorables à l'énergie nucléaire. Les préoccupations mondiales concernant la diversité et la sécurité des sources d'approvisionnement, les initiatives touchant le changement climatique et l'assainissement de l'air et le besoin d'une rentabilité accrue témoignent d'un avenir prometteur pour l'énergie nucléaire.

- Au Canada, il est de plus en plus reconnu que les besoins d'énergie à l'échelle requise ne pourront être comblés sans une augmentation de la capacité de production des centrales nucléaires, ce qui pourrait se réaliser en misant sur des constructions nouvelles combinées avec des travaux de remise en état des réacteurs existants.
- Les entreprises de services publics continuent de négocier des contrats qui transfèrent aux fournisseurs le risque lié aux projets. Cela favorise une responsabilité accrue relativement au rendement des projets et facilite les efficacités de coûts. Ce modèle est conforme à l'engagement clés en main d'EACL relativement à des projets importants.
- Les exigences d'obtention de permis liées au nucléaire ne cessent d'engendrer un niveau de conformité plus élevé.

Objectifs et stratégies

Pour réaliser sa vision, EACL vise trois grands objectifs à long terme :

1. Devenir un chef de file sur nos marchés en misant sur l'excellence du rendement et les relations d'affaires

EACL s'est engagée à offrir son plein soutien et à faire équipe avec ses fournisseurs et ses clients tout au long du cycle de vie de la gestion de la technologie nucléaire. En tirant parti de la synergie qu'offre sa capacité technologique, EACL fournit des solutions novatrices en maximisant la valeur pour les clients et le gouvernement du Canada. Compte tenu de son rôle d'expert dans le développement, la conception et la construction du réacteur CANDU, et dans la prestation des services qui s'y rattachent, et compte tenu de ses installations spécialisées, EACL est dans une position unique pour offrir à ses clients des produits et des services de qualité.

Afin d'atteindre cet objectif, EACL se concentrera sur les stratégies suivantes :

- Négocier et réaliser avec succès les contrats de remise en état et de retubage.
- Réaliser des ventes de constructions nouvelles de réacteurs CANDU au Canada et à l'échelle internationale.
- Poursuivre l'approvisionnement continu en isotopes et développer ce secteur.
- Consolider le portefeuille des produits et services en développant et en vendant des produits et services CANDU à valeur ajoutée.
- Se concentrer sur l'application de processus de qualité afin d'améliorer la satisfaction des clients.
- Élargir ses capacités par le recrutement, l'impartition, les partenariats et les acquisitions stratégiques.

2. Faire preuve de vigilance et de leadership dans les secteurs de la santé, de la sûreté, de l'environnement et de l'excellence opérationnelle

Afin de réaliser son potentiel en tant que chef de file de l'industrie, EACL s'est donné comme objectif de se positionner comme un leader mondial dans les technologies touchant l'environnement et la

santé. EACL s'est engagée à gérer ses capacités en recherche et développement (R et D) nucléaires et en gestion des déchets et son infrastructure connexe, au nom du gouvernement du Canada, de manière efficace afin de répondre aux exigences touchant la réglementation, la sûreté, l'environnement et les aspects techniques. La santé et la sécurité de nos employés, les collectivités que nous desservons et la sûreté de nos produits sont d'une importance primordiale dans la conduite des affaires d'EACL. Des stratégies sont élaborées et mises en œuvre afin d'assurer que les activités à toutes les installations d'EACL sont menées de manière à respecter, voire dépasser les normes prescrites par les règlements en vigueur.

Les stratégies pour atteindre cet objectif sont les suivantes :

- Favoriser, communiquer et soutenir une culture de la sûreté.
- Atteindre l'excellence opérationnelle en améliorant notre rendement sur le plan de l'environnement.
- Obtenir des prolongations de permis pour les Laboratoires de Chalk River (LCR), y compris le réacteur national de recherche universel (National Research Universal – NRU).
- Démontrer la valeur et la rentabilité des programmes et des activités des Laboratoires nucléaires.
- Obtenir un financement durable pour la remise en état des LCR.
- Montrer que le programme de gestion des déchets et de déclassé-ment progresse et apporte de la valeur. Dans le cadre de ce programme, EACL cherche à réduire et, en bout de ligne, à s'acquitter de ses obligations rattachées à la gestion des déchets hérités du passé aux sites d'EACL.

3. Jouer un rôle de premier plan dans le développement et les applications technologiques afin d'améliorer continuellement le rendement du réacteur CANDU pendant son cycle de vie

EACL s'assure que ses compétences et ses installations sont à la hauteur en matière de conception et d'obtention de permis pour les clients nationaux et internationaux pendant la durée de vie de tous les réacteurs CANDU. Il s'agit de travaux de R et D qui sont généralement menés dans les laboratoires nucléaires financés par le gouvernement national dans d'autres pays, et non par des fournisseurs d'énergie nucléaire qui se concentrent sur les travaux commerciaux et de développement appliqué qui débouchent directement sur des produits et des services. À ce titre, EACL est unique puisqu'elle joue à la fois le rôle de laboratoire national et de fournisseur de réacteurs. Cette capacité intégrée assure un transfert de technologie plus efficace des Laboratoires nucléaires aux produits et services commerciaux. Nos investissements continus et l'exploitation de nos capacités en R et D et en gestion des déchets contribuent à accroître la capacité d'EACL d'effectuer des travaux de R et D tout en étant en mesure de satisfaire aux exigences en matière de politique publique.

Les stratégies visant à atteindre cet objectif sont les suivantes :

- S'assurer que l'infrastructure technologique d'EACL, y compris les connaissances techniques, les outils et les installations nucléaires développés sur une période de 60 ans, permettra de répondre aux besoins continus de sûreté, d'obtention de permis et de conception pour l'ensemble du parc de réacteurs CANDU.
- Attirer des ressources clés et les maintenir en poste afin d'améliorer sans cesse nos capacités.

- Se concentrer sur le développement technologique et sur la commercialisation pour améliorer la valeur offerte au client.

Facteurs clés de succès

Engagement envers les clients

La réussite commerciale a un lien direct avec la satisfaction de la clientèle. EACL assure sa réussite en observant les conditions contractuelles, en fournissant des produits et services économiques et novateurs et en offrant un soutien continu aux clients. La capacité démontrée d'EACL de livrer avec succès des projets CANDU selon l'échéancier et le budget renforce la performance prévue relativement aux contrats en cours et futurs. EACL continue d'utiliser sa capacité en R et D pour livrer des produits et services économiques de qualité supérieure et fournir au client un soutien novateur continu fondé sur une solide connaissance des réacteurs CANDU.

LE TAUX DE SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE S'EST CONSIDÉRABLEMENT AMÉLIORÉ EN 2005-2006 POUR LE TROISIÈME EXERCICE CONSÉCUTIF

Perception publique de l'énergie nucléaire

Il est capital pour assurer la réussite à long terme d'EACL que le public reconnaisse les avantages de l'énergie nucléaire. EACL s'est engagée à maintenir un dialogue ouvert et honnête au moment opportun, et qui porte sur les préoccupations exprimées par les Canadiens. Nous sommes convaincus qu'en établissant une communication efficace, le public prendra de plus en plus conscience que l'option nucléaire CANDU en est une vraiment canadienne, excellente et sûre selon les normes mondiales, et que l'on doit la soutenir pour le bien de tous. Les stratégies d'EACL comprennent des investissements continus dans la R et D afin de préserver l'excellente performance du parc de réacteurs CANDU. Cela devrait, en retour, permettre d'accroître la production d'énergie propre économique en remplacement de l'énergie produite à partir du charbon, et de répondre à la demande croissante.

UN SONDAGE IPSOS-REID RÉVÈLE QUE 61 % DES ONTARIENS SONT EN FAVEUR DE L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

Recherche et développement (R et D)

La capacité d'EACL de tirer profit du développement et d'utiliser la propriété intellectuelle en temps opportun est déterminante pour sa réussite commerciale future. De bonnes compétences techniques constituent une base solide pour développer et produire de nouveaux produits et services et de nouvelles solutions rentables afin d'offrir plus d'avantages, une meilleure qualité et plus de valeur aux clients. Le vaste réservoir de technologie en croissance constante qui existe au sein du programme de R et D peut être utilisé pour un large éventail d'activités commerciales. Le réacteur CANDU avancé (Advanced CANDU Reactor-1000 – ACR-1000), qui devrait réduire considérablement les coûts en capital et le temps

L'INDICE D'EFFICACITÉ DE R ET D S'EST AMÉLIORÉ POUR S'ÉTABLIR À 89 %, CE QUI EST SUPÉRIEUR AUX PRÉVISIONS

de construction, est la pierre angulaire de la capacité en R et D. L'ACR-1000 est en voie de positionner EACL comme un concurrent redoutable dans la technologie des réacteurs de la prochaine génération. EACL évalue sa performance sur le plan de la R et D à l'aide d'un indice qui est utilisé par le gouvernement du Canada pour évaluer l'excellence en sciences et technologie. L'indice est aligné et pondéré en fonction de plusieurs facteurs dont la pertinence du projet, la qualité et le mérite scientifiques, l'incidence et la preuve des résultats, la commercialisation et le lieu de travail de choix.

Compétences en gestion de projets

En complément de la capacité en R et D, il y a les contrats structurés pour offrir de la valeur et être mis en œuvre en temps voulu grâce à une gestion de projets efficace. Le secteur Opérations commerciales d'EACL possède de solides assises dans la gestion de projets d'envergure et dans l'utilisation de ressources, systèmes et techniques cohérents et efficaces pour la réalisation de tels projets.

LES SIX DERNIERS GRANDS PROJETS DE CONSTRUCTIONS NOUVELLES ONT ÉTÉ ACHÉVÉS SELON LE CALENDRIER ET LE BUDGET

C'est dans ce secteur que s'acquiert l'expérience en gestion de projets, que les employés reçoivent une formation et développent leurs compétences en gestion de projets et leur sens des affaires. La place importante qu'occupe ce secteur découle des projets qui ont remporté beaucoup de succès sur les marchés étrangers au cours des dernières années, qui ont été réalisés selon le calendrier et le budget, et des projets de remise en état importants qui se déroulent actuellement.

Capacité de produire des résultats

Produit de calibre mondial

EACL a mis au point et commercialisé une technologie de calibre mondial très performante, le réacteur CANDU, qui est en exploitation dans sept pays. La performance du parc de réacteurs CANDU 6, avec un facteur de charge cumulé de 86 %, démontre effectivement son rendement par rapport à d'autres réacteurs semblables dans le monde. À l'heure actuelle, l'énergie nucléaire comble près de 15 % des besoins d'électricité du Canada, et plus de 50 % de ceux de l'Ontario. Le réacteur CANDU s'est avéré

L'EXPLOITATION DU RÉACTEUR CANDU 6 AFFICHE UN FACTEUR DE CHARGE CUMULÉ DE 86 %

une technologie sûre, économique et fiable au cours de ses quarante années d'existence. Un avantage concurrentiel important du réacteur CANDU est sa capacité de rechargement en marche, qui offre plus de souplesse pour la planification des travaux de maintenance. EACL s'est engagée envers l'amélioration continue afin de perfectionner et d'élargir sa gamme de produits et de processus.

Partenariats

La force d'EACL réside dans sa capacité de conserver et d'améliorer les connaissances techniques liées aux activités nucléaires, et de gérer des projets commerciaux et non commerciaux. Les alliances stratégiques avec des entreprises commerciales et des établissements de recherche contribuent à la capacité de croissance d'EACL. Des ententes avec de grandes sociétés internationales, notamment l'équipe

CANDU (annoncée en mars 2006) qui se compose de SNC-Lavalin Nucléaire, General Electric Canada, Hitachi Canada et Babcock & Wilcox Canada, sont en place pour permettre à EACL de répondre aux demandes des clients et de livrer concurrence de manière efficace. Ces alliances sont indispensables pour atténuer les risques commerciaux liés à l'exécution de projets et améliorer le potentiel de marché et de profit pour EACL, ses partenaires et ses clients.

Soutien du gouvernement du Canada

Le soutien du gouvernement, aux paliers fédéral et provincial, a grandement contribué, à ce jour, au développement et au succès de l'industrie nucléaire canadienne. Notamment, le financement gouvernemental actuel soutient le mandat en matière de politique publique. Le gouvernement finance actuellement 104 millions de dollars par année, ou environ 50 %, du programme permanent de R et D nucléaire. Le reste est financé par les activités commerciales du secteur Technologie d'EACL et par les profits des Opérations commerciales. Le gouvernement appuie également le développement de l'ACR-1000, qui est jugé important pour répondre aux besoins énergétiques futurs du Canada. Le montant du financement de l'ACR-1000 varie chaque année et est approuvé annuellement selon les conditions du marché et l'économie d'entreprise. Par ailleurs, le gouvernement du Canada soutient la technologie CANDU à un niveau élevé à l'échelle internationale, en contribuant à des alliances internationales en R et D.

La Société a tiré profit des investissements et du soutien du gouvernement dans EACL, et par son entremise, pour développer une industrie nucléaire à part entière. Un soutien continu contribuera à protéger les investissements du Canada dans l'industrie et à maintenir le nucléaire comme une option énergétique viable. Le gouvernement du Canada a indiqué son intention d'engager des fonds totalisant 520 millions de dollars pour le programme de déclassement et de gestion des déchets, et un protocole d'entente est actuellement en voie de négociation avec Ressources naturelles Canada, qui fournira à EACL le financement nécessaire pour mettre le plan en œuvre. Cela permettra à EACL d'exécuter les activités prévues au cours des cinq prochaines années, conformément à son plan de déclassement.

Dépenses de gestion des déchets et de déclassement projetées sur 5 ans – Gestion du passif (en millions de dollars)

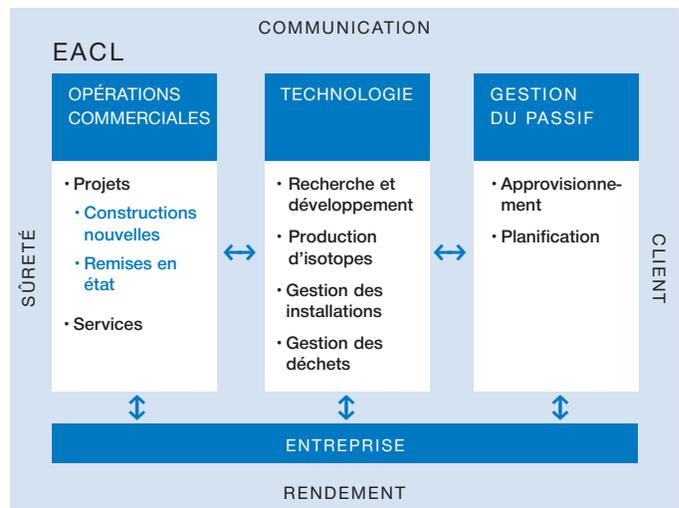


Infrastructure de R et D

EACL maintient une importante infrastructure de R et D qui soutient le parc actuel de réacteurs CANDU et développe de nouvelles technologies. Cette infrastructure fournit à EACL une ressource vitale pour assurer sa réussite à long terme et lui procurer un important avantage concurrentiel. L'infrastructure de R et D d'EACL contribue également à livrer des solutions dont la sûreté et le rendement sont à l'image de l'ensemble du parc de réacteurs CANDU, aidant ainsi ce dernier à dépasser les normes internationales et, par conséquent, à maintenir la crédibilité de l'industrie. L'assurance à long terme de la technologie nucléaire repose dans le maintien d'une infrastructure de R et D efficace. Des investissements continus dans une telle infrastructure seront un gage de la capacité d'EACL de faire avancer l'option nucléaire au Canada.

Organisation

L'une des plus importantes entreprises de haute technologie du Canada, EACL compte quelque 4 000 employés, dont environ 3 000 ingénieurs, scientifiques et technologues hautement qualifiés dans un large éventail de disciplines techniques. L'utilisation optimale de ses ressources humaines représente un autre élément essentiel de l'atteinte des objectifs généraux d'EACL. À cette fin, EACL a pour politique d'établir et de maintenir un milieu de travail qui attirera, fidélisera, perfectionnera et motivera efficacement des employés chevronnés aux compétences requises. Des employés de haut calibre dans les domaines scientifique, technique et technologique ainsi que du personnel de gestion et de bureau possédant une vaste expérience sont indispensables à son succès à long terme. Afin d'atteindre ses objectifs efficacement, EACL a restructuré ses activités, aux fins de la présentation de l'information financière, en unités d'exploitation représentant trois secteurs distincts ayant chacun des responsabilités en matière de résultats ou de dépenses. De plus, des programmes fondamentaux visant à apporter des changements à la culture d'EACL ont contribué à améliorer la satisfaction de la clientèle et les processus de livraison d'EACL. Dans l'année à venir, la Société accélérera un programme existant de gestion du changement afin d'encourager l'excellence à l'échelle de l'organisation et de respecter ses engagements. Nous nous concentrerons sur les quatre secteurs clés qui aideront EACL à atteindre des résultats remarquables : sûreté, satisfaction de la clientèle, excellence au niveau du rendement, dialogue et communication avec les employés.

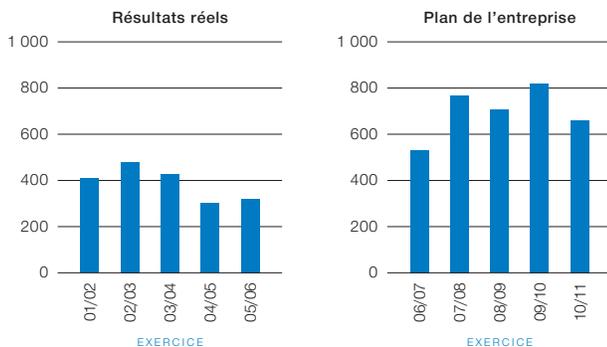


Revue financière

EACL organise ses activités sectorielles et évalue ses résultats financiers selon trois secteurs dans le but de favoriser une plus grande transparence quant à la présentation de l'information financière et à la responsabilité à l'égard des objectifs du programme dans un esprit de bonne gouvernance. Chaque secteur veille à l'atteinte de ses objectifs financiers, tels qu'ils sont établis dans le plan de la Société qui est soumis à l'approbation de l'actionnaire à l'ouverture de chaque exercice.

Le secteur Opérations commerciales est responsable de deux sphères d'activité : les Projets et les Services. Les Projets comprennent les

Revenus des opérations commerciales (en millions de dollars)



constructions nouvelles et les remises en état, ainsi que les services de gestion de projets connexes, l'approvisionnement en équipement et la vente d'eau lourde. Les Services englobent une gamme complète de produits et de services techniques et d'ingénierie qui appuient l'exploitation des centrales CANDU et qui améliorent la productivité et la compétitivité des clients. Au cours des cinq derniers exercices, les revenus des Opérations commerciales ont été durement touchés par une baisse générale des activités et l'achèvement de plusieurs projets de constructions nouvelles. Toutefois, le plan d'affaires quinquennal d'EACL reflète une hausse importante des revenus et des activités grâce à des projets de remise en état et de retubage, et à des projets de constructions nouvelles. Le carnet de commandes actuel d'EACL, qui s'élève à 1 278 millions de dollars, et les prévisions de la demande énergétique viennent appuyer ces faits.

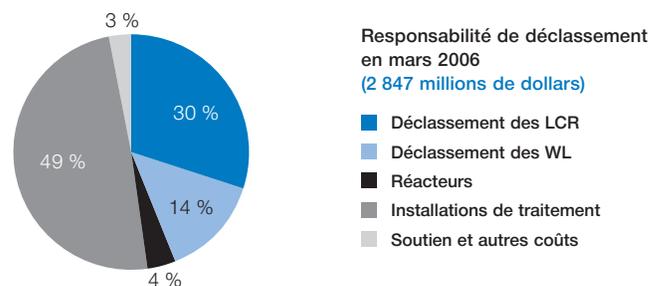
Le secteur Technologie développe la nouvelle technologie des réacteurs et soutient les aspects touchant la sûreté, l'obtention de permis et la conception liés au cycle de vie des produits CANDU et d'autres technologies nucléaires canadiennes. Ce secteur fabrique également et vend des isotopes médicaux, construit des installations de production d'isotopes et fournit des services de gestion des déchets et de déclaassement. Une partie importante de la mission de Technologie est d'exécuter le mandat en matière de politique publique du Canada visant à promouvoir la technologie et l'industrie nucléaires canadiennes au moyen de son infrastructure technologique, qui comprend des laboratoires et des installations nucléaires. EACL s'acquitte de ce mandat de la manière suivante :

- Soutient la production continue et fiable de 15 % de l'électricité du Canada de manière sûre et efficace.
- Fait la promotion de l'énergie nucléaire comme source crédible de production d'électricité propre.
- Produit des isotopes médicaux en vue de leur distribution à l'échelle mondiale.
- Représente le Canada sur la scène internationale en ce qui concerne les traités touchant le nucléaire et les questions scientifiques.

CONTRIBUTION D'EACL À LA POLITIQUE PUBLIQUE DU GOUVERNEMENT DU CANADA

PRODUCTION SÛRE D'ÉLECTRICITÉ	AIR PUR	PRODUCTION D'ISOTOPES MÉDICAUX	RÉPUTATION SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE
-------------------------------	---------	--------------------------------	--

Le secteur Gestion du passif gère le programme de gestion des déchets et de déclaassement, et est responsable du financement reçu du gouvernement du Canada pour le programme. Cette responsabilité émane d'une myriade de sources, y compris les activités précédant la constitution en société d'EACL, les déchets reçus des universités, des installations médicales, du gouvernement et de l'industrie partout au Canada, et de la R et D visant à soutenir le programme d'énergie nucléaire du Canada. De plus, le secteur Gestion du passif exploite le Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité selon une entente relative au recouvrement des coûts pour Ressources naturelles Canada.



Indicateurs clés de rendement financier

EACL évalue régulièrement son rendement à l'aide d'indicateurs clés de rendement financier comme les revenus et le carnet de commandes, le niveau de financement disponible, le bénéfice net par secteur d'activité et par unité d'exploitation, le bénéfice net consolidé, la marge brute par projet, le facteur d'utilisation des ressources, le ratio frais de vente et d'administration/revenus et financement, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, l'encaisse et le fonds de roulement.

Sommaire des indicateurs clés de rendement financier

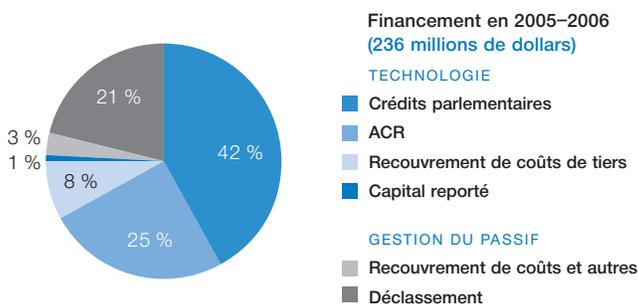
(en millions de dollars)	2005-2006	2004-2005
Revenus		
Opérations commerciales	320 \$	301 \$
Technologie	87	55
Total des revenus	407 \$	356 \$
Carnet de commandes		
	1 278 \$	190 \$
Financement		
Technologie	180 \$	153 \$
Gestion du passif	56	47
Financement total	236 \$	200 \$
Bénéfice net (perte nette) par secteur d'activité		
Opérations commerciales	47 \$	72 \$
Technologie	33	(106)
Gestion du passif	(75)	(1 807)
Bénéfice net total (perte nette totale)	5 \$	(1 841)\$
Autres		
Ratio frais de vente et d'administration/revenus et financement	18,0 %	18,5 %
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	56 \$	(50)\$
Fonds de roulement	(51)	(4)
Total de l'actif	1 054 \$	863 \$

Revenus

Les revenus des Opérations commerciales dans tous les secteurs d'activité ont augmenté pour s'établir à 407 millions de dollars en 2005–2006, par rapport à 356 millions de dollars en 2004–2005, ce qui reflète des nouveaux contrats de remise en état et de retubage compensés par une baisse des revenus tirés de projets importants sur le point d'être terminés. De plus, à la suite du règlement satisfaisant d'un litige contractuel avec MDS Nordion, EACL a constaté 33 millions de dollars de revenus antérieurement reportés. Le carnet de commandes des clients en date du 31 mars 2006 a totalisé 1 278 millions de dollars (190 millions de dollars en 2004–2005), témoignant des nouveaux projets de remise en état et de retubage.

Financement

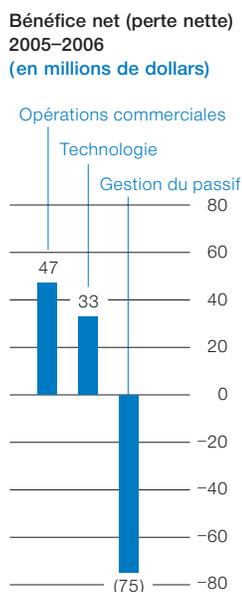
Le financement se compose de crédits du gouvernement, de financement pour le déclassement, du recouvrement de coûts et de financement reporté pour les immobilisations. En 2005–2006, EACL a reçu du financement pour le développement du réacteur ACR-1000, la R et D et



l'exploitation des sites aux LCR. Le financement du déclassement est assuré à même les ventes de stocks d'eau lourde financés par le gouvernement. Le produit de ces ventes est réparti et utilisé pour les activités de déclassement au sein du secteur Gestion du passif. Le recouvrement de coûts représente les programmes de développement courants en vertu d'ententes de partage des coûts avec des compagnies d'électricité nationales exploitant des réacteurs CANDU. Le financement total est passé à 236 millions de dollars en 2005–2006 (200 millions de dollars en 2004–2005), en raison surtout du soutien additionnel pour le développement de l'ACR-1000.

Bénéfice net (perte nette) par secteur d'activité

La croissance des revenus et la rentabilité sont les principaux objectifs financiers des Opérations commerciales. Au cours des cinq derniers exercices, la contribution des Opérations commerciales au bénéfice net a totalisé 256 millions de dollars, dont 47 millions en 2005–2006. Technologie a subi une perte découlant de l'exploitation de 28 millions de dollars au cours de l'exercice, compensée par un gain non



récurrent de 61 millions de dollars à la reprise de provisions pour pertes liées à des projets constituées antérieurement, et à la reprise de provisions pour frais légaux relatives au contrat d'approvisionnement en isotopes préalablement conclu avec MDS Nordion. Compte tenu de ce gain, Technologie déclare un bénéfice net de 33 millions de dollars en 2005–2006. Le secteur Gestion du passif a présenté une perte nette de 75 millions de dollars, attribuable surtout aux dépenses de désactualisation pour l'exercice en cours liées au passif de déclassement. Les dépenses de désactualisation représentent une augmentation de la valeur actuelle nette de l'obligation de déclassement en raison du passage du temps. Compte tenu de la perte nette au secteur Gestion du passif, la Société a constaté un bénéfice net de 5 millions de dollars pour l'exercice.

Autres

Le ratio frais de vente et d'administration/revenus et financement est moins élevé qu'à l'exercice précédent, malgré des besoins d'expansion des affaires plus élevés et des coûts additionnels pour l'exécution de nouveaux projets d'importance. EACL continue d'assurer et de maintenir un équilibre approprié entre les revenus, le financement et les frais de vente et d'administration, tout en maintenant un niveau adéquat d'activités de vente et de marketing pour assurer sa croissance.

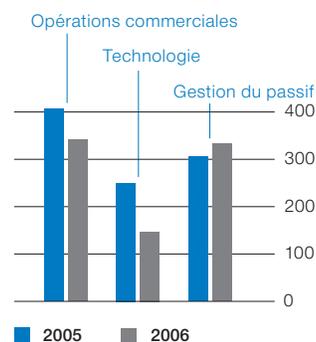
L'achèvement réussi des étapes clés de nouveaux projets d'importance et un bénéfice net accru ont généré des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de 56 millions de dollars, comparativement à un décaissement de 50 millions de dollars en 2004–2005.

Le total de l'actif au 31 mars 2006 s'élevait à 1 054 millions de dollars, une hausse de 191 millions de dollars par rapport à 2004–2005. L'accroissement des paiements d'étapes des projets et les volumes d'affaires ont entraîné respectivement des augmentations de 44 millions de dollars de l'encaisse (y compris les placements à court terme) et de 60 millions de dollars de créances. De plus, par suite du règlement du litige avec MDS Nordion, la Société a acquis 44 millions de dollars de stocks liés à la production d'isotopes et a investi 47 millions de dollars pour achever la construction des réacteurs Maple.

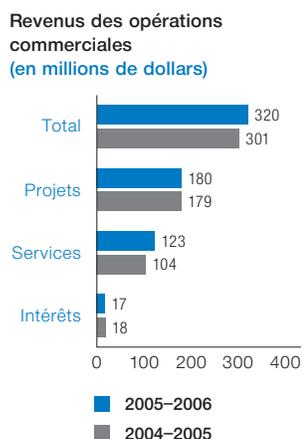
Opérations commerciales

Le secteur Opérations commerciales est responsable de la vente, de la commercialisation, des relations clients et de la prestation de produits et services commerciaux à ses clients CANDU. Parmi les points saillants de 2005–2006, citons l'octroi de deux contrats importants, le premier avec Énergie Nouveau-Brunswick pour la remise en état de la centrale CANDU à Point Lepreau, et le deuxième avec Bruce Power pour le retubage des réacteurs CANDU aux tranches Bruce A1 et Bruce A2. Ces projets assureront la production d'électricité propre,

Actif par secteur d'activité (excluant l'encaisse) (en millions de dollars)



fiable et à coût abordable, ce qui est essentiel à la sûreté de l'approvisionnement en électricité du Canada. La valeur de ces deux contrats pour EACL totalise environ 1 170 millions de dollars. La plupart des avantages financiers se feront sentir dans les années futures, avec la mobilisation des ressources entreprise au cours du présent exercice. Quoi qu'il en soit, les revenus tirés des démarrages de projets dans le domaine de la remise en état ont diversifié les revenus et contribué à atténuer l'incidence de la réduction des activités dans le secteur des constructions nouvelles, signe que les projets en cours sont terminés ou sur le point de l'être. Les aspects économiques de la remise en état des réacteurs CANDU et leurs avantages sur le plan environnemental sont plutôt convaincants, et EACL prévoit mener d'autres projets de remise en état au Canada et à l'étranger. Mises à part les activités de remise en état et de retubage, notre secteur des services a connu une forte croissance en 2005-2006, les activités s'étant intensifiées sur les marchés canadiens et internationaux. Dans ce contexte, les revenus des Opérations commerciales ont augmenté pour s'établir à 320 millions de dollars, par rapport à 301 millions de dollars à l'exercice précédent.



Malgré l'amélioration des revenus, le bénéfice net a fléchi à 47 millions de dollars par rapport à 72 millions de dollars au dernier exercice. À l'exercice précédent, la Société a atténué ses attentes pour ce qui est des coûts liés aux garanties et autres obligations touchant des projets qui ont été achevés avec succès ou qui sont sur le point de l'être, et qui ont entraîné une hausse du bénéfice.

Projets

Les principaux inducteurs du secteur Projets sont décrits ci-dessous :

- La réalisation des projets selon l'échéancier et le budget grâce aux compétences uniques d'EACL et à son processus rigoureux de surveillance de la qualité;
- Le respect des spécifications des contrats et des exigences des clients;
- L'établissement de partenariats stratégiques visant à accroître la part de marché; et
- La conclusion d'ententes contractuelles et de financement innovatrices.

Les revenus tirés des Projets ont augmenté pour s'établir à 180 millions de dollars (179 millions de dollars en 2004-2005), ce qui témoigne d'une baisse d'activité pour les projets sur le point d'être achevés, compensée par l'incidence de nouveaux contrats de remise en état.

Le secteur Projets a fait ses preuves dans la gestion réussie de projets importants au cours des dix dernières années en Chine, en Corée et en Roumanie. Ce succès s'est répété au cours du dernier exercice avec l'octroi de deux contrats de remise en état, qui confirme les capacités et le savoir-faire d'EACL dans le secteur de la remise en état.

Dans l'avenir, EACL poursuivra des occasions de nouvelles constructions de réacteurs CANDU en Chine et en Roumanie, ainsi que sur de nouveaux marchés potentiels aux États-Unis et au Royaume-Uni. Au Canada, le potentiel de constructions nouvelles augmente, et EACL est bien positionnée pour pénétrer ce marché avec son CANDU 6 ou le nouvel ACR-1000 dans des provinces comme l'Ontario, l'Alberta et le Nouveau-Brunswick. Dans le marché de la remise en état, les tranches CANDU 6 à Wolsong (Corée), Gentilly (Québec, Canada) et Embalse (Argentine) seront toutes confrontées à des décisions concernant la prolongation de leur durée de vie dans un avenir prochain, et EACL poursuit énergiquement ces occasions, en plus de nouvelles occasions avec Bruce Power et Ontario Power Generation en Ontario.

Services

Les inducteurs des Services consistent à satisfaire les besoins des clients en améliorant leur capacité de production, en augmentant la sûreté de l'exploitation et en optimisant le rendement du réacteur. Les forces des Services résident dans les compétences techniques liées au réacteur CANDU, dans sa capacité à développer des produits et à réagir en cas d'urgence, ainsi que dans d'autres possibilités uniques liées à sa spécialisation.

Les revenus des Services ont progressé de 18 % pour s'établir à 123 millions de dollars, en raison de l'augmentation de la vente de produits commerciaux et de services d'ingénierie tant au Canada qu'à l'étranger. Un portefeuille élargi de produits technologiques a particulièrement contribué à cette croissance, notamment la vente de filtres à tamis pour les systèmes de refroidissement d'urgence en Europe, la technologie améliorée de nettoyage des tubes de générateur de vapeur et l'obtention de permis pour le combustible à faible réactivité cavitaire au Canada. Les filtres à tamis pour les systèmes de refroidissement d'urgence offrent la souplesse voulue pour s'adapter aux centrales existantes. Le combustible à faible réactivité cavitaire et les générateurs de vapeur à performance améliorée témoignent de la capacité des Services de s'acquitter de son mandat de rehausser le rendement des centrales CANDU en exploitation.

Au cours de l'exercice écoulé, le secteur Services a continué de consolider sa position sur le marché en obtenant le statut de fournisseur privilégié auprès de plusieurs clients, et en le maintenant, en améliorant la prestation de projets par la mise en place d'un système de gestion de projets plus rigoureux et d'un processus amélioré d'assurance de la qualité afin de faciliter la gestion et le contrôle efficaces des coûts de projet. En outre, le secteur Services a percé de nouveaux marchés comme la France et les États-Unis avec sa gamme de filtres à tamis. Par suite des ventes fructueuses de produits sur le marché européen l'an dernier, EACL a décroché quatre contrats de plusieurs millions de dollars au cours de l'exercice, rehaussant ainsi les ventes en Europe et étendant les ventes de produits visant à améliorer la sûreté sur les marchés du nucléaire aux États-Unis. Par ailleurs, une technologie améliorée de nettoyage des tubes de générateur de vapeur a été mise en œuvre à Bruce Power. Elle améliore l'efficacité thermique des réacteurs vieillissants et augmente considérablement leur rendement.

Les Services, de concert avec Technologie, continuent de tirer parti des débouchés commerciaux en Europe, aux États-Unis et en Asie pour les technologies, les produits et les services conçus pour améliorer la sûreté et le rendement. Le secteur Services prévoit une importante croissance des travaux de remise en état au cours des prochaines

années. Nous augmenterons nos investissements afin d'accroître notre portefeuille de produits et services dans le but d'améliorer le rendement du réacteur CANDU. De plus, nous créerons des partenariats stratégiques afin de tirer parti de nos forces respectives et d'accroître notre capacité de livrer des résultats.

Technologie

Le principal mandat du secteur Technologie est d'assurer et d'améliorer la sûreté des réacteurs CANDU, le processus d'obtention de permis et la technologie à la base de la conception de ces réacteurs, grâce à la R et D et à l'innovation. Les activités du secteur comprennent la gestion des laboratoires nucléaires de Chalk River et de WhiteShell, la production d'isotopes, la construction d'installations de production d'isotopes et la mise au point de l'ACR et d'autres technologies nouvelles. L'objectif financier de ce secteur consiste à gérer en cherchant à atteindre des résultats cibles précis, selon le niveau de financement engagé. Le financement provient des crédits fédéraux et, dans une moindre mesure, des contrats de partage des coûts avec des compagnies d'électricité de provinces canadiennes. Ce secteur mène également des activités génératrices de revenus, qui contribuent au financement global du programme de R et D. Les activités qui génèrent des revenus, notamment la production et la vente d'isotopes médicaux et les travaux de R et D à des fins commerciales, sont menées dans le but de réaliser un profit.

Technologie (en millions de dollars)	2005-2006	2004-2005
Revenus	87 \$	55 \$
Financement		
Laboratoires nucléaires	120	118
ACR-1000	60	35
Financement total	180 \$	153 \$
Dépenses		
Laboratoires nucléaires*	235	224
ACR-1000	60	90
Total des dépenses	295 \$	314 \$
Bénéfice net (perte nette)		
Laboratoires nucléaires*	(28)\$	(51)\$
Gain à la reprise de provisions	61	
ACR-1000	0	(55)
Bénéfice net (perte nette)	33 \$	(106)\$

* Comprend les dépenses liées à l'approvisionnement en isotopes et les dépenses connexes.

Les revenus de Technologie sont passés de 55 millions de dollars en 2004-2005 à 87 millions de dollars. Cette progression reflète le règlement du litige contractuel avec MDS Nordion, qui a donné lieu à un rajustement non récurrent des revenus tirés des isotopes. Ces revenus étaient antérieurement reportés dans le bilan en raison d'un litige lié à un paiement. Mis à part cet élément, les revenus se comparent à ceux de l'exercice précédent, car le volume des isotopes produits en 2005-2006 est sensiblement le même qu'à l'exercice précédent. Le taux de fiabilité des isotopes produits par le réacteur NRU est demeuré élevé, soit à 96 %, tout au long de l'exercice, même si la disponibilité du réacteur était comparable à celle de l'exercice précédent.

Le financement total des activités de Technologie pour 2005-2006 a atteint 180 millions de dollars, comparativement à 153 millions de dollars à l'exercice précédent. Le financement comprend des crédits, le recouvrement des coûts auprès de tiers et un financement reporté pour les immobilisations provenant des crédits reçus des exercices antérieurs, qui servent à contrebalancer l'amortissement connexe.

Le financement total se présente comme suit : crédits du gouvernement du Canada, 160 millions de dollars; soutien de l'ACR-1000, 60 millions de dollars, et soutien des Laboratoires nucléaires, 100 millions de dollars, en regard de respectivement 35 millions de dollars et 99 millions de dollars, à l'exercice précédent. Le recouvrement des coûts auprès de tiers a atteint 18 millions de dollars, comparativement à 15 millions de dollars en 2004-2005, ce qui représente le financement du Groupe des propriétaires de centrales CANDU (GPC) pour la sûreté, l'obtention de permis et la conception du réacteur CANDU. L'augmentation est attribuable dans une large mesure à l'examen continu des tubes de force des centrales CANDU canadiennes, aux termes d'un contrat de cinq ans signé avec les compagnies d'électricité en 2004. L'amortissement du financement reporté pour les immobilisations a fléchi à 2 millions de dollars (4 millions de dollars en 2004-2005), étant donné qu'un nombre important d'actifs financés par le gouvernement a été complètement amorti au cours de l'exercice.

Financement de la technologie

(en millions de dollars)	2005-2006	2004-2005
Financement		
Crédits parlementaires	160 \$	134 \$
Recouvrement de coûts de tiers	18	15
Amortissement du financement reporté pour les immobilisations	2	4
Financement total	180 \$	153 \$

Les activités de développement pour l'ACR-1000 se sont poursuivies comme prévu au cours de l'exercice, les dépenses d'exploitation constatées de 60 millions de dollars ayant été entièrement compensées par du financement gouvernemental. Au cours de l'exercice précédent, des dépenses nettes de 55 millions de dollars ont été comptabilisées en raison d'un financement du gouvernement moins élevé de 35 millions de dollars et de dépenses plus élevées de 90 millions de dollars, nécessaires pour franchir les étapes cruciales d'expansion des affaires confirmées.

Les travaux de construction d'installations de production d'isotopes et d'installations connexes vont bon train en vue du contrat d'approvisionnement à long terme en isotopes conclu avec MDS Nordion. Ces installations conçues uniquement pour la production d'isotopes sont uniques en leur genre, puisqu'il s'agira des premiers réacteurs au monde à être utilisés à de telles fins. Les litiges contractuels ont été réglés dans le cadre d'un processus de médiation volontaire au cours de l'exercice. Un nouveau contrat a été signé avec MDS Nordion, dans la dernière partie de l'exercice, alignant les intérêts et les points forts d'EACL et du client en vue d'améliorer les perspectives à long terme du contrat d'approvisionnement en isotopes existant.

En vertu du nouveau contrat, EACL est propriétaire réel des installations contrairement à une vente pure et simple à MDS Nordion dans le contrat précédent. Par conséquent, les pertes courues liées aux projets futurs et les dépenses connexes antérieurement prévues ont fait l'objet d'une reprise au cours de l'exercice. Cela a donné lieu à un gain net de

61 millions qui s'est ajouté aux résultats d'exploitation de Technologie. En échange de la propriété réelle des installations, EACL a fait un paiement de 25 millions de dollars, qui a été capitalisé au titre des immobilisations corporelles au bilan, et a acquis pour 44 millions de dollars de stocks d'isotopes connexes. De plus, les coûts d'achèvement de projets futurs et les coûts d'exploitation permanents seront engagés par EACL. En retour, EACL recevra une part des revenus nets tirés des isotopes produits au cours d'une période de 40 ans, conformément au contrat.

Les LCR produisent actuellement environ 60 % des isotopes médicaux dans le monde utilisés dans le diagnostic et le traitement de troubles médicaux qui mettent la vie en danger. Les activités de production d'isotopes apportent une importante contribution à la santé ainsi qu'au secteur de la médecine nucléaire au Canada et à l'échelle mondiale. Les isotopes médicaux, qui comprennent notamment le molybdène 99 et le cobalt 60, servent à traiter, selon les estimations, quelque 68 000 personnes par jour.

Aux Laboratoires nucléaires, des dépenses d'infrastructure plus élevées ont été engagées au site des LCR en 2005–2006. Les dépenses liées à l'initiative d'amélioration du NRU ont donné lieu à une charge totale de 7 millions de dollars pour l'exercice. L'initiative a été lancée en juin 2005 afin d'améliorer l'exploitation et la maintenance du NRU, et de respecter ainsi les exigences de la Commission canadienne de la sûreté nucléaire (CCSN). En outre, une charge de 12 millions de dollars a été constatée pour l'élimination future des déchets nucléaires actuels, ce qui reflète les recommandations comptables de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations adoptées au cours de l'exercice précédent.

Dans le cadre de la gestion du risque d'entreprise, EACL a terminé une évaluation du niveau approprié de soutien fédéral pour le renouvellement de l'infrastructure. La recommandation de la direction sera soumise à Ressources naturelles Canada dans l'exercice en cours. Si cette recommandation est approuvée, la Société disposera d'un cadre financier plus robuste à l'intérieur duquel elle pourra planifier et exécuter ses programmes d'amélioration de l'infrastructure et de conformité.

Dans l'ensemble, Technologie a constaté un bénéfice net de 33 millions de dollars en 2005–2006 comparativement à une perte nette de 106 millions de dollars à l'exercice précédent. Cela reflète une baisse des dépenses nettes liées à l'ACR-1000 et un gain net attribuable au règlement de litiges contractuels avec MDS Nordion relativement aux activités d'approvisionnement en isotopes. Ce gain compense largement la hausse des dépenses d'infrastructure de site engagées par les Laboratoires nucléaires.

Les perspectives d'avenir de Technologie devraient garder le même cap. Les initiatives clés comprennent ce qui suit :

- maintenir et accroître la sûreté, la conception et l'obtention de permis pour tous les réacteurs CANDU;
- promouvoir la politique publique en matière de technologie nucléaire;
- élaborer une technologie précommerciale du réacteur CANDU;
- préserver la capacité et les compétences nécessaires pour traiter les questions émergentes;
- parachever la commercialisation du réacteur ACR-1000;
- collaborer aux technologies de la quatrième génération.

Gestion du passif

Le secteur Gestion du passif a pour mandat de gérer le programme de gestion des déchets et de déclasserment d'EACL et du gouvernement du Canada. L'objectif à long terme du programme porte sur l'acquittement en toute sûreté du passif lié aux installations nucléaires et à la gestion des déchets. Certaines de ces installations ont été acquises dans les premières années du programme nucléaire du Canada, avant la création d'EACL en 1952. Les activités du programme comprennent la stabilisation d'installations fermées, le démantèlement d'installations, la décontamination ainsi que le stockage et l'élimination des déchets résiduels. Ces activités donneront lieu à des programmes de construction importants touchant les installations et les activités de stockage des déchets. Le programme vise à atteindre des objectifs dans les domaines de la santé, de la sûreté et de la protection de l'environnement conformes aux règlements de la CCSN. Le secteur Gestion du passif s'assure du maintien des plans de déclasserment officiels qui orientent l'exécution du programme qui permettra à EACL de s'acquitter de ses obligations de déclasserment dans l'avenir. Le plan à court terme se fonde sur des révisions périodiques des priorités du programme, en tenant compte des activités critiques de déclasserment et de gestion des déchets fondées sur des facteurs environnementaux et d'autres facteurs de risque. L'objectif financier du secteur Gestion du passif est d'atteindre diverses étapes cruciales planifiées, en fonction du financement établi dans le plan de l'entreprise.

Gestion du passif

(en millions de dollars)

	2005–2006	2004–2005
Financement du gouvernement et autre financement	56 \$	47 \$
Dépenses	(131)	(1 854)
Perte nette	(75)\$	(1 807)\$

Le financement des activités de déclasserment et de gestion des déchets en 2005–2006 provenait du produit net de la location ou de la vente de stocks d'eau lourde financés par le gouvernement du Canada en vertu d'une entente avec ce dernier. Cette entente a pris fin le 1^{er} avril 2006, et des discussions se déroulent actuellement relativement au traitement des fonds reçus dans le cadre des activités permanentes liées aux stocks d'eau lourde. Les efforts pour obtenir le financement nécessaire au soutien du programme de déclasserment et de gestion des déchets ont porté fruits, puisque le gouvernement du Canada a indiqué son intention d'engager des fonds totalisant 520 millions de dollars. Un protocole d'entente est actuellement en voie d'être négocié avec Ressources naturelles Canada, qui fournira à EACL les fonds nécessaires pour mettre le programme en œuvre. Ces fonds sont nécessaires pour pouvoir assumer les coûts associés aux activités prévues au programme au cours des cinq prochaines années.

Les activités menées au cours de l'exercice écoulé comprenaient la poursuite de deux importants projets de gestion des déchets visant à fournir des solutions de gestion des déchets à long terme pour le stockage sûr des déchets radioactifs liquides et du combustible usé. Le secteur Gestion du passif a évalué les options de conception et de construction pour le projet de transfert et de stockage des déchets liquides et a défini la portée technique du travail en vue d'un appel d'offres portant sur le matériel d'extraction et de transport. Le secteur Gestion du passif a également reçu l'approbation interne pour son document d'évaluation de la sûreté ainsi que pour son rapport

d'évaluation environnementale relatif au projet de conditionnement et d'entreposage du combustible. Ces deux projets d'envergure devraient être mis en service respectivement en 2008 et 2010. Les autres activités comprenaient le démantèlement systématique d'installations et de bâtiments expérimentaux redondants et vétustes, ainsi que la surveillance continue d'installations hors service aux sites des LCR et des Laboratoires Whiteshell, et à d'autres sites. Dans le cadre de ces activités, une approbation a été obtenue de la CCSN pour l'enlèvement de l'eau des piscines de stockage du combustible usé du réacteur NRX. Ce projet devrait commencer au début de 2006.

Les travaux effectués selon le recouvrement des coûts ont bien progressé au cours de l'exercice. Le Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité (BGDRFA) a soumis aux autorités fédérales responsables une ébauche révisée du rapport d'évaluation environnementale (REE) sur le projet de Port Hope en Ontario. Le projet de Port Granby, dans la municipalité de Clarington, Ontario, se déroule bien également, une ébauche du REE étant attendue au début de 2006-2007.

Les activités entreprises au sein du secteur Gestion du passif ont donné lieu à une perte nette de 75 millions de dollars, ce qui reflète des dépenses de 131 millions de dollars, y compris une charge de désactualisation de 144 millions de dollars et un montant de 7 millions de dollars lié au coût d'exploitation du BGDRFA. Ces dépenses ont été compensées en partie par un rajustement de 20 millions de dollars de l'obligation de déclassement et de gestion des déchets et un financement de 56 millions de dollars reçu au cours de l'exercice. La charge de désactualisation représente une augmentation de la valeur actualisée nette de l'obligation de déclassement attribuable au passage du temps.

Résultats consolidés

Compte non tenu de la perte découlant des activités de déclassement, les bénéfices provenant des activités principales d'EACL ont été de 80 millions de dollars, comparativement à une perte de 34 millions de dollars à l'exercice précédent. Après absorption de la perte nette des activités de déclassement, EACL a réalisé un bénéfice net de 5 millions de dollars, en regard d'une perte nette de 1 841 millions de dollars à l'exercice précédent. Les pertes de l'exercice précédent sont attribuables principalement à une augmentation de l'obligation liée au déclassement, compte tenu de l'accélération du programme de déclassement, aux coûts additionnels liés aux installations de gestion des déchets et à l'adoption des recommandations de l'ICCA relatives aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

Bénéfice net (perte nette)

(en millions de dollars)	2005-2006	2004-2005
Opérations commerciales	47 \$	72 \$
Technologie	33	(106)
Gestion du passif	(75)	(1 807)
Bénéfice net (perte nette)	5 \$	(1 841)\$

Comparaison avec le plan de l'entreprise

Comparativement au plan de l'entreprise, les bénéfices réels tirés des Opérations commerciales ont été moins élevés. Cela reflète les dates d'entrée en vigueur des contrats relatifs aux deux projets de remise en état et de retubage qui ont commencé plus tard que prévu en raison d'un retard dans l'obtention des approbations provinciales requises. C'est ainsi que le manque à gagner au niveau des bénéfices par

rapport au plan de l'entreprise a été reporté aux exercices ultérieurs. Néanmoins, les activités liées aux projets se sont accélérées vers la fin de l'exercice, et de bons progrès ont été réalisés par rapport aux étapes clés des contrats. Le secteur Technologie a déclaré un bénéfice pour l'exercice en regard d'une perte dans le plan de l'entreprise, en raison surtout d'une réduction des dépenses liées à l'ACR-1000 et d'un gain important présenté pour les activités touchant les isotopes, reflet du règlement du litige contractuel avec MDS Nordion. Ces gains ont compensé la hausse des coûts liés à l'infrastructure et à l'exploitation pour satisfaire les exigences réglementaires aux LCR. Le secteur Gestion du passif a généré une perte nette de 75 millions de dollars attribuable à l'incidence du changement de l'obligation de déclassement et de gestion des déchets. Le plan de l'entreprise ne prévoyait pas un tel changement puisque l'incidence financière du plan révisé de déclassement et de gestion des déchets était incertaine au moment de sa préparation.

Bénéfice net (perte nette)

(en millions de dollars)	2005-2006	
	Résultats réels	Plan de l'entreprise
Opérations commerciales	47 \$	52 \$
Technologie	33	(41)
Gestion du passif	(75)	-
Bénéfice net	5 \$	11 \$

Flux de trésorerie et fonds de roulement

En 2005-2006, EACL a généré des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de 56 millions de dollars, comparativement à un décaissement de 50 millions de dollars à l'exercice précédent. Cette amélioration importante s'explique surtout par la réception de paiements d'étape de clients pour de nouveaux projets, le recouvrement amélioré des créances dans le cadre de projets continus et le financement suffisant pour le développement de l'ACR-1000. En 2004-2005, une baisse des activités et un manque à gagner de 55 millions de dollars lié au financement du programme ACR ont donné lieu à un décaissement net de 50 millions de dollars. Les encaissements de la Société en provenance des clients traduisent une augmentation de 170 millions de dollars des avances qui ont été reçues à l'achèvement d'étapes précises pour les projets de retubage et de remise en état. Cette augmentation a été annulée en partie par des hausses des paiements aux fournisseurs et aux employés, ce qui témoigne d'une intensification générale de l'activité au sein de la Société et d'une hausse des niveaux de personnel requis pour mener à terme les projets d'envergure et accroître les revenus tirés des services. Du côté des activités d'exploitation, les fonds utilisés pour les activités de déclassement et de gestion des déchets comprennent un dépôt prévu de 2 millions de dollars dans le fonds en fiducie de la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN), qu'EACL détient au nom de la SGDN. Au 31 mars 2006, le total cumulatif du fonds, y compris les intérêts, était de 17 millions de dollars, et comprenait un dépôt initial de 10 millions de dollars en novembre 2002 et un dépôt annuel subséquent de 2 millions de dollars à la date anniversaire du fonds. Les fonds sont déposés afin de respecter les exigences de la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire* relative à la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire au Canada, et les montants des dépôts devraient être maintenus au même niveau dans l'avenir.

Sources et utilisations des flux de trésorerie

(en millions de dollars)	2005-2006	2004-2005
Flux de trésorerie d'exploitation	56 \$	(50)\$
Flux de trésorerie d'investissement	(50)	5
Flux de trésorerie de financement	43	(1)
Augmentation (diminution)	49	(46)
Solde au début de l'exercice	61	107
Solde à la fin de l'exercice	110 \$	61 \$
Bilan		
Actif à court terme	265 \$	160 \$
Passif à court terme	316	164
Fonds de roulement	(51)\$	(4)\$
Ratio de liquidité générale	0,84	0,98

Les activités d'investissement ont nécessité un décaissement de 50 millions de dollars, comparativement à une rentrée de fonds de 5 millions de dollars à l'exercice précédent, en raison d'un investissement accru dans les immobilisations corporelles pour 2005-2006. Le décaissement comprenait un paiement de 25 millions de dollars à MDS Nordion pour l'acquisition de leur propriété réelle des réacteurs MAPLE et des installations connexes en vertu du nouveau contrat de fourniture d'isotopes. De plus, des coûts totalisant 22 millions de dollars ont été engagés et capitalisés pour ces installations depuis le 1^{er} novembre 2005, date d'entrée en vigueur de l'opération. Mis à part ces montants, le total des fonds investis dans l'acquisition d'immobilisations corporelles était de 9 millions de dollars (8 millions de dollars en 2004-2005). En 2005-2006, des soldes de caisse généralement plus bas dans les neuf premiers mois de l'exercice ont réduit au minimum le montant disponible pour des placements à court terme. Les soldes de caisse plus élevés vers la fin de l'exercice ont été investis dans des instruments du marché monétaire plus liquides et à court terme. Ainsi, les activités d'investissement portant sur l'achat et la vente de placements à court terme ont considérablement diminué par rapport à l'exercice précédent.

Les activités de financement ont généré des flux de trésorerie de 43 millions de dollars, principalement en raison de crédateurs à long terme de 44 millions de dollars liés à l'achat de stocks d'isotopes de MDS Nordion. Les autres activités de financement comprennent le remboursement de la dette à long terme de 1 million de dollars au gouvernement du Canada, réduisant ainsi le passif à 3 millions de dollars au 31 mars 2006.

Dans l'ensemble, l'encaisse d'EACL à la fin de l'exercice, y compris l'encaisse distincte, a grimpé à 110 millions de dollars, contre 61 millions de dollars à l'exercice précédent. Compte tenu des placements à court terme, le total de l'encaisse a augmenté à 111 millions de dollars par rapport à 67 millions de dollars à l'exercice précédent. Ce niveau de réserve d'encaisse, combiné avec les paiements d'étape de grands projets commerciaux prévus à court terme, suffit à répondre aux besoins des activités au cours de l'exercice 2006-2007. Toutefois, afin de moderniser et de remettre en état l'infrastructure de Chalk River, des décaissements additionnels seront nécessaires et peuvent nécessiter du financement provisoire. Pour l'avenir, il a été établi qu'il faudra un financement important pour l'exécution du plan révisé de déclassement et de gestion des déchets.

Bilan

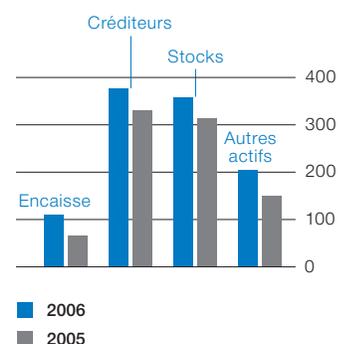
Le tableau suivant résume les changements survenus au niveau de l'actif, du passif et des capitaux propres négatifs d'EACL au 31 mars 2006 et au 31 mars 2005.

(en millions de dollars)	2005-2006	2004-2005
Actif		
Actif à court terme	265 \$	160 \$
Actif à long terme	789	703
Total de l'actif	1 054 \$	863 \$
Passif et capitaux propres négatifs		
Passif		
Passif à court terme	316 \$	164 \$
Passif à long terme	2 990	2 930
Total du passif	3 306 \$	3 094 \$
Capitaux propres négatifs		
Capitaux propres négatifs	(2 252)\$	(2 231)\$
Total du passif et des capitaux propres négatifs	1 054 \$	863 \$

Actif

Le total des actifs consolidés de la Société s'élevait à 1 054 millions de dollars au 31 mars 2006, comparativement à 863 millions de dollars au 31 mars 2005. Pour ce qui est de l'actif à court terme, les augmentations notables se situent surtout dans le solde de l'encaisse globale et les crédateurs, ceux-ci ayant progressé respectivement de 49 millions de dollars et de 60 millions de dollars, ce qui traduit un accroissement des activités attribuable aux nouvelles commandes. L'actif à long terme a grimpé d'environ 86 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, par suite d'un nouvel ajout de stocks d'isotopes dans le bilan et d'une hausse des immobilisations corporelles, contrebalancés en partie par une réduction des créances à long terme. Les stocks d'isotopes s'élevaient à 44 millions de dollars au 31 mars 2006, représentant des stocks achetés de MDS Nordion dans le cadre du nouveau contrat de fourniture d'isotopes. Le montant des stocks de 44 millions de dollars est assorti d'un montant correspondant comptabilisé comme un passif à long terme afin de refléter la durée de paiement différée, qui commencera en 2008. Les immobilisations corporelles au 31 mars 2006 totalisaient 188 millions de dollars, en regard de 135 millions de dollars au 31 mars 2005. Une part importante de cette augmentation est constituée de l'ajout net de 57 millions de dollars lié dans une large mesure à la capitalisation des isotopes produits et d'autres installations connexes. Les créances à long terme ont reculé de 13 millions de dollars pour s'établir à 241 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, compte tenu du recouvrement des paiements prévus de location de stocks d'eau lourde.

Actif (en millions de dollars)



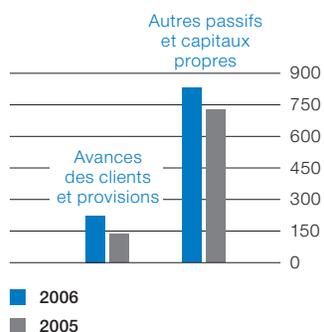
Passif et capitaux propres négatifs

Le passif à court terme s'établissait à 316 millions de dollars au 31 mars 2006, en hausse de 152 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. La tranche des avances des clients et des provisions à court terme a augmenté de 170 millions de dollars pour s'établir à 219 millions de dollars, comparativement à 49 millions de dollars au 31 mars 2005. L'augmentation est surtout attribuable aux dépôts et paiements anticipés des clients reçus au cours de l'exercice, contrebalancés par le retrait de provisions liées au règlement de litiges contractuels avec MDS Nordion. Le financement reporté pour le déclassement a été réduit à 3 millions de dollars, par rapport à 26 millions de dollars, du fait de la nécessité pour la Société d'utiliser des fonds distincts constitués du produit des ventes de stocks d'eau lourde financés par le gouvernement pour les activités de déclassement et de gestion des déchets.

Le passif à long terme a grimpé de 60 millions de dollars pour se fixer à 2 990 millions de dollars. La provision pour déclassement et gestion des déchets s'est accrue de 97 millions de dollars pour atteindre 2 847 millions de dollars, comparativement à 2 750 millions de dollars à l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation de la provision, déduction faite des rajustements aux estimations et des dépenses engagées au cours de l'exercice. Les dépenses au début du cycle de déclassement sont moindres que dans les années suivantes alors qu'on procède à la construction d'installations de traitement et à l'élimination des déchets. Par conséquent, l'augmentation pour la période en cours, qui est calculée au taux d'intérêt de 5,25 % et appliquée au passif, est supérieure aux dépenses pour la période en cours, ce qui explique l'augmentation du passif et la réalisation d'une perte. La tranche des avances de clients et des provisions à long terme a été réduite de 81 millions de dollars pour se situer à 4 millions de dollars, par suite du transfert d'une tranche de ces soldes au passif à court terme puisqu'ils deviennent exigibles en 2006-2007, ce qui reflète une accélération des engagements opérationnels pour l'exercice à venir. Les créditeurs à long terme ont monté de 43 millions de dollars, du fait surtout d'une obligation reportée associée à des stocks d'isotopes acquis auprès de MDS Nordion.

Les capitaux propres négatifs ont progressé de 21 millions de dollars pour s'établir à 2 252 millions de dollars, comparativement à 2 231 millions de dollars à l'exercice précédent. Dans le cadre de cette augmentation, le capital d'apport lié aux activités touchant les stocks d'eau lourde financés par le gouvernement, qui a servi aux activités de déclassement et de gestion des déchets, a reculé de 26 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 267 millions de dollars. Cette augmentation a été contrebalancée à raison de 5 millions de dollars découlant du bénéfice net en 2005-2006.

Passif et capitaux propres négatifs (en millions de dollars)

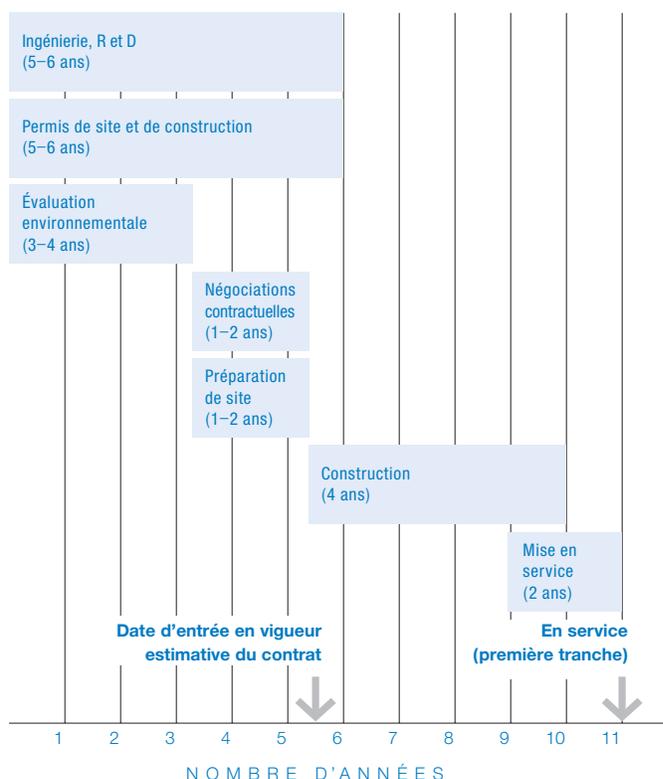


Perspectives

Avec l'accroissement de la reconnaissance publique des avantages du nucléaire sur le plan de l'économie, de la sûreté et de l'environnement, l'industrie nucléaire est en bonne position pour jouer un rôle de premier plan dans la composition future des sources d'énergie consommées dans le monde. Le Canada ne pourra satisfaire, de manière durable, ses besoins croissants d'électricité de base sans l'utilisation accrue de l'énergie nucléaire. Plus particulièrement, le secteur de l'électricité en Ontario traverse actuellement l'une des périodes les plus difficiles de son histoire compte tenu d'une pénurie possible de sa capacité d'approvisionnement dans les dix prochaines années, qui ne fera que s'accroître avec le temps. L'Office de l'électricité de l'Ontario (OEO) a récemment publié une recommandation concernant la composition des sources d'approvisionnement en électricité en Ontario, qui révèle clairement la gravité de ce problème. Dans ce document, l'OEO recommande d'importants investissements au cours des 20 prochaines années, dans le cadre d'une stratégie globale visant à maintenir l'approvisionnement en électricité d'origine nucléaire de manière à combler 50 % des besoins d'électricité de l'Ontario. Des initiatives telles que la remise en état des tranches existantes, la réfection des sites existants et la mise en chantier de nouvelles centrales peuvent toutes contribuer à la réalisation de cette stratégie.

Compte tenu des facteurs fondamentaux positifs de l'industrie et du marché, nous nous attendons à une croissance marquée de nos Opérations commerciales au cours des prochaines années. Outre l'intensification des activités dans le cadre des projets de prolongation de la durée de vie qui se déroulent actuellement à la centrale Bruce

Calendrier de déploiement projeté de l'ACR-1000 (estimation)



Power et à Énergie Nouveau-Brunswick, nous prévoyons obtenir des contrats de remise en état et de retubage avec des clients existants au Canada, en Corée et en Argentine.

La commercialisation du réacteur ACR-1000 est un élément déterminant de la stratégie de croissance d'EACL qui s'inscrit dans les projets de constructions nouvelles. L'ACR-1000 devrait contribuer à accroître notre avantage concurrentiel en nous aidant à amplifier notre part de marché et en nous ouvrant des occasions de croissance futures. EACL continue de se concentrer sur le marché de l'Ontario, où sa capacité de vendre le réacteur ACR-1000 déterminera le potentiel de ce produit sur les marchés internationaux. Le plan de l'entreprise quinquennal d'EACL suppose la vente d'un nouveau réacteur en Ontario d'ici la fin de la cinquième année. En Alberta, EACL poursuivra le développement de la technologie CANDU comme option pour la production de vapeur à faible coût de sources autres que le charbon, dont on a besoin pour extraire le bitume des sables bitumineux. Le CANDU 6 a été reconnu comme une option techniquement et économiquement viable pour la production de vapeur afin d'aider à répondre aux besoins énergétiques croissants dans la région des sables bitumineux de l'Alberta. L'ACR-1000 pourrait également servir dans certains sites plus importants de mise en valeur des sables bitumineux après son déploiement fructueux en Ontario. Par ailleurs, la possibilité d'ajouter un second réacteur à la centrale Point Lepreau d'Énergie Nouveau-Brunswick est envisagée. EACL recherche aussi activement des occasions de vente de nouveaux réacteurs à l'échelle mondiale, notamment dans les pays où la Société est très présente.

Les occasions de constructions nouvelles en Ontario et au Canada apportent leur lot de défis sur le plan réglementaire et commercial.

Une nouvelle tranche ACR-1000 (voir le tableau à la page 40) devrait être livrée dans 11 ans. Cependant, une fois les travaux d'ingénierie terminés et l'expérience pratique acquise, les délais requis pour la mise en service de tranches ACR-1000 subséquentes devraient être réduits considérablement.

En ce qui concerne le travail associé aux services, nous prévoyons maintenir la croissance de plus de 10 % atteinte en 2005–2006 en misant sur la croissance des projets de remise en état et en tirant parti de nos capacités en R et D pour offrir des solutions innovatrices et intégrées conçues en fonction des besoins des clients.

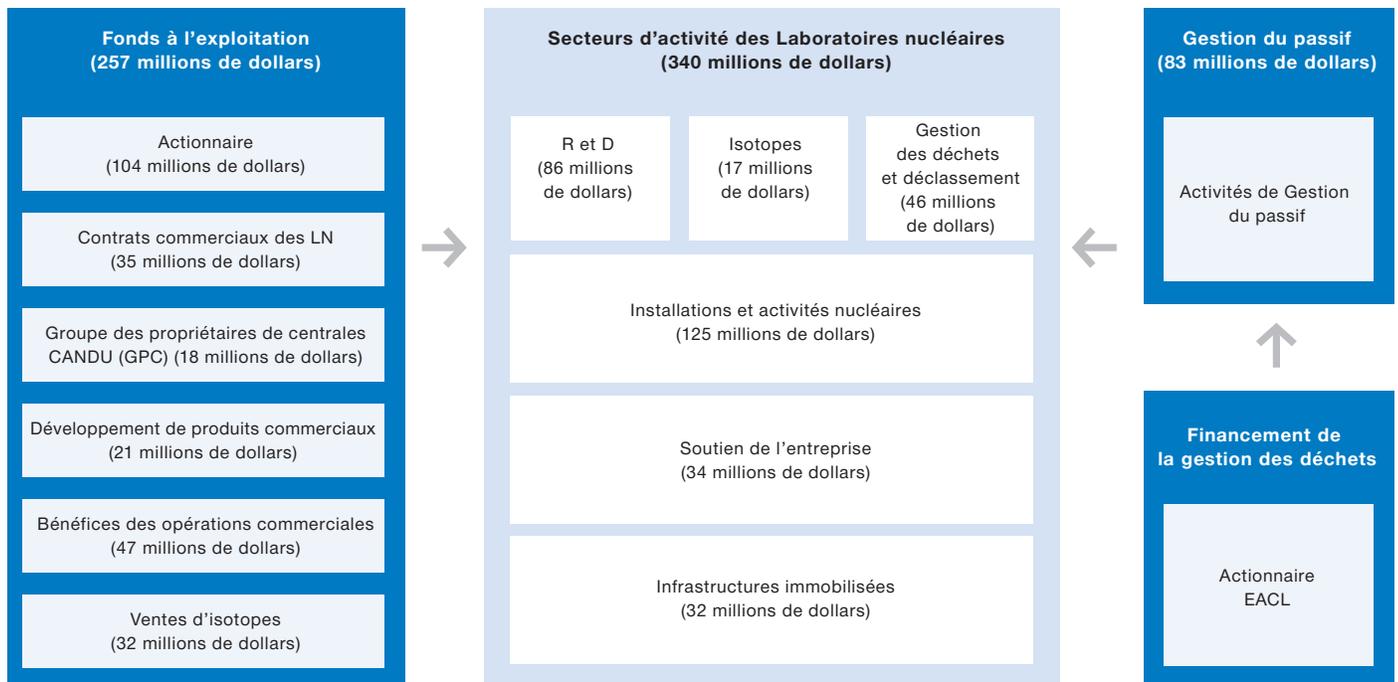
Compte tenu de ces occasions, les revenus tirés des Opérations commerciales en 2006–2007 devraient croître de 66 % par rapport aux revenus de 320 millions constatés en 2005–2006. D'ici la fin du plan de l'entreprise, les revenus devraient augmenter pour atteindre 660 millions de dollars, soit une hausse de 106 % par rapport à 2005–2006, avec une pointe de 819 millions de dollars en 2009–2010. Quant au bénéfice net, il devrait passer à 61 millions de dollars avec une pointe de 125 millions de dollars en 2009–2010, en regard de 47 millions de dollars en 2005–2006.

Plan de l'entreprise de 2006–2007 – Opérations commerciales

(en millions de dollars)	2006–2007	2007–2008	2008–2009	2009–2010	2010–2011
Revenus	532 \$	768 \$	705 \$	819 \$	660 \$
Bénéfice net	56 \$	122 \$	103 \$	125 \$	61 \$

Les occasions actuelles constituent une base solide pour assurer la croissance et la rentabilité à long terme des Opérations commerciales. Pour en tirer le maximum d'avantages, nous devons rester près de nos clients afin de bien comprendre et de prévoir leurs besoins. De plus,

Coûts d'exploitation et des infrastructures immobilisées et sources de fonds des LN en 2006–2007



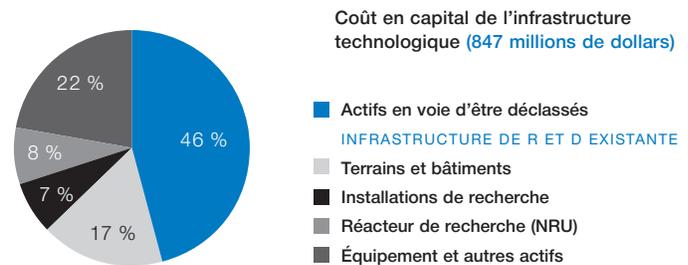
nous devons améliorer sans cesse la qualité, réaliser les projets selon l'échéancier et le budget, et offrir une valeur maximale à nos clients. EACL s'est engagée à accélérer son programme de changement de la culture d'entreprise en poursuivant, au cours du prochain exercice, des initiatives axées sur la santé et la sûreté, la satisfaction des besoins des clients et l'amélioration continue du rendement.

Dans le secteur Technologie, EACL continuera d'investir dans la R et D afin de livrer des solutions qui appuient l'obtention de permis et la performance opérationnelle de tout le parc de réacteurs CANDU. Les coûts d'exploitation et des infrastructures immobilisées des Laboratoires nucléaires pour 2006–2007 (avant les dépenses de déclasserement) sont évalués à 257 millions de dollars (voir le tableau ci-dessous) en regard du financement gouvernemental pour l'exercice en cours, qui s'établit à 104 millions de dollars. Le financement résiduel de 153 millions de dollars provient des travaux commerciaux réalisés au sein de Technologie, de la vente d'isotopes, du financement par des tiers de travaux de recherche et des profits générés par Opérations commerciales. La proportion du financement provenant des Opérations commerciales s'est intensifiée au cours des dix derniers exercices afin d'éponger les hausses de coûts, tandis que le financement du gouvernement du Canada a diminué en termes réels. De plus, 83 millions de dollars devraient être nécessaires pour des services de gestion des déchets et de déclasserement. Ce financement provient en grande partie de l'actionnaire et est géré par l'entremise du secteur Gestion du passif.

Les hausses de coûts auxquelles font face les Laboratoires nucléaires découlent d'un resserrement des exigences de la CCSN relatives à l'obtention de permis, ainsi que d'un soutien accru aux infrastructures requis à Chalk River pour satisfaire ces exigences. Les exigences de plus en plus rigoureuses, notamment celles relatives à la sécurité et à l'exploitation des installations nucléaires vétustes, continueront d'accroître la pression sur les capacités de Technologie. L'augmentation des coûts de l'énergie, les subventions tenant lieu d'impôt octroyées aux municipalités et les frais accrus de la CCSN pour l'obtention de permis d'exploitation de sites et d'installations nucléaires sont des exemples de dépenses croissantes engagées par EACL. Ces coûts ne sont pas discrétionnaires, mais sont nécessaires pour permettre à EACL de respecter son engagement d'excellence en matière de santé, de sûreté et d'environnement, et ne changeront pas selon le niveau d'activité commerciale. Les exigences de financement pour Technologie font l'objet d'un examen continu.

Le coût capitalisé de l'infrastructure technologique totalise 847 millions de dollars. Une part importante (environ 390 millions de dollars) de l'infrastructure des Laboratoires nucléaires est en voie d'être déclassée. L'infrastructure restante (environ 457 millions de dollars) est vitale et essentielle pour EACL et doit être maintenue à un niveau qui répond aux exigences réglementaires de la CCSN et à d'autres exigences. Les deux groupes d'actifs nécessitent du financement pour assurer une utilisation et une gestion sûres et efficaces des installations.

Pour le secteur Gestion du passif, le plan pour 2006–2007 suppose un financement de 65 millions de dollars pour satisfaire les exigences en matière de santé, de sûreté, de sécurité et d'environnement associées au programme de déclasserement et de gestion des déchets. De plus, 7 millions de dollars sont prévus pour les activités du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité et 11 millions de dollars sont



affectés aux nouveaux déchets. Compte tenu de ces deux activités, les dépenses totales pour le secteur Gestion du passif en 2006–2007 sont estimées à 83 millions de dollars. Le gouvernement du Canada a indiqué son intention de fournir du financement au cours des cinq prochaines années pour le programme de déclasserement et de gestion des déchets, et un protocole d'entente à cet effet est actuellement en cours de négociation avec Ressources naturelles Canada.

Le contrôle des coûts demeure un objectif marquant pour tous les secteurs d'activité et vise principalement une rentabilité accrue par une amélioration de la productivité et des processus, tout en misant sur les produits livrables liés aux clients et aux programmes.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de la Société pour 2006–2007 sont censés augmenter au rythme de la croissance du bénéfice net et devraient servir à financer une part importante de nos besoins de financement prévus, y compris les investissements liés aux installations de production d'isotopes et aux installations connexes.

Gestion des risques et des incertitudes

EACL gère les risques au moyen d'un processus officiel de détermination et d'évaluation des risques, qui comporte trois niveaux d'examen des risques : le comité d'évaluation des risques du conseil d'administration assure la tenue d'examen de gouvernance satisfaisants des engagements proposés qui présentent les risques de plus haut niveau, les chefs des unités fonctionnelles et la haute direction de la Société examinent les niveaux de risque intermédiaires, et les cadres supérieurs de l'exploitation et des services centralisés et la haute direction de la Société passent en revue les engagements dont le niveau de risque est présumé être plus faible. De plus, le comité de vérification du conseil d'administration joue un rôle important dans la surveillance de la façon dont la direction détermine, évalue et traite les risques auxquels la Société est confrontée. Il examine et évalue en outre le risque lié au rendement financier de la Société. Le président-directeur général rend compte au conseil d'administration de toutes les activités comportant la prise de risques et de tous les programmes de gestion des risques. Parmi les cadres qui appuient le président-directeur général, mentionnons le directeur général des finances, le groupe chargé de l'examen des risques de la Société, l'agent principal de réglementation, l'ingénieur en chef et le directeur général de l'évaluation des risques, qui est chargé de l'administration du processus de gestion des risques de la Société.

Processus de gestion des risques

Au cours de l'exercice à venir, EACL continuera d'améliorer le processus de gestion des risques actuel afin d'instaurer une démarche interfonctionnelle et plus intégrée de la gestion et du contrôle des risques, à

l'échelle de la Société. Une évaluation, dans le contexte de la planification annuelle des risques et des possibilités sous tous leurs aspects dans l'optique de l'atteinte des objectifs stratégiques en matière d'exploitation et d'activités commerciales, permettra de mieux comprendre l'éventail des possibilités et leurs conséquences éventuelles. La direction sera mieux placée pour aligner ses priorités et ses ressources sur la tolérance d'EACL au risque. Cette démarche favorisera plus de transparence dans la prise de décisions et offrira un soutien aux responsabilités de gouvernance. Elle devrait en outre renforcer l'obligation de rendre compte, la gérance et le rendement de la Société.

Secteur

Le risque principal renvoie au secteur dans lequel EACL exerce ses activités, soit de très longs cycles décisionnels pour les nouveaux projets d'envergure. De plus, la demande pour les produits et services d'EACL est fonction de facteurs comme le développement technologique, les tendances économiques mondiales, l'acceptation du public, les initiatives en matière de politique publique et le degré d'engagement à l'égard de toute capacité de production d'électricité nucléaire. Pour atténuer ces risques, EACL crée de nouvelles alliances stratégiques, accroît sa capacité d'offrir une gamme complète de services, s'affirme dans le domaine de la remise en état, commercialise les technologies nouvellement élaborées et gère attentivement les gammes de produits existantes. Les programmes d'EACL en cours visent à maintenir et à développer les compétences de base requises pour appuyer les objectifs d'EACL et ses occasions d'affaires.

Technologie

Dans le secteur des projets de constructions nouvelles, notre succès continu est le fruit d'avances technologiques. Alors que nous continuons d'investir pour appuyer la conception du réacteur CANDU, nous nous engageons aussi dans une large mesure à achever l'élaboration du réacteur ACR-1000, qui sera bien placé pour répondre aux besoins du marché par rapport aux autres fournisseurs nucléaires et aux technologies concurrentes. La concrétisation du plan de commercialisation du réacteur ACR-1000 exige que le produit soit conforme aux paramètres de fonctionnalité, de coût et de rendement en plus de satisfaire aux exigences des permis. Le calendrier d'exécution, l'appui continu de nos partenaires, dont le gouvernement, la participation des clients, la préparation en vue de l'obtention des permis, le modèle de gestion et de financement et la structure de livraison seront des éléments essentiels au lancement réussi du réacteur ACR-1000. EACL gère le risque en surveillant de près le progrès vers l'atteinte des principaux paramètres de rendement du réacteur ACR-1000 et en assurant une gestion prudente des ressources disponibles conformément aux conditions du marché.

Obtention de permis

EACL conçoit et construit des réacteurs nucléaires nécessitant un degré élevé de sûreté, de fiabilité et de durabilité. Par conséquent, EACL mène ses activités dans un environnement hautement réglementé. La préparation, la construction, l'exploitation et le déclassement d'installations nucléaires sont tous assujettis aux exigences d'obtention de permis de la CCSN. L'obtention de permis pour la construction d'installations nucléaires nécessite trois demandes de permis distinctes : la préparation du site, la construction et l'exploitation. Un permis de préparation

du site est accordé si la CCSN est satisfaite quant à la faisabilité de la conception, de la construction et de l'exploitation du site proposé. C'est pourquoi la demande de permis de préparation du site requiert l'exécution d'une évaluation environnementale (EE). Le processus d'EE nécessite l'harmonisation et la coordination des activités aux paliers fédéral et provincial (territorial, au besoin), pour toutes les exigences où il existe un chevauchement de compétences. Une évaluation comprend l'étude de facteurs qui influent sur la santé, l'environnement socio-économique ainsi que le patrimoine physique et culturel. Un permis de construction nécessiterait la conformité de l'installation proposée aux exigences réglementaires et son exploitation sécuritaire sur la durée de sa vie utile. Le permis d'exploitation requiert la mise sur pied de programmes qui garantissent l'exploitation sûre de l'installation. Le délai d'attribution d'un permis varie selon le type de permis recherché et les circonstances particulières. Au cours de l'EE et de chaque étape importante d'obtention d'un permis pour un projet, une consultation publique a lieu avant que la CCSN n'accorde le permis.

En outre, la délivrance d'un permis nécessiterait la conformité à la réglementation applicable en vertu de la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* et d'autres lois, notamment :

- *Loi sur la responsabilité nucléaire;*
- *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*
- *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale;*
- *Loi canadienne sur la protection de l'environnement;*
- *Loi sur les pêches;*
- *Loi sur les espèces en péril;*
- *Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs;* et
- *Loi sur les ressources en eau du Canada.*

Les exigences d'obtention de permis rigoureuses décrites ci-dessus contribuent à l'exploitation sûre des installations nucléaires au Canada. Cependant, elles ont également une incidence sur la prolongation du calendrier d'un projet ainsi que sur les coûts liés à la conformité et à l'administration connexes. EACL atténue ce risque en assurant un suivi rigoureux de toutes les activités liées à l'obtention des permis de façon continue. En outre, EACL a mis en place des systèmes de gestion de l'environnement et de la qualité bien établis. En ce qui a trait à l'ACR-1000, EACL fait preuve d'initiative en menant au Canada l'obtention de permis et les études environnementales parallèlement aux programmes d'élaboration et d'avant-projet. Par ailleurs, EACL maintient des liens positifs avec les principaux intéressés et les partenaires potentiels en plus de chercher la participation de ces intéressés relativement à la conception de l'ACR-1000.

Obtention de permis aux LCR

En 2005–2006, les permis d'exploitation des réacteurs MAPLE et la nouvelle installation de traitement ont été renouvelés avec succès pour une période de deux ans. En 2006–2007, le permis d'exploitation du site LCR doit être renouvelé. EACL a demandé un permis d'une durée de 63 mois, soit une période plus longue que celles des renouvellements de permis récents pour le site, mais conforme aux périodes de permis pour les autres principaux détenteurs de permis. La CCSN a souligné la performance améliorée d'EACL selon les exigences réglementaires dans certains secteurs, ce qui viendra appuyer notre demande de renouvellement sur une période plus longue. Les améliorations de rendement doivent être maintenues pour réduire le risque de mesure réglementaire par la CCSN. C'est là un enjeu au site LCR où les bâtiments et les

installations vieillissent et nécessiteront un investissement considérable dans ses infrastructures. Cette question est étroitement liée à la discussion sur une stratégie de financement à long terme avec le gouvernement du Canada au cours du prochain exercice.

Santé, sûreté, sécurité et environnement

EACL s'est engagée envers la gestion efficace de tous les risques pour la santé, la sûreté, la sécurité et l'environnement, qui sont inhérents à l'exploitation de ses principaux établissements canadiens. EACL a mis en œuvre des plans officiels de conformité qui traitent tout particulièrement du déploiement des processus de contrôle préalable et des ressources connexes nécessaires pour la conformité à toutes les lois et à tous les règlements applicables. La politique officielle d'EACL en matière d'environnement met l'accent sur le respect de ces lois et règlements; cet engagement se réalise grâce au travail de l'agent principal de protection de l'environnement et du comité de l'environnement, qui a déterminé des objectifs visant à améliorer encore davantage la performance environnementale de la Société dans l'exploitation de ses établissements ainsi que la prestation de produits et de services de qualité, tout en maintenant l'orientation d'EACL sur la gérance de l'environnement. En outre, l'agent principal de réglementation a travaillé de près avec les dirigeants et la direction d'EACL pour s'assurer que la Société est conforme au cadre réglementaire en vigueur. Cette conformité est atteinte en gérant avec soin l'interface réglementaire et en élaborant une stratégie d'obtention de permis qui assure la coordination générale des activités d'obtention de permis liées aux installations nucléaires et à l'exploitation des établissements, y compris le déclassement et la gestion des déchets. Enfin, ce changement rehaussera la capacité d'EACL d'offrir des produits de qualité sur le marché de façon opportune et efficace, en dépassant les attentes des clients et des intéressés.

Les laboratoires de recherche d'EACL exploitent d'importantes installations, notamment des réacteurs, des circuits expérimentaux, des installations blindées et des usines de gestion des déchets. Ces installations servent à la recherche et au soutien commercial de la production d'isotopes. Elles sont assujetties aux lois et règlements applicables concernant la sûreté et les questions environnementales, dont la gestion des matières et des déchets dangereux. Des risques commerciaux sont associés à la disponibilité des installations de production, à la disponibilité du financement pour l'entretien et la mise à niveau des installations qui peuvent porter atteinte à la réputation d'EACL. La Société cherche à gérer les risques pour la sûreté et l'environnement par l'intermédiaire de son système de gestion de la sûreté, qui comprend de nombreux contrôles de programmes, dont des vérifications et des examens rigoureux de la sûreté. Ces contrôles offrent l'assurance d'une conformité à toutes les lois et à tous les règlements applicables, et en cas de non-conformité, des plans d'action corrective sont mis en place. Le caractère adéquat des installations d'EACL est aussi assuré par un programme prudent d'entretien de l'équipement et des installations, dont des investissements dans les améliorations de la sûreté du réacteur NRU. EACL a établi un important programme d'assurance pour atténuer les pertes qui pourraient découler de certaines responsabilités et de certains risques pour les biens dans le contexte de l'exploitation des laboratoires.

Assurance de la qualité et gestion de la qualité

L'attention portée à la sûreté et à la qualité réduit le risque d'érosion de la confiance des organismes de réglementation et des clients. Le maintien et l'amélioration de la confiance des clients et des organismes de réglementation ne cessent d'être le principal objectif de l'organisme. EACL a mis en œuvre une fonction de surveillance fiable pour assurer la conformité aux normes d'assurance de la qualité techniques nationales et internationales largement reconnues (comme l'ACNOR, l'AIEA et les normes américaines), aux exigences à l'échelle de la Société et à la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* et aux règlements y afférents. À la tête du service de la qualité se trouve le directeur principal de la qualité, qui relève directement du président-directeur général, garantissant ainsi l'indépendance de la qualité de la Société. De nombreuses activités de surveillance ont été menées dans tous les secteurs d'EACL. La Société améliore toujours ses systèmes de gestion de la qualité en mettant en œuvre de façon progressive et continue la gestion des processus d'affaires, des initiatives d'amélioration de ces processus et des examens de programme fréquents. Ces améliorations continues ont conduit au maintien de la certification à la norme ISO 9001:2000 – Systèmes de gestion de la qualité – Exigences, à tous les établissements d'EACL et à l'obtention de la certification à la norme ISO 14001 – Normes de systèmes de gestion environnementale à l'établissement de Chalk River. Le système de gestion de qualité d'EACL passe par un programme de vérification interne complet et fait aussi l'objet de nombreuses vérifications externes de la part des clients et des organismes de réglementation. Les progrès en matière de qualité sont mesurés trimestriellement au moyen d'un indice de qualité. La démarche centrée sur la satisfaction du client, la santé et la sécurité ainsi que sur l'excellence de la performance est stimulante pour la Société et favorise l'adoption de pratiques visant l'excellence en affaires. EACL ne cesse d'aligner son système de gestion sur le Programme d'excellence progressive de l'Institut national de la qualité (en voie d'atteindre le niveau 2).

Gestion de projets

Des risques considérables sont liés à la gestion des grands projets d'EACL, qui consiste notamment à gérer une chaîne d'approvisionnement complexe et à s'assurer que l'approvisionnement, la livraison et l'installation répondent aux exigences en matière de qualité, de calendrier et de prix, en plus des risques d'inexécution de contrats, des réclamations fondées en droit et des changements du climat politique. Nous cherchons à gérer ces risques au moyen d'un contrôle strict des coûts et du calendrier d'exécution des projets, d'examens rigoureux des contrats du point de vue juridique, d'une surveillance et d'une évaluation continues, y compris l'examen régulier des prévisions des projets jusqu'à leur achèvement et à la prestation de produits et de services de qualité. Le maintien d'une couverture d'assurance complète pour divers aspects d'un projet donné et l'établissement de relations efficaces avec les clients, les partenaires de projet, les sous-traitants et les fournisseurs sont d'importants éléments du processus de gestion des projets. L'obtention de garanties du gouvernement et de tiers fait partie de notre stratégie de gestion des risques visant à réduire l'incidence défavorable des changements du climat politique. Malgré ces risques, EACL a terminé tous les grands projets de réacteur CANDU qu'elle a gérés dans les dix dernières années selon l'échéancier et le budget.

Activités à l'étranger

Étant donné qu'EACL est présente à l'échelle internationale, et qu'elle compte des bureaux de vente et de projet dans plusieurs pays, elle est assujettie à des risques et à d'autres facteurs associés aux activités qu'elle exerce à l'extérieur du Canada. Les activités à l'étranger comportent des risques financiers inhérents, notamment les impôts et taxes, les contrôles et fluctuations des devises, les tarifs de douanes, ainsi que les restrictions et réglementations sur les importations et autres. EACL atténue ces risques grâce à des exigences contractuelles précises et obtient des décisions gouvernementales visant à réduire l'incidence financière de ces risques, si possible. Les ventes et les achats sont principalement libellés en dollars canadiens. En outre, dans le cas d'engagements importants visant des achats en devises, des contrats de change à terme servent à réduire les risques. EACL est aussi exposée à des risques de crédit, mais ils sont minimes étant donné que nos clients sont principalement de grandes entreprises et des entités publiques, appuyées par des garanties du gouvernement.

Perception du public

La perception du public est un risque qui influe sur les activités nucléaires connexes d'EACL. Au Canada, les consultations publiques constituent un élément obligatoire du processus d'évaluation environnementale. Les évaluations environnementales liées aux activités nucléaires découlent habituellement des exigences d'obtention de permis de la CCSN. EACL réduit ce risque en offrant au public des programmes d'information pour l'informer des mesures de sécurité et des risques associés aux activités nucléaires. En outre, EACL s'est engagée à maintenir un dialogue honnête avec le public, les clients, les organismes de réglementation et les collectivités au sein desquelles EACL mène ses activités ainsi qu'avec tous les paliers de gouvernement.

Ressources humaines

L'atteinte d'objectifs commerciaux stratégiques et l'assurance à long terme de la sûreté, de l'obtention de permis et de la conception de la technologie CANDU exigent qu'EACL attire, conserve et forme suffisamment d'employés ayant les compétences et le savoir technique requis. Le défi réside dans l'évolution démographique du personnel scientifique et technique à l'échelle de l'industrie, entraînant ainsi un besoin d'ajouter des forces fraîches au personnel et de les former en vue d'en arriver à un juste équilibre en matière d'expérience et de polyvalence de la main-d'œuvre. EACL investit dans le perfectionnement de son personnel dans les secteurs techniques appropriés. À cette fin, EACL a mis en place un programme d'embauche dynamique visant à contrecarrer la perte de personnel attribuable à l'attrition, de même qu'un processus de planification active de la relève. Elle assurera également un déploiement optimal de ses ressources humaines dans les principaux secteurs d'activités commerciales et de développement technologique.

EACL s'efforce d'accroître l'engagement des employés. Ainsi, elle a lancé une initiative de gestion du changement pour s'assurer que tous les membres du personnel disposent des outils voulus pour s'adapter au milieu concurrentiel actuel de la Société. De la formation sur la satisfaction du client, le leadership et les communications internes est offerte à l'échelle de la Société pour que les employés soient sensibilisés à la culture d'entreprise d'EACL, axée sur le client, et qu'ils y participent

pleinement. L'application continue de programmes en matière de qualité, de gestion des connaissances, et de planification des carrières et de la relève ainsi que l'amélioration constante des processus constituent une priorité pour la direction, car elle prépare la Société à se tailler une place sur un marché à la fois vigoureux et plein de défis.

Contrôles internes

Les vérificateurs internes de la Société examinent, surveillent et évaluent les risques opérationnels inhérents et l'efficacité des contrôles internes. Les vérificateurs indépendants examinent l'efficacité des contrôles internes dans une mesure qu'ils jugent nécessaire dans le cadre de la vérification des états financiers de la Société. Les vérificateurs tant internes qu'externes rendent compte directement au comité de vérification du résultat de leurs vérifications. EACL a établi des processus visant à favoriser la communication confidentielle de gestes illégaux ou contraires à l'éthique commis par les employés par l'entremise du directeur de la protection de la vie privée qui fera enquête sur ces questions. En outre, le conseil d'administration d'EACL a élaboré un code d'éthique et une politique sur la conduite en affaires que tous les employés doivent signer et respecter.

Arrangements hors bilan

Dans le cours normal des affaires, EACL conclut les arrangements hors bilan suivants :

- Les garanties bancaires et les lettres de crédit de soutien utilisées relativement aux garanties de bonne fin pour les contrats importants. Habituellement, les garanties renvoient à la performance du projet et du produit, et aux paiements d'avances de clients. Le montant global du risque potentiel pour la Société en vertu de ces garanties est évalué à 76 millions de dollars pour des projets commerciaux au mois de mars 2006. Par ailleurs, EACL garantit que certains projets seront terminés à un moment précis, et si la Société ne s'acquitte pas de ses obligations, elle sera responsable des dommages-intérêts. La meilleure estimation par la direction du total du risque possible maximal des dommages-intérêts en vertu des modalités des contrats avoisine 105 millions de dollars. Historiquement, EACL n'a pas fait de paiement sur les garanties de bonne fin ou de dommages-intérêts. La direction ne s'attend pas à ce que ces garanties aient une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.
- Les ententes d'indemnisation font partie des modalités contractuelles standard pour les contreparties dans les opérations, telles que les ententes de service, les contrats de vente et les contrats d'achat. Ces ententes d'indemnisation peuvent nous obliger à compenser les contreparties pour les coûts engagés par suite de certains événements. La nature de ces ententes d'indemnisation nous empêche de formuler une estimation raisonnable du montant maximum probable que nous devons payer. La direction ne s'attend pas à ce que ces ententes aient une incidence importante à court terme ou à long terme sur les résultats des états financiers consolidés de la Société.
- Les contrats de change à terme ont pour unique objet de limiter le risque de fluctuations des taux de change lié aux modalités contractuelles et aux activités courantes. EACL consigne de façon officielle toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que ses objectifs de gestion des risques et ses stratégies d'opérations de couverture diverses. Les gains et

les pertes découlant des contrats de change sont constatés aux résultats de la période au cours de laquelle les opérations sont réglées. Au 31 mars 2006, EACL avait les 31 contrats de change à terme en cours suivants : 24 contrats pour acheter des dollars américains et payer en dollars canadiens totalisant 24,7 millions de dollars (taux de change moyen de 1,16 \$ CA contre 1 \$ US) et sept contrats pour acheter des euros et payer en dollars canadiens totalisant 3,7 millions de dollars CA (taux de change moyen de 1,41 \$ CA contre 1 euro).

Normes comptables adoptées en 2005–2006

Le 1^{er} avril 2005, la Société a adopté la note d'orientation concernant la comptabilité 15, *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables* («NOC-15»), de l'Institut Canadien des Comptables Agréés («ICCA»). En vertu de la NOC-15, la Société identifie et évalue les entités dans lesquelles elle détient un droit, détermine si elle est le principal bénéficiaire de ces entités et, le cas échéant, consolide l'entité en question dans les états financiers de la Société. La Société a évalué ses divers arrangements commerciaux et n'en a relevé aucun qui corresponde à la définition d'une EDDV. Elle en a donc conclu que la NOC-15 n'a aucune incidence sur les états financiers.

Modifications de conventions comptables futures

La Société adoptera trois nouvelles normes comptables de l'ICCA : le chapitre 1530, «Résultat étendu», le chapitre 3855, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», et le chapitre 3865, «Couvertures». Ces normes seront intégrées le 1^{er} avril 2007.

Résultat étendu

Par suite de l'adoption de ces normes, une nouvelle catégorie, cumul des autres éléments du résultat étendu, sera ajoutée aux capitaux propres négatifs au bilan consolidé. Parmi les principaux éléments de cette catégorie, notons les gains et les pertes latents sur les actifs financiers. Ces montants seront comptabilisés dans l'état consolidé du résultat étendu jusqu'à ce que soient atteints les critères permettant la constatation dans l'état consolidé des résultats.

Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation

Les actifs financiers seront classés selon leur échéance ou selon qu'ils sont détenus à des fins de vente ou de transaction. Les passifs financiers seront classés comme détenus à des fins de transaction ou autres. Les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur, les gains et les pertes étant constatés dans le calcul du bénéfice net. Habituellement, EACL détient les instruments financiers jusqu'à l'échéance, c'est pourquoi les actifs et les passifs financiers seront évalués au coût amorti. Les instruments financiers mesurés à leur juste valeur et donnant lieu à des gains et pertes latents sont constatés dans les autres éléments du résultat étendu.

Couvertures

La variation de la juste valeur de l'élément couvert, dans la mesure où la relation de couverture est efficace, (critère établi par la norme comptable de l'ICCA) est compensée par les variations de la juste valeur du dérivé. La valeur comptable d'un élément couvert est rajustée par les gains ou les pertes attribuables au risque couvert et constatée dans le bénéfice

net. Dans une relation de couverture de flux de trésorerie, la partie efficace de la variation de la juste valeur du dérivé de couverture sera constatée dans les autres éléments du résultat étendu. La partie inefficace sera constatée dans le bénéfice net. Les montants constatés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu seront reclassés dans le bénéfice net dans les périodes au cours desquelles la variabilité des flux de trésorerie de l'élément couvert a une incidence sur le bénéfice net. En couvrant le risque de change d'un placement net dans un établissement étranger autonome, les gains et les pertes de change des instruments de couverture seront constatés dans les autres éléments du résultat étendu.

Conventions et estimations comptables critiques

Les conventions comptables critiques d'EACL sont celles qui sont jugées les plus importantes pour déterminer la situation financière et les résultats financiers de la Société, et qui exigent que la direction exerce de façon importante un jugement subjectif. Un résumé des principales conventions comptables de la Société, dont les conventions critiques qui sont traitées ci-dessous, est présenté dans les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Constatation des revenus

Une importante partie des revenus d'EACL provient de contrats à long terme. Les revenus des contrats à long terme sont constatés selon la méthode de l'avancement des travaux, selon laquelle les revenus, les résultats et les travaux en cours sont comptabilisés à mesure que les coûts connexes sont engagés en fonction du ratio des coûts engagés à cette date par rapport au total des coûts contractuels estimatifs. Cette méthode comptable permet d'adapter le processus d'estimation à la lumière de circonstances changeantes et de nouveautés. Par conséquent, les révisions des estimations des coûts et des résultats sur la durée des contrats sont prises en compte dans la période au cours de laquelle elles sont requises. En outre, les pertes prévues sur les contrats à long terme sont constatées dans la période au cours de laquelle elles sont relevées et se fondent sur l'excédent prévu des coûts des contrats sur les revenus des contrats qui y sont rattachés. Ces pertes sont comptabilisées comme élément du coût des ventes. Les revenus des ventes de services sont constatés lorsque les services sont rendus et les biens, expédiés. Les revenus provenant des expéditions d'eau lourde sont constatés lorsque l'expédition est acceptée de la manière et au moment qui sont précisés dans le contrat pertinent.

Dépréciation d'actifs

EACL examine ses actifs à long terme, notamment les immobilisations corporelles, quand les circonstances indiquent que la valeur comptable des actifs peut ne pas être recouvrable. La recouvrabilité est déterminée selon une estimation des flux de trésorerie futurs non actualisés, et l'évaluation d'une moins-value se fonde sur la juste valeur des actifs. Les flux de trésorerie futurs non actualisés estimatifs tiennent compte des meilleures estimations par la direction, et les variations de ces estimations pourraient influencer considérablement sur la valeur comptable des actifs à long terme. EACL a conclu qu'aucune moins-value n'était requise pour ses actifs à long terme pour 2005–2006.

Stocks d'eau lourde

Les stocks d'eau lourde sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le montant le moins élevé. Ils sont comptabilisés à titre d'actif à long terme, étant donné que le délai exigé pour les ventes futures de réacteurs dépasse une année. À la fin de mars 2006, les stocks d'eau lourde comprenaient 1 003 mégagrammes fournis gratuitement à l'Observatoire de neutrinos de Sudbury, à des fins de recherche et d'expériences, et dont la majeure partie doit être retournée en 2007–2008.

Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires qui ne sont pas accordés sous forme de capital d'apport sont comptabilisés comme financement au cours de l'exercice d'affectation, sauf dans les cas suivants :

- Les crédits dont l'utilisation est restreinte par la loi et qui ont trait à des dépenses à venir sont reportés et comptabilisés comme financement de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Aucun crédit de cette nature n'a été reçu en 2005–2006.
- Les crédits qui servent à l'achat d'immobilisations corporelles sont reportés et amortis de la même façon que l'élément d'actif en cause. Le solde du financement reporté au titre des immobilisations s'établissait à 37 millions de dollars en mars 2006, contre 39 millions de dollars en mars 2005.

Depuis 1996–1997, et conformément à l'entente de dix ans conclue avec le Conseil du Trésor sur le financement des activités de déclassement, EACL garde le produit net de la vente ou de la location de stocks d'eau lourde financés par le gouvernement. Le produit net est viré du compte de capital d'apport au compte de financement reporté, pour le déclassement, et il est porté à l'état consolidé des résultats à titre de financement à mesure que les dépenses connexes sont effectuées. L'entente de financement est arrivée à échéance le 1^{er} avril 2006.

Déclassement et gestion des déchets

Le coût lié à l'obligation d'EACL à l'égard du déclassement des installations nucléaires et des déchets est comptabilisé à titre de passif à long terme. Ce passif est calculé d'après la valeur actualisée (établie à l'aide d'un facteur d'actualisation) des coûts de déclassement des installations nucléaires et de gestion des déchets futurs estimatifs dans la mesure où ceux-ci peuvent être estimés d'une manière raisonnable. Le montant de la provision est révisé à chaque exercice pour tenir compte des dépenses réelles engagées ainsi que des révisions des estimations par la direction des coûts futurs et des calendriers connexes.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

Les états financiers consolidés et tous les autres renseignements contenus dans le présent rapport annuel, de même que le processus de présentation de l'information financière, sont la responsabilité de la direction. Les états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent des estimations fondées sur l'expérience et le jugement de la direction.

Lorsque d'autres méthodes comptables pouvaient être utilisées, la direction a choisi celles qui, d'après elle, convenaient le mieux aux circonstances. La Société et ses filiales tiennent des livres de comptes, des systèmes comptables, de contrôle financier et de gestion et des systèmes d'information, de même que des pratiques de gestion servant à fournir une assurance raisonnable que des données financières fiables et exactes sont disponibles au moment opportun, que les actifs sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficace dans le cadre des objectifs de l'entreprise et que l'exploitation est menée efficacement. Ces systèmes et ces pratiques sont également conçus pour fournir une assurance raisonnable que les opérations sont conformes à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) et à son règlement, à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, ainsi qu'aux statuts, aux règlements administratifs et aux politiques de la Société et de ses filiales. La Société a respecté toutes les exigences de déclaration établies en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, dont la présentation d'un plan de l'entreprise, d'un budget d'exploitation, d'un budget d'immobilisations et du présent rapport annuel.

Le vérificateur interne de la Société évalue les systèmes et les pratiques de gestion de la Société et de ses filiales. Les vérificateurs indépendants d'EACL effectuent une vérification des états financiers consolidés de la Société et présentent leur rapport au ministre des Ressources naturelles.

Le conseil d'administration doit s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités. À cette fin, il a créé cinq comités : le comité de vérification, le comité des ressources humaines et de la gouvernance, le comité de sélection, le comité des sciences et de la technologie, et le comité d'évaluation des risques.

Le comité de vérification, composé d'administrateurs indépendants, a le mandat de superviser le travail des vérificateurs indépendants, d'orienter la fonction de vérification interne et d'évaluer le caractère adéquat des systèmes et pratiques d'affaires et de la présentation de l'information financière d'EACL. Le comité de vérification rencontre régulièrement la direction, le vérificateur interne et les vérificateurs indépendants afin de discuter de questions et de conclusions importantes, dans le cadre de leur mandat.

Les vérificateurs indépendants et le vérificateur interne ont libre accès au comité de vérification, en présence ou non de la direction. Le comité de vérification examine les états financiers consolidés et le rapport de gestion avec la direction et les vérificateurs indépendants avant que ces documents ne soient approuvés par le conseil d'administration et présentés au ministre des Ressources naturelles. Le président du comité de vérification signe les états financiers consolidés.



ROBERT G. VAN ADEL
Président-directeur général



MICHAEL ROBINS
Directeur général des finances

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Au ministre des Ressources naturelles

Nous avons vérifié le bilan consolidé d'Énergie atomique du Canada limitée au 31 mars 2006 et les états consolidés des résultats, du capital d'apport, du déficit et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous

déclarons qu'à notre avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à notre avis, les opérations de la Société et de ses filiales en propriété exclusive dont nous avons eu connaissance au cours de notre vérification des états financiers consolidés ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et aux statuts et aux règlements administratifs de la Société et de ses filiales en propriété exclusive.

Au nom de la vérificatrice générale du Canada,



NANCY Y. CHENG, FCA
Vérificatrice générale adjointe



ERNST & YOUNG s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
Le 5 mai 2006

BILAN CONSOLIDÉ

Au 31 mars

(en milliers de dollars)

2006

2005

Actif

À court terme

Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	107 335 \$	35 275 \$
Encaisse distincte (note 14)	2 640	25 851
Placements à court terme (note 3)	1 352	6 302
Créances (note 17)	120 719	60 325
Tranche des créances à long terme exigible à moins d'un an (note 5)	16 232	17 229
Tranche à court terme des stocks (note 4)	16 494	14 961
	264 772	159 943
Créances à long terme (note 5)	241 205	253 764
Fonds en fiducie (note 6)	17 347	15 004
Stocks (note 4)	44 178	–
Stocks d'eau lourde (note 7)	299 101	299 503
Immobilisations corporelles (note 8)	187 858	134 961
	1 054 461 \$	863 175 \$

Passif

À court terme

Créditeurs et charges à payer	93 508 \$	87 864 \$
Tranche des avances des clients et provisions à court terme	218 773	49 071
Financement reporté pour le déclassement (notes 11 et 14)	2 640	25 851
Tranche des créditeurs à long terme exigible à moins d'un an (note 9)	1 000	1 000
	315 921	163 786
Provision pour déclassement et gestion des déchets (note 11)	2 846 756	2 750 000
Avances des clients et provisions	4 467	85 898
Financement reporté pour les immobilisations (note 8)	36 880	39 264
Avantages sociaux futurs (note 13)	55 756	52 748
Créditeurs à long terme (note 9)	45 829	2 500
	3 305 609	3 094 196

Engagements et éventualités (note 16)

Capitaux propres négatifs

Capital-actions

Autorisé – 75 000 actions ordinaires		
Émis – 54 000 actions ordinaires	15 000	15 000
Capital d'apport (note 14)	504 446	530 064
Déficit	(2 770 594)	(2 776 085)
	(2 251 148)	(2 231 021)
	1 054 461 \$	863 175 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Approuvé par le conseil d'administration,



BARBARA TRENHOLM
Administrateur



ROBERT G. VAN ADEL
Administrateur

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2006	2005
Opérations commerciales		
Revenus		
Produits et services nucléaires	302 809 \$	282 979 \$
Intérêt sur les créances à long terme (note 5)	15 158	16 274
Intérêt sur les placements et autres (note 3)	1 909	2 061
	319 876	301 314
Dépenses		
Coût des ventes et frais d'exploitation	273 011	229 046
Intérêt sur les créiteurs à long terme (note 9)	81	96
	273 092	229 142
Bénéfice net tiré des opérations commerciales	46 784	72 172
Technologie		
Revenus		
Services	87 307	55 238
	87 307	55 238
Financement		
Crédits parlementaires (note 12)	160 349	133 838
Recouvrement de coûts de tiers	17 348	15 255
Amortissement du financement reporté pour les immobilisations	2 384	3 530
	180 081	152 623
Gain sur reprise de provisions (note 10)	60 852	-
Dépenses		
Coût des ventes et frais d'exploitation	294 247	314 332
Intérêt sur les créiteurs à long terme (note 9)	150	-
Revenu net (perte nette) de technologie	33 843	(106 471)
Gestion du passif		
Financement		
Crédits parlementaires	-	29 000
Recouvrement de coûts de tiers et autres	6 959	9 551
Financement du déclassement	48 829	8 049
	55 788	46 600
Dépenses		
Révision des estimations et des échéanciers des dépenses (note 11)	1 210	1 792 331
Charges de désactualisation et autres dépenses	129 714	60 827
Perte nette de gestion du passif	(75 136)	(1 806 558)
Bénéfice net (perte nette)	5 491 \$	(1 840 857) \$

Divulgaration relative à l'amortissement (note 8)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DU CAPITAL D'APPORT

Exercice terminé le 31 mars

<i>(en milliers de dollars)</i>	2006	2005
Solde au début de l'exercice	530 064 \$	557 729 \$
Virement au financement reporté pour le déclassement (note 14)	(25 618)	(27 665)
Solde à la fin de l'exercice	504 446 \$	530 064 \$

ÉTAT CONSOLIDÉ DU DÉFICIT

Exercice terminé le 31 mars

<i>(en milliers de dollars)</i>	2006	2005
Solde au début de l'exercice	(2 776 085) \$	(935 228) \$
Bénéfice net (perte nette)	5 491	(1 840 857)
Solde à la fin de l'exercice	(2 770 594) \$	(2 776 085) \$

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2006	2005
Activités d'exploitation		
Encaissements en provenance des clients	552 973 \$	332 701 \$
Crédits parlementaires reçus	160 349	162 838
Paiements aux fournisseurs et aux employés	(608 574)	(488 567)
Fonds affectés aux activités de déclassement	(50 926)	(58 665)
Intérêts reçus sur les placements, montant net	1 820	1 965
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	55 642	(49 728)
Activités d'investissement		
Acquisitions de placements à court terme	(1 352)	(39 418)
Ventes et échéance de placements à court terme	6 302	50 994
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	704	948
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(55 625)	(7 954)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(49 971)	4 570
Activités de financement		
Produits des créditeurs à long terme	44 178	-
Remboursements des créditeurs à long terme	(1 000)	(1 000)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	43 178	(1 000)
Trésorerie, équivalents de trésorerie et encaisse distincte :		
Augmentation (diminution)	48 849	(46 158)
Solde au début de l'exercice	61 126	107 284
Solde à la fin de l'exercice	109 975 \$	61 126 \$
Intérêts débiteurs et frais bancaires payés au cours de l'exercice	144 \$	143 \$

31 mars (en milliers de dollars)

	2006	2005
La trésorerie, les équivalents de trésorerie et l'encaisse distincte sont composés de :		
Encaisse	(1 503) \$	3 075 \$
Instruments du marché monétaire à court terme	108 838	32 200
Encaisse distincte	2 640	25 851
	109 975 \$	61 126 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 mars 2006

1. La Société

Énergie atomique du Canada limitée (collectivement «EACL» ou la «Société») a été constituée en 1952 en vertu des dispositions de la *Loi sur les corporations canadiennes* (et maintenue en 1977 en vertu des dispositions de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*) conformément à l'autorité et aux pouvoirs accordés au ministre des Ressources naturelles par la *Loi sur l'énergie nucléaire*.

La Société est une société d'État en vertu de la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* («LGFP») et un mandataire de Sa Majesté la Reine du chef du Canada. La Société n'est pas assujettie à l'impôt sur les bénéfices au Canada.

Les activités d'EACL se répartissent dans trois grands secteurs : Opérations commerciales, Technologie et Gestion du passif. Ces secteurs représentent les unités d'exploitation stratégiques créées par la haute direction en vue de favoriser l'atteinte des objectifs à long terme de la Société, de faciliter la répartition des ressources et d'évaluer le rendement opérationnel et financier.

2. Principales conventions comptables

Les présents états financiers de la Société sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Mode de présentation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes des filiales en propriété exclusive de la Société, soit AECL Technologies Inc., constituée dans l'État du Delaware, aux États-Unis, en 1988, et AECL Technologies B.V., constituée aux Pays-Bas, en 1995. Toutes les principales opérations intersociétés ont été éliminées.

b) Utilisation d'estimations

Les états financiers de la Société reposent sur des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants figurant dans les états financiers et les notes y afférentes. Les estimations se fondent sur les meilleures connaissances que possède la direction de l'information actuelle. Cependant, les résultats réels peuvent différer considérablement des estimations actuelles.

Des estimations s'imposent à l'égard, notamment, des éléments importants suivants : stocks d'eau lourde, coûts de déclassement ultérieur et de gestion des déchets, coûts de contrats futurs, revenus, dérivés, provisions pour activités commerciales et autres activités, avantages sociaux futurs et amortissement des immobilisations corporelles. La Société revoit ces estimations chaque année.

c) Trésorerie, équivalents de trésorerie et placements à court terme

Les placements avec échéance de 90 jours ou moins à compter de la date d'achat sont présentés comme équivalents de trésorerie. Les placements à court terme ont des échéances initiales de plus de 90 jours, mais de moins d'un an. Les équivalents de trésorerie et les placements à court terme sont comptabilisés au coût ou à la valeur marchande, selon le montant le moins élevé.

d) Fonds en fiducie

Les placements à long terme dans le fonds en fiducie, établi en vertu de la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*, sont comptabilisés au coût ou à la valeur marchande, selon le montant le moins élevé.

e) Conversion des devises

Les opérations libellées en devises sont converties en dollars canadiens en fonction du cours en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et les passifs monétaires à la date du bilan sont rajustés pour correspondre au cours du change en vigueur à cette date. Les gains et les pertes de change découlant de la conversion des comptes exprimés en devises sont comptabilisés dans les résultats.

f) Instruments financiers dérivés

La Société conclut des contrats de change à terme afin de gérer le risque lié aux variations des taux de change découlant des dispositions contractuelles et des opérations d'exploitation courantes. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de négociation ou de spéculation.

La Société consigne toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que ses objectifs de gestion des risques et sa stratégie d'opérations de couverture diverses. Ce processus comprend les liens à tous les dérivés vers des actifs et des passifs spécifiques au bilan ou à des engagements fermes précis ou encore à des opérations prévues. En outre, la Société évalue officiellement, tant à la création de la couverture que d'une façon continue, si les dérivés servant aux opérations de couverture sont très efficaces pour neutraliser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts.

En ce qui a trait aux contrats de change à terme utilisés pour couvrir les ventes libellées en devises prévues, la tranche de la prime ou de l'escompte à terme du contrat relative à la période précédant l'exécution de la vente est constatée comme un rajustement des revenus quand la vente est comptabilisée; et la tranche de la prime ou de l'escompte relative au débiteur résultant est amortie comme un rajustement des intérêts débiteurs sur la durée résiduelle du contrat.

Les gains ou les pertes réalisés et latents associés aux instruments dérivés, qui ont été résiliés ou qui ont cessé d'être efficaces avant l'échéance, continuent d'être reportés aux actifs ou aux passifs à court terme ou autres au bilan et constatés dans les résultats de l'exercice pendant lequel l'opération de couverture sous-jacente est constatée. Les variations subséquentes de la juste valeur du dérivé sont constatées dans les résultats.

Si l'exécution d'une opération prévue n'est plus probable, le gain ou la perte réalisé ou latent reporté sur cet instrument dérivé est constaté dans les résultats. Les variations subséquentes de la juste valeur du dérivé sont constatées dans les résultats.

g) Stocks

Les stocks d'eau lourde sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le montant le moins élevé. Les approvisionnements

et le combustible nucléaire sont évalués au coût ou au coût de remplacement net, selon le moins élevé des deux montants.

h) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. La construction en cours, une fois prête à être utilisée, est virée à la catégorie appropriée et amortie. Les coûts liés à la mise hors service d'immobilisations sont inclus dans les coûts de l'élément d'actif en question. L'amortissement est comptabilisé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de chacun des éléments et en fonction de l'utilisation de certains matériel et outillage utilisés dans des projets commerciaux, comme suit :

<i>Améliorations relatives aux terrains</i>	<i>10 à 20 ans</i>
<i>Bâtiments et réacteurs</i>	<i>20 à 40 ans</i>
<i>Matériel et outillage</i>	<i>3 à 20 ans</i>

i) Dépréciation d'actifs à long terme

EACL examine les actifs à long terme devant être détenus et utilisés quand des événements ou des changements de situations indiquent que la valeur comptable de ces actifs peut ne pas être pleinement recouvrable. La recouvrabilité est déterminée à partir d'une estimation des flux de trésorerie futurs non actualisés découlant de l'utilisation des actifs et de leur cession éventuelle.

La mesure d'une moins-value pour les actifs à long terme se fonde sur la juste valeur des actifs. La juste valeur est estimée selon des méthodes d'évaluation reconnues comme les flux de trésorerie futurs actualisés, les multiples de capitalisation ou les prix d'actifs semblables, soit celle qui correspond le plus à la situation.

j) Avances des clients

Afin de bien rattacher les revenus aux coûts, certains contrats peuvent donner lieu à la constatation de revenus en excédent de la facturation (revenus non facturés), et d'autres contrats peuvent donner lieu à la facturation en excédent des revenus constatés (paiements d'avances des clients). Les revenus perçus à l'avance en vertu de contrats de service sont comptabilisés au passif et constatés conformément au contrat.

k) Provision pour déclasser et gestion des déchets

EACL s'acquiesce de son obligation légale de déclasser les installations nucléaires et de gérer les déchets nucléaires afin de répondre aux exigences réglementaires. L'obligation est constatée au cours de l'exercice pendant lequel elle est engagée quand il est possible de faire une estimation raisonnable de la juste valeur. Comme la provision est comptabilisée selon une valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus, elle est accrue annuellement pour tenir compte du passage du temps en retirant l'actualisation d'un exercice. Le montant de désactualisation est imputé aux dépenses dans l'état consolidé des résultats.

La provision est réduite des dépenses réelles engagées. L'estimation des coûts est assujettie à un examen périodique, et toute modification importante du montant estimatif ou du calendrier des flux de trésorerie sous-jacents futurs en résultant est comptabilisée comme un rajuste-

ment à la provision. À la suite du règlement de l'obligation, un gain ou une perte est comptabilisé. La provision comprend les coûts de construction futurs associés à certaines installations, comme les installations de stockage permanent de déchets nucléaires.

Les coûts liés au déclasser de nouveaux actifs sont ajoutés à la valeur comptable et amortis sur la durée de vie utile des actifs connexes.

l) Constatation des revenus

Contrats à long terme et contrats de service

Les revenus sont tirés des ventes de produits et de services par la Société. En vertu de certains contrats à long terme, dont bon nombre prévoient des paiements périodiques, les revenus sont constatés selon la méthode de l'avancement des travaux en fonction du ratio des coûts engagés par rapport au total des coûts estimatifs comme mesure du rendement. Quand sont calculés des rajustements à la valeur du contrat ou aux coûts estimatifs, les modifications aux estimations préalables se reflètent habituellement dans les résultats de l'exercice visé. Les pertes prévues sur les contrats sont passées en charges quand elles sont identifiées et déterminées comme étant probables. Les revenus en vertu de contrats de remboursement des coûts sont comptabilisés au moment où les coûts sont engagés et incluent une estimation des honoraires gagnés. Les revenus en vertu de tous les autres contrats sont constatés quand les services sont rendus.

Fourniture de produits

Les revenus sont constatés selon les livraisons de produits aux clients, dont peuvent témoigner les documents de facturation et d'expédition. Dans le cas des fournitures d'isotopes, les revenus sont constatés en fonction du contrat avec le client.

Intérêts créditeurs

Le droit aux intérêts en vertu d'une créance à long terme est comptabilisé comme revenus reportés et passés aux revenus sur la durée de l'entente connexe.

m) Recherche et développement

Les frais de recherche et de développement («R et D») comprennent les salaires, et autres coûts liés au personnel participant aux activités de R et D, le coût des matières et des services utilisés dans les activités de R et D, l'amortissement de l'outillage et des installations dans la mesure où ils sont utilisés dans les activités de R et D, les coûts indirects liés aux activités de R et D, ainsi que d'autres coûts liés aux activités de R et D comme l'amortissement des brevets et des licences. Les dépenses de recherche sont passées en charges au moment où elles sont engagées.

Les frais de développement sont passés en charges à moins qu'ils ne répondent aux critères de la capitalisation, soit : le produit ou le processus est bien défini, et les coûts qui lui sont attribuables sont identifiables, la faisabilité technique du produit ou du processus a été établie, la direction prévoit produire ou encore mettre en marché ou utiliser le produit ou le processus, un marché pour le produit ou le processus est bien défini ou encore son utilité pour l'entreprise a été

établie et des ressources adéquates existent ou devraient être disponibles pour terminer le projet. Aucun coût n'a été capitalisé en 2005–2006.

Les frais de R et D engagés pour acquitter les obligations de gestion des déchets et de déclassement à long terme, pour lesquelles des provisions spécifiques ont déjà été constituées, sont imputés au passif en question.

n) Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires qui ne sont pas accordés sous forme de capital d'apport sont comptabilisés comme financement au cours de l'exercice d'affectation, sauf dans les cas suivants. Les crédits dont l'utilisation est restreinte par la loi et qui ont trait à des dépenses à venir sont reportés et comptabilisés comme financement de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les crédits qui servent à l'achat d'immobilisations corporelles sont comptabilisés au titre du financement reporté pour les immobilisations et amortis de la même façon que l'élément d'actif en cause. De 1997 à 2006, et conformément à l'entente de dix ans sur le financement des activités de déclassement, la Société a gardé le produit au comptant de la vente ou de la location de certains stocks d'eau lourde. Le produit au comptant a été viré du capital d'apport au financement reporté pour le déclassement et ensuite comptabilisé comme financement à l'état consolidé des résultats au même rythme que les dépenses connexes.

o) Recouvrement de coûts de tiers

La Société et les compagnies d'électricité nucléaire canadiennes (Ontario Power Generation, Énergie Nouveau-Brunswick, Hydro-Québec et Bruce Power L.P.) ont un intérêt commun dans l'utilisation sûre, efficace et rentable de l'énergie produite par la technologie CANDU. La Société entreprend des programmes de recherche alignés sur ces objectifs et en partage les coûts avec les compagnies d'électricité. En outre, EACL exploite le Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité («BGDRFA») en fonction d'une entente relative au recouvrement des coûts avec Ressources naturelles Canada. Le financement prévu en vertu de ces ententes est comptabilisé au titre de recouvrement de coûts de tiers au même rythme que les dépenses connexes.

p) Régime de retraite

Les employés de la Société cotisent au Régime de retraite de la fonction publique («RRFP») administré par le gouvernement du Canada. Bien que le RRFP soit un régime à prestations déterminées, la loi en vigueur n'oblige pas la Société à verser des cotisations à l'égard des insuffisances actuarielles du régime et, par conséquent, les cotisations au régime sont limitées à celles versées par les employés et la Société à l'égard des services rendus de l'exercice. Ces cotisations représentent la totalité des obligations de la Société à l'égard du régime de retraite et sont imputées aux résultats lorsqu'elles sont effectuées.

q) Avantages sociaux futurs complémentaires

La Société verse certaines prestations de cessation d'emploi aux employés actuels conformément aux conventions collectives et aux conditions d'emploi. Les avantages sociaux complémentaires

comprennent les indemnités des accidentés du travail que la Société rembourse à Ressources humaines et à Développement social Canada conformément à la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État* à la suite des paiements de l'exercice facturés par les commissions provinciales des accidents du travail.

La Société comptabilise le coût des avantages sociaux futurs sur les exercices pendant lesquels les employés acquièrent ces avantages. Le coût des avantages sociaux futurs acquis par les employés est déterminé actuariellement selon la méthode de la répartition des prestations au prorata des services et la meilleure estimation établie par la direction à l'égard de la hausse des salaires, de l'âge de la retraite des employés et du roulement du personnel prévu.

Nouvelles normes comptables

Le 1^{er} avril 2005, la Société a adopté la note d'orientation concernant la comptabilité 15, *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables* («NOC-15»), de l'Institut Canadien des Comptables Agréés («ICCA»). En vertu de la NOC-15, la Société identifie les entités dans lesquelles elle détient un droit, détermine si elle est le principal bénéficiaire de ces entités et, le cas échéant, consolide l'entité en question dans les états financiers de la Société. Une entité à détenteurs de droits variables («EDDV») est une entité dans laquelle le capital investi ne suffit pas au financement de ses activités sans appui externe ou encore dans laquelle les investisseurs ne détiennent pas le contrôle, une obligation d'absorber les pertes futures ou le droit de recevoir le rendement résiduel futur. Le principal bénéficiaire d'une EDDV est l'entreprise qui absorbe la majorité des pertes prévues d'une EDDV, qui reçoit une majorité du rendement attendu, ou les deux. La Société a évalué ses divers arrangements commerciaux et n'en a relevé aucun qui corresponde à la définition d'une EDDV. Elle en a donc conclu que la NOC-15 n'a aucune incidence sur les états financiers.

Modifications de conventions comptables futures

L'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables que la Société adoptera à compter du 1^{er} avril 2007 : le chapitre 1530, «Résultat étendu», le chapitre 3855, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», et le chapitre 3865, «Couvertures». Ces normes seront en vigueur le 1^{er} avril 2007 pour EACL. L'incidence de la mise en œuvre de ces nouvelles normes sur les états financiers consolidés de la Société n'a pas été déterminée. L'information qui suit donne d'autres renseignements sur chacune des nouvelles normes comptables selon leur lien avec EACL.

Résultat étendu

Par suite de l'adoption de ces normes, une nouvelle catégorie, cumul des autres éléments du résultat étendu, sera ajoutée à l'avoir de l'actionnaire au bilan consolidé. Parmi les principaux éléments de cette catégorie, notons les gains et les pertes latents sur les actifs financiers classés comme disponibles à la vente, les gains ou pertes de change latents, déduction faite de la couverture et les variations de juste valeur de la partie efficace des instruments de couverture des flux de trésorerie. Ces montants seront comptabilisés dans l'état consolidé des autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce

que soient atteints les critères permettant la constatation dans l'état consolidé des résultats.

Instrument financiers – Comptabilisation et évaluation

En vertu de la nouvelle norme, à des fins comptables, les actifs financiers seront classés comme détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, détenus à des fins de transaction ou disponibles à la vente. Les passifs financiers seront classés comme détenus à des fins de transaction ou autres que détenus à des fins de transaction. Les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction seront évalués à leur juste valeur, les gains et les pertes étant constatés dans le calcul du bénéfice net. Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances et les passifs financiers autres que ceux détenus à des fins de transaction seront évalués au coût après amortissement. Les instruments disponibles à la vente seront mesurés à leur juste valeur, les gains et les pertes latents étant constatés dans les autres éléments du résultat étendu. En outre, la norme permet la désignation d'un instrument financier comme détenu à des fins de transaction au moment de la constatation initiale. Tous les dérivés, y compris les dérivés incorporés qui doivent être comptabilisés séparément, doivent habituellement être comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé.

Couvertures

La nouvelle norme précise les critères en vertu desquels la comptabilité de couverture peut s'appliquer et comment elle doit être exécutée pour chacune des stratégies de couverture permises : couvertures de juste valeur, couvertures de flux de trésorerie et couvertures d'un risque de change d'un placement net dans un établissement étranger autonome. Dans une relation de couverture de juste valeur, la valeur comptable de l'élément couvert est rajustée par les gains ou les pertes attribuables au risque couvert et constatée dans le bénéfice net. La variation de la juste valeur de l'élément couvert, dans la mesure où la relation de couverture est efficace, est compensée par les variations de la juste valeur du dérivé. Dans une relation de couverture de flux de trésorerie, la partie efficace de la variation de la juste valeur du dérivé de couverture sera constatée dans les autres éléments du résultat étendu. La partie inefficace sera constatée dans le bénéfice net. Les montants constatés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu seront reclassés dans le bénéfice net dans les périodes au cours desquelles la variabilité des flux de trésorerie de l'élément couvert a une incidence sur le bénéfice net. En couvrant le risque de change d'un placement net dans un établissement étranger autonome, les gains et les pertes de change des instruments de couverture seront constatés dans les autres éléments du résultat étendu.

3. Trésorerie, équivalents de trésorerie, encaisse distincte et placements à court terme

La Société maintient des dépôts bancaires aux niveaux nécessaires pour répondre aux besoins de ses activités quotidiennes. Tout excédent est placé sur le marché monétaire à court terme. La stratégie de placement est fondée sur une évaluation prudente du risque. Tous les instruments sont cotés R1 bas ou plus par le Dominion

Bond Rating Service et A1 général par Standard and Poor's. Ces placements se composent de certificats de dépôt bancaires, de billets de trésorerie et d'organismes gouvernementaux de première classe et de bons du Trésor du gouvernement. Le rendement moyen pondéré des placements à court terme détenus au 31 mars 2006 est de 3,8 % (2,6 % en 2005).

4. Stocks

<i>(en milliers de dollars)</i>	2006	2005
Combustible nucléaire	9 500 \$	8 205 \$
Pièces de rechange et fournitures de magasin	6 994	6 756
Tranche à court terme des stocks	16 494	14 961
Stocks – Stocks voués aux isotopes (note 10)	44 178	–
	60 672 \$	14 961 \$

5. Créances à long terme

<i>(en milliers de dollars)</i>	2006	2005
Créances de contrats à recevoir de clients relativement au financement des produits et des services, venant à échéance en 2019 et remboursables par montants fixes	257 437 \$	270 993 \$
Tranche exigible à moins d'un an	(16 232)	(17 229)
	241 205 \$	253 764 \$

Sommes à rembourser exigibles au cours des prochains exercices :

<i>(en milliers de dollars)</i>	
2007	16 232 \$
2008	16 045
2009	16 983
2010	17 977
2011	19 028
Après 2011	171 172
	257 437 \$

6. Fonds en fiducie

La Loi sur les déchets de combustible nucléaire exige que les compagnies d'électricité nucléaire canadiennes forment un organisme de gestion des déchets, la Société de gestion des déchets nucléaires («SGDN»), pour formuler des recommandations au gouvernement du Canada sur la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire et mettre en application l'approche choisie. La loi prévoit également que chaque propriétaire de déchets de combustible nucléaire établisse un fonds en fiducie pour financer la mise en application de l'approche. Chaque fonds en fiducie est maintenu afin de satisfaire aux exigences de la Loi, et seule la SGDN peut en retirer des sommes conformément aux dispositions de la Loi. Comme le prévoit la Loi, le dépôt initial d'EACL dans le fonds en fiducie, qui était de 10 millions de dollars, a eu lieu le 25 novembre 2002. Des dépôts annuels ultérieurs de 2 millions de dollars ont été versés au fonds comme exigé et continueront jusqu'à ce que l'obligation cesse ou que le gouvernement du Canada modifie la somme une fois que la SGDN aura satisfait à certaines exigences stipulées dans la Loi.

Le fonds en fiducie, géré par EACL, investit dans des instruments à revenu fixe ayant diverses échéances. Le fonds a été comptabilisé à titre d'actif à long terme. L'intérêt tiré du fonds compense la charge de désactualisation liée à la provision pour déclassement et gestion des déchets. Ces instruments englobent des obligations d'État, des obligations de sociétés de première classe, des billets d'organismes gouvernementaux, des bons du Trésor du gouvernement et des certificats de dépôt bancaires. La valeur à la cote des instruments est estimée à 17,3 millions de dollars au 31 mars 2006 (15 millions de dollars en 2005) avec un rendement moyen pondéré de 3,8 % (3,1 % en 2005). L'intérêt gagné sur l'actif fiduciaire revient au fonds en fiducie.

8. Immobilisations corporelles

<i>(en milliers de dollars)</i>	2006		2005	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Opérations commerciales				
Construction en cours	1 098 \$	– \$	– \$	– \$
Terrains et améliorations	999	253	999	250
Bâtiments	18 698	12 470	19 447	12 792
Matériel et outillage	26 193	19 806	25 825	17 743
	46 988	32 529	46 271	30 785
Technologie				
Construction en cours	79 422	–	24 038	–
Terrains et améliorations	42 986	22 569	42 978	21 142
Bâtiments	200 206	157 255	200 505	155 939
Réacteurs et outillage	270 033	239 424	265 673	236 638
	592 647	419 248	533 194	413 719
	639 635 \$	451 777 \$	579 465 \$	444 504 \$
Valeur comptable nette		187 858 \$		134 961 \$

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006, l'amortissement des immobilisations corporelles a totalisé 11,5 millions de dollars (12,0 millions de dollars en 2005). L'amortissement du financement reporté pour les immobilisations s'est élevé à 2,4 millions de dollars (3,5 millions de dollars en 2005).

9. Crédoiteurs à long terme

<i>(en milliers de dollars)</i>	2006	2005
Emprunts auprès du gouvernement du Canada		
Échéant en septembre 2008, portant intérêt à des taux variant entre 2,67 % et 3,36 %	2 500 \$	3 500 \$
Crédoiteur à long terme (note 10)		
Échéant en septembre 2012, les remboursements commencent en octobre 2008. Le montant est présenté déduction faite de l'escompte de 8,9 millions de dollars à 4,08 %	44 329	–
	46 829	3 500
Moins la tranche exigible à moins d'un an	(1 000)	(1 000)
	45 829 \$	2 500 \$

7. Stocks d'eau lourde

Les stocks d'eau lourde comprennent 1 003 mégagrammes fournis gratuitement à l'Observatoire de neutrinos de Sudbury et dont la majeure partie doit être retournée en 2007–2008. EACL se réserve le droit de reprendre ces stocks s'ils sont requis pour répondre aux besoins d'exploitation. Les stocks d'eau lourde sont comptabilisés à titre d'actif à long terme, étant donné que le délai exigé pour les ventes futures de réacteurs dépasse une année. Une provision a été constituée au titre de la détritiation et de la reconcentration de certains stocks d'eau lourde.

Les paiements requis au cours des exercices subséquents sont comme suit (note 10) :

<i>(en milliers de dollars)</i>	
2007	1 000 \$
2008	1 000
2009	7 160
2010	13 319
2011	13 319
Après 2011	19 979
	55 777 \$

10. Accord visant l'approvisionnement en isotopes

Au cours de l'exercice, EACL a conclu avec MDS Nordion un nouvel accord à long terme visant en approvisionnement en isotopes. En vertu de cet accord, EACL a fait l'acquisition du droit de bénéficiaire des réacteurs MAPLE et des nouvelles installations de traitement («NIT») en voie de construction à Chalk River, en Ontario. EACL a versé 25 millions de dollars en contrepartie de l'acquisition de ces installations et est devenue responsable des activités de construction et de mise en service restantes. En outre, EACL a acquis des stocks liés à la production d'isotopes totalisant 53 millions de dollars assortis d'une obligation de paiement différé de 48 versements mensuels de 1,1 million

de dollars chacun commençant en octobre 2008. La valeur de ces stocks et l'obligation de paiement différé connexe ont été comptabilisées à la valeur actualisée des paiements futurs (notes 4 et 9).

L'amortissement de l'escompte sur le créancier à long terme de 0,2 million de dollars a été imputé à l'état consolidé des résultats et ajouté à l'encours du solde du capital du créancier connexe. Les paiements requis sont présentés à leur valeur non actualisée (note 9).

Ce nouvel accord permet de régler des différends préalables avec MDS Nordion relativement à l'achèvement des installations et aux activités connexes. Ainsi, EACL a contrepassé certaines régularisations au titre des pertes liées au projet et à d'autres provisions totalisant 61 millions de dollars pour l'exercice.

11. Provision pour déclasser et gestion des déchets

EACL a l'obligation de déclasser ses installations nucléaires et ses autres actifs afin de se conformer à la réglementation de la Commission canadienne de sûreté nucléaire («CCSN») et à d'autres règlements applicables. Parmi ces installations, notons entre autres les prototypes de réacteurs, les usines d'eau lourde, les installations de recherche et de développement nucléaires, ainsi que de gestion des déchets. En raison de la diversité des installations, le processus de déclasser peut être différent dans chaque cas. Parfois, le déclasser se déroule par étape séparée par des intervalles de plusieurs décennies, afin de laisser la radioactivité diminuer avant de passer à l'étape suivante. Ces activités comprennent la surveillance, la décontamination, la démolition et la gestion des déchets connexes. Une tranche importante de l'obligation renvoie à un passif qui avait été engagé avant la création d'EACL, en 1952.

En 2005, EACL a mené un examen de son plan de déclasser, des principales hypothèses sous-jacentes à l'estimation et du calcul de la provision pour déclasser et de gestion des déchets d'installations nucléaires. Le plan de déclasser modifié a tenu compte des normes internationales en ce qui a trait aux pratiques de déclasser rapides. Parmi ces pratiques, notons la prise en compte hâtive des déchets dans le cycle de déclasser, ainsi que l'optimisation de la période de stockage sûr des déchets pour éviter le report inutile d'activités associées à la démolition physique, au traitement des déchets et au stockage des déchets permanent. En vertu du plan modifié sont prévues des dépenses non actualisées de 6 800 millions de dollars courants sur une période de 70 ans.

Les coûts estimatifs futurs de déclasser et de remise en état des installations obligent à prendre des décisions au sujet de l'environnement réglementaire, des considérations de santé et de sûreté, de l'état final souhaité, de la technologie à utiliser et, dans certains cas, pour des activités de recherche et de développement des activités qui doivent se prolonger dans l'avenir. Les principales hypothèses déterminent l'évaluation, telles que le moment opportun des dépenses pour les projets principaux de déclasser et de décontamination, les exigences réglementaires, les volumes des déchets, la prime fondée sur le marché, les estimations des taux d'intérêt, les facteurs d'inflation et l'incidence des nouveautés technologiques. Le fait que la provision

tienne compte du niveau de financement nécessaire pour atteindre les objectifs en matière de santé, de sécurité et de protection de l'environnement conformément au règlement de la CCSN représente une autre hypothèse importante. Des modifications apportées à ces hypothèses de même que des changements au calendrier des programmes ou à la technologie employée ou encore aux normes et aux règlements régissant le déclasser des installations nucléaires pourraient considérablement modifier la provision pour déclasser et gestion des déchets.

Le plan de déclasser suit une hiérarchie d'activités qui permet de parvenir à un état contrôlé et contrôlable de toutes les installations nucléaires redondantes visant à éliminer les risques à court terme, qui met en place un état durable, stable et sûr des installations sous surveillance et qui permet une application, à des coûts plus bas, des mesures destinées à obtenir un état final qui représente la fin du processus de déclasser exactement comme l'exige l'autorité de réglementation. Le taux d'actualisation et le taux d'inflation utilisés pour calculer la valeur actualisée de la provision, au moment de la mise en œuvre du plan, étaient respectivement de 5,25 % et 1,7 %. Conformément aux exigences du chapitre 3110 du *Manuel de l'ICCA*, une hausse des estimations découlant de nouvelles obligations ou des augmentations du profil de dépenses est actualisée au taux en vigueur de 4,3 %. Le tableau suivant présente les opérations survenues au cours de l'exercice 2006 :

Rapprochement de la provision pour déclasser et gestion des déchets

(en milliers de dollars)	2006	2005
Solde d'ouverture	2 750 000 \$	945 100 \$
Obligations réglées	(48 829)	(37 049)
Dépense de désactualisation	144 375	49 618
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	1 210	1 792 331
Solde de clôture	2 846 756 \$	2 750 000 \$

Le financement des dépenses réelles de 48,8 millions de dollars (37,0 millions de dollars en 2005) est décrit aux notes 12 et 14.

12. Crédits parlementaires

Le financement public a été utilisé par le secteur Technologie d'EACL aux fins suivantes :

(en milliers de dollars)	2006	2005
Recherche et infrastructure connexe	105 249 \$	103 738 \$
Réduction des crédits de l'an 2000	(4 900)	(4 900)
Mise au point du réacteur CANDU avancé	60 000	35 000
	160 349	133 838
Intégrité des programmes – Activités de déclasser	–	29 000
	160 349 \$	162 838 \$

En 2005–2006, le financement public englobait un soutien continu des programmes de recherche nucléaire, moins la cinquième et dernière réduction des crédits en raison de la somme de 24,5 millions de dollars reçue au cours d'exercices antérieurs pour aider à payer les coûts

en informatique de l'an 2000 et le financement de l'élaboration du programme du réacteur CANDU avancé (ACR). Au cours de l'exercice précédent, la Société a reçu du financement de 29 millions de dollars au titre d'activités menées en vertu de l'initiative du gouvernement sur l'intégrité des programmes pour des projets de mise à niveau en santé et sécurité, y compris la gestion sûre et à long terme de matières ou de déchets nucléaires. Les crédits sont constatés dans le secteur Technologie et ne servent pas à financer les Opérations commerciales.

13. Avantages sociaux futurs

a) Régime de retraite

Les prestations de retraite des employés de la Société sont couvertes par le RRF. Les paiements sont faits dans trois comptes : le compte Pension de retraite de la fonction publique («PRFP»), le compte Caisse de retraite de la fonction publique («CRFP») et le compte Régime compensatoire («RC»). Les cotisations versées pour les services rendus au cours de l'exercice ont totalisé :

(en milliers de dollars)	2006	2005
Cotisations salariales	14 545 \$	13 651 \$
Cotisations patronales	32 891 \$	31 041 \$

Le taux de cotisation de la Société au CRFP correspond à un multiple de 2,14 des cotisations des employés (2,14 en 2005). La cotisation au RC pour l'année civile 2006 correspond à un multiple de 7,2 des cotisations des employés (8,9 – année civile 2005). Le multiple est appelé à varier selon la réévaluation par l'administration du RRF.

b) Avantages sociaux futurs complémentaires

La Société verse des prestations de cessation d'emploi et d'autres prestations, comme il est décrit à la note 2 q). L'obligation au titre des prestations constituées n'est pas capitalisée, le financement étant assuré lorsque les prestations sont payées. Ainsi, il n'y a aucun actif de régime, et le déficit du régime correspond à l'obligation au titre des prestations constituées.

(en milliers de dollars)	2006	2005
Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	73 353 \$	69 635 \$
Coût des services rendus de l'exercice	3 548	3 311
Intérêt sur l'obligation au titre des prestations constituées	3 893	4 018
Prestations versées	(4 650)	(5 295)
(Gains actuariels) pertes actuarielles	(1 992)	1 684
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	74 152	73 353
Pertes actuarielles nettes non amorties	(11 885)	(14 534)
Passif au titre des prestations constituées	62 267	58 819
Tranche exigible à moins d'un an du passif au titre des prestations constituées	(6 511)	(6 071)
Passif au titre des prestations constituées net	55 756 \$	52 748 \$
Coût du régime de prestations net		
Coût des services rendus de l'exercice	3 548 \$	3 311 \$
Intérêts débiteurs	3 893	4 018
Amortissement des pertes actuarielles	658	593
Charge du régime de prestations pour l'exercice	8 099 \$	7 922 \$

L'excédent des gains ou des pertes actuariels cumulatifs sur 10 % de l'obligation est amorti sur la durée moyenne résiduelle d'activité des employés actifs. Cette durée de service moyenne couverte par les régimes d'avantages sociaux futurs complémentaires est de 11 ans (11 ans en 2005). La date de mesure de l'obligation au titre des prestations constituées est le 31 mars 2006, et l'évaluation actuarielle la plus récente a été réalisée en mars 2006. La prochaine évaluation aura lieu en mars 2007.

Les principales hypothèses actuarielles adoptées pour évaluer l'obligation au titre des prestations constituées de la Société sont les suivantes :

- taux d'actualisation de 5,25 % (5,25 % en 2005);
- taux d'augmentation de la rémunération de 5 % (5 % en 2005).

14. Capital d'apport et financement reporté pour le déclassement

Le capital d'apport comprend environ 267 millions de dollars (291 millions de dollars en 2005) liés aux crédits parlementaires reçus pour la production des stocks d'eau lourde. Jusqu'en 1995–1996 inclusivement, la Société devait rembourser au gouvernement du Canada, sous forme de dividende, le produit au comptant de la vente des stocks d'eau lourde financés par le gouvernement. Dans une décision rendue entre 1997 et 2006, le Conseil du Trésor a demandé à la Société de garder le produit de la vente et de la location de stocks d'eau lourde financés par le gouvernement dans un fonds distinct qui servirait aux activités de déclassement au cours des dix exercices suivant la décision. À mesure que la Société a vendu ou loué de l'eau lourde financée par le gouvernement, elle a viré le produit au comptant de l'opération du capital d'apport au financement reporté pour le déclassement qui a servi à financer les activités de déclassement en cours.

Après 2005–2006, on reviendra à l'entente antérieure dans le cadre de laquelle le produit au comptant, y compris l'intérêt et le principal sur les créances à long terme découlant des ventes d'eau lourde, serait remboursable au gouvernement du Canada, et les activités de déclassement seraient financées par des crédits parlementaires. Par conséquent, la Société s'attend à ce que le gouvernement du Canada continue de financer cette obligation (note 19).

15. Opérations entre apparentés

Outre les opérations présentées dans les notes 9, 12, 13 et 14, la Société a effectué les opérations suivantes avec le gouvernement du Canada :

(en milliers de dollars)	2006	2005
Remouvement des emprunts		
Principal	1 000 \$	1 000 \$
Intérêt	81	96
	1 081 \$	1 096 \$

Dans le cours normal des affaires, la Société effectue également diverses opérations avec le gouvernement du Canada et ses organismes ainsi qu'avec d'autres sociétés d'État. Ces opérations sont comptabilisées à la valeur de l'échange.

16. Engagements et éventualités

a) Engagements

La Société a conclu des contrats de location-exploitation non résiliables venant à échéance à diverses dates au titre de la location de bureaux. Les contrats sont assortis d'une clause d'indexation visant une hausse du loyer. Les loyers futurs minimaux en vertu de ces contrats de location-exploitation sont les suivants :

(en milliers de dollars)

2007	6 638 \$
2008	6 802
2009	6 176
2010	2 106
2011	822
Après 2011	6 503
	29 047 \$

b) Cautionnements d'exécution et dommages-intérêts

Comme il est d'usage dans le secteur d'activité, on utilise des lettres de crédit, des cautionnements et d'autres cautionnements d'exécution pour les contrats importants. Ces cautionnements peuvent englober des garanties qu'un projet sera achevé ou qu'un projet ou de l'équipement particulier permettra de respecter des critères de rendement définis.

EACL garantit également l'achèvement de certains projets dans des délais prescrits et peut être responsable des dommages-intérêts si les obligations n'étaient pas respectées.

Le montant global du risque potentiel pour la Société en vertu des cautionnements d'exécution est estimé à 76 millions de dollars pour des projets commerciaux au mois de mars 2006 (102 millions de dollars en 2005). En plus des cautionnements d'exécution, les dommages-intérêts en date de mars 2006 sont estimés à 105 millions de dollars (néant en 2005). La direction ne s'attend pas à ce que ces cautionnements aient une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

c) Autres

Dans le cours normal des affaires, EACL est engagée dans diverses réclamations et actions en justice. Bien que l'issue finale des réclamations et des actions en justice en instance au 31 mars 2006 ne puisse être prédite avec certitude, la direction est d'avis que leur résolution n'aura aucun effet défavorable important sur la situation financière ou les résultats d'exploitation d'EACL.

17. Instruments financiers et gestion du risque financier

a) Change

La Société conclut des contrats de change à terme afin de réduire le risque lié à l'achat et à la vente de biens en devises. Au 31 mars 2006, il existait 31 contrats de change à terme (un en 2005) d'une valeur notionnelle de 28 millions de dollars (0,9 million de dollars en 2005) et dont la juste valeur correspondait à sa valeur comptable.

b) Risque de crédit

La Société est exposée à un risque de crédit dans le recouvrement de ses créances. Trois clients (trois en 2005), dont chacun représente plus de 10 % du total des créances, constituent ensemble 77 % des créances (67 % en 2005). Aucun montant élevé n'est dû en devises.

c) Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée à un risque de taux d'intérêt relativement à ses obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Les variations du taux d'actualisation sont fondées sur un taux sans risque ajusté en fonction de la qualité de crédit qui est sensible aux fluctuations des taux d'intérêt.

d) Risque de réglementation

Le secteur au sein duquel évolue la Société est lourdement réglementé. Les changements au milieu politique ou à la politique gouvernementale peuvent avoir une incidence défavorable sur la situation financière de la Société.

e) Juste valeur

La juste valeur représente les estimations par la direction de la valeur marchande à un moment donné. La valeur comptable de tous les actifs et passifs financiers se rapproche de la juste valeur aux 31 mars 2006 et 2005, à l'exception des créances à long terme. La juste valeur des créances à long terme s'établit à 256,2 millions de dollars (266,7 millions de dollars en 2005).

18. Information sectorielle

La Société mène ses activités dans trois secteurs d'exploitation isolables : Opérations commerciales, Technologie et Gestion du passif. Les conventions comptables applicables à ces secteurs sont les mêmes que celles décrites à la note 2. Ces secteurs représentent les unités d'exploitation stratégiques créées par la haute direction en vue de favoriser l'atteinte des objectifs à long terme de la Société, de faciliter la répartition des ressources et d'évaluer le rendement opérationnel. EACL fait le suivi et l'évaluation du rendement de chaque division selon le bénéfice d'exploitation net, soit les revenus moins les frais d'exploitation. Les revenus découlant des opérations et les frais engagés lors des opérations entre secteurs se rapprochent de leur juste valeur et sont éliminés au moment de la consolidation. EACL ne possède pas d'immobilisations situées à l'extérieur du Canada.

Opérations commerciales

Ce secteur est largement responsable de deux sphères d'activité : les Projets et les Services. Les Projets comprennent les constructions nouvelles et les remises en état, ainsi que les services de gestion de

projets connexes, l'approvisionnement en matériel et les livraisons et la vente d'eau lourde. Les Services englobent une gamme complète de services techniques et d'ingénierie qui appuient les centrales CANDU en service et améliorent la productivité et l'avantage concurrentiel de la clientèle.

Technologie

Ce secteur développe la nouvelle technologie des réacteurs et contribue à la sûreté, à l'obtention de permis et à la conception nécessaire au cycle de vie des produits CANDU et d'autres technologies nucléaires canadiennes. Les activités du secteur comprennent l'ingénierie et le développement du réacteur ACR, la production et la vente d'isotopes médicaux, l'exploitation de centrales nucléaires et la mise en œuvre de l'orientation politique du gouvernement du Canada en appui à la

technologie et à l'industrie nucléaires. Ce secteur est étroitement lié aux secteurs Opérations commerciales et Gestion du passif en vue de favoriser la réalisation de projets commerciaux, le développement de nouveaux produits, ainsi que l'exécution du plan de déclassement et de gestion des déchets.

Gestion du passif

Ce secteur est responsable du service de l'approvisionnement et de la planification dont le mandat consiste à gérer le plan de déclassement et de gestion des déchets d'une manière économique et d'assurer le suivi du financement reçu du gouvernement du Canada pour le programme. Les actifs de Gestion du passif comprennent un montant lié aux crédits parlementaires reçus au titre de la production de stocks d'eau lourde, comme cela est décrit à la note 14.

(en millions de dollars)	Opérations commerciales*		Technologie		Gestion du passif		Consolidé	
	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005
Revenus d'exploitation								
Total des revenus d'exploitation	329,7 \$	312,6 \$	158,9 \$	77,4 \$	3,8 \$	– \$	492,4 \$	390,0 \$
Revenus intersectoriels	(9,8)	(11,3)	(71,6)	(22,2)	(3,8)	–	(85,2)	(33,5)
Revenus d'exploitation externes**	319,9	301,3	87,3	55,2	–	–	407,2	356,5
Financement et recouvrement des coûts	–	–	180,1	152,6	55,8	46,6	235,9	199,2
Bénéfice (perte) d'exploitation***	46,8	72,2	33,8	(106,5)	(75,1)	(1 806,6)	5,5	(1 840,9)
Amortissement des immobilisations corporelles	1,9	1,9	7,2	6,6			9,1	8,5
Dépense de désactualisation					144,4	49,6	144,4	49,6
Actifs sectoriels	407,0	341,1	249,5	147,2	289,3	333,3	945,8	821,6
Encaisse et placements à court terme							108,7	41,6
Total de l'actif****							1 054,5	863,2
Passifs sectoriels	261,9	85,4	135,6	177,8	2 852,3	2 778,3	3 249,8	3 041,5
Avantages sociaux futurs							55,8	52,7
Total du passif							3 305,6 \$	3 094,2 \$
							2006	2005
Revenus par région								
Canada							224,6 \$	129,4 \$
Europe							110,7	127,0
Asie							58,9	91,5
Autres régions							13,0	8,6
Total des revenus							407,2 \$	356,5 \$

* Le secteur Opérations commerciales avait un client (deux en 2005) qui représentait 24 % des revenus d'EACL (45 % en 2005).

** Le secteur Opérations commerciales comprend des intérêts créditeurs de 15,2 millions de dollars (16,3 millions de dollars en 2005) liés aux créances à long terme.

*** Le montant de 2006 comprend un gain de 60,9 millions de dollars au titre de la contrepassation de certaines régularisations relativement aux pertes liées à des projets et à d'autres provisions (note 10).

**** Comprend des dépenses en immobilisations de 2 millions de dollars (1 million de dollars en 2004) pour Opérations commerciales et de 54 millions de dollars (7 millions de dollars en 2004) pour le secteur Technologie.

19. Événements postérieurs à la date du bilan

Au 1^{er} avril 2006, la décision de 1997 du Conseil du Trésor de permettre à EACL de conserver une tranche du produit au comptant de la vente d'eau lourde financée par le gouvernement à titre de financement reporté pour le déclassement n'avait pas été reconduite. La Société est actuellement en pourparlers avec le gouvernement du Canada concernant l'utilisation du produit au comptant des ventes de stocks d'eau lourde. Ces discussions pourraient avoir une incidence sur les 256 millions de dollars de

créances à long terme, les 160 millions de dollars de stocks d'eau lourde et les 267 millions de dollars de capital d'apport.

20. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de 2005 tirés d'états financiers déjà présentés ont été reclassés pour se conformer à la présentation des états financiers de 2006.

CONSEIL D'ADMINISTRATION



JEAN-PIERRE SOUBLIÈRE

Nommé le 20 octobre 2005 au poste de président intérimaire du Conseil d'EAEL, Mississauga, Ontario.

Président, Anderson Soublière Inc., Ottawa, Ontario.

Ancien président de SHL Systemhouse Canada and International, et ancien président et chef de l'exploitation d'Alis Technologies. Mandats d'administrateur : Université d'Ottawa, Centraide Canada (ancien président du Conseil), Provance Technologies Inc. (président du Conseil), Harmony Foundation (président du Conseil). Nommé au conseil d'administration en octobre 1998. Comités : membre du comité de vérification, du comité des sciences et de la technologie, du comité des ressources humaines et de la gouvernance et du comité d'évaluation des risques.



ROBERT G. VAN ADEL

Président-directeur général d'EAEL, Mississauga, Ontario.

Ancien premier vice-président à Exportation et développement Canada, et ancien président d'AGRA Engineering Inc. Mandats d'administrateur : Association nucléaire canadienne, Nuclear Energy Institute (États-Unis), Conseil commercial Canada-Chine, Conseil canadien de l'énergie et Jeunes entreprises – Centre de l'Ontario. M. Van Adel a été nommé président-directeur général d'EAEL en février 2001. Comités : membre du comité d'évaluation des risques et du comité des sciences et de la technologie.



MARCEL AUBUT, c.r.

Avocat et associé principal, Heenan Blaikie, cabinet d'avocats, Québec.

Ancien président, président du Conseil et chef de la direction des Nordiques de Québec (ancienne équipe de la Ligue nationale de hockey (LNH)) et gouverneur de la LNH; fondateur du cabinet Aubut Chabot (cabinet d'avocats de Québec); président du Conseil du Parc technologique du Québec métropolitain et président et chef de la direction des Productions Trans-Amérique Ltée. Mandats d'administrateur en cours : Olybro inc.; Æterna Zentaris Inc.; Fonds de revenu Boralex énergie; Triton Electronik Inc.; faculté de droit de l'Université Laval; Comité olympique canadien (membre du conseil d'administration et du comité de direction); Temple de la renommée des sports du Canada; Station Mont-Tremblant et Fondation Nordiques. Titres : membre (depuis 1986) et officier (depuis 1993) de l'Ordre du Canada; récipiendaire de la médaille officielle de l'Assemblée nationale du Québec (1981), Conseiller de la Reine (1986) et intronisé au Temple de la renommée des sports du Canada en 1999. Nommé au conseil d'administration en janvier 2001. Comités : membre du comité des ressources humaines et de la gouvernance et du comité de sélection.



DOUGLAS THOMPSON

Avocat, Hatter, Thompson, Shumka & McDonagh, Victoria, C.-B.

Membre de la Law Society of British Columbia et de l'Association du Barreau canadien. Anciens mandats d'administrateur : British Columbia Hydro and Power Authority, Power Exchange Corporation (Powerex), Université de Victoria, et Victoria Bar Association. M. Thompson a été nommé au conseil d'administration en septembre 2002. Comités : président du comité d'évaluation des risques et vice-président du comité des sciences et de la technologie.



BARBARA TRENHOLM

Professeure, faculté des sciences administratives, Université du Nouveau-Brunswick, Fredericton, N.-B.

Fellow de l'Ordre des comptables agréés. Autres mandats d'administrateur : Plazacorp Retail Properties Ltd. Ancien membre du conseil d'administration de l'Institut Canadien des Comptables Agréés; co-présidente de la Commission des pensions de l'Université du Nouveau-Brunswick; présidente de l'Institut des comptables agréés du Nouveau-Brunswick et doyenne intérimaire de la faculté des sciences administratives de l'Université du Nouveau-Brunswick. Nommée au conseil d'administration en juin 2002. Comité : présidente du comité de vérification.



STELLA THOMPSON

Conseillère en gouvernance d'entreprise et administratrice, directrice et cofondatrice de la Governance West Inc., Calgary, Alberta.

Mandats d'administrateur en cours : Electricity Balancing Pool de l'Alberta, Calgary Airport Authority, Fondation canadienne pour l'innovation, Genome Alberta (vice-présidente) et Talisman Energy Inc. Ancienne vice-présidente de Petro-Canada. Nommée au conseil d'administration en septembre 2002. Comités : présidente du comité des ressources humaines et de la gouvernance et membre du comité de vérification et du comité de sélection.



ROBERT J. HARDING, FCA

Président du Conseil, Brookfield Asset Management Inc.

Fellow de l'Ordre des comptables agréés (FCA). Récipiendaire de la médaille du Jubilé de la Reine pour services à la communauté et doctorat honorifique en droit de l'Université de Waterloo. Mandats d'administrateur en cours : Brookfield Asset Management, BPO Properties Limited, Norbord Inc. et Papiers Fraser Inc. M. Harding est également président du conseil des gouverneurs de l'Université de Waterloo, vice-président du conseil d'administration de Centraide du Grand Toronto et fiduciaire du Toronto Hospital for Sick Children. Nommé au conseil d'administration en mai 2005. Comités : vice-président du comité de vérification et membre du comité d'évaluation des risques.



PETER P. DHILLON

Président et chef de la direction, Richberry Group of Companies, Richmond, C.-B.

Mandats d'administrateur : vice-président du Conseil, Ocean Spray Cranberries, Inc., président du comité de vérification du Comité organisateur des Jeux olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver et vice-président du Conseil de la commission des terres agricoles. Ancien vice-président du Conseil de B.C. Ferries et ancien membre du Conseil de l'Agence des douanes et du revenu du Canada. Nommé au conseil d'administration en novembre 2002. Comité : membre du comité des sciences et de la technologie.



CLAUDE LAJEUNESSE

Président, Université Concordia, Montréal, Québec.

Ancien président de l'Université Ryerson, à Toronto, et président-directeur général de l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC). Membre du conseil d'administration de TD Meloche Monnex. Nommé au conseil d'administration en mars 2005. Comités : vice-président du comité d'évaluation des risques et membre du comité des sciences et de la technologie.



JAMES (JASPER) MCKEE

Professeur émérite, Université du Manitoba, Winnipeg, Manitoba.

Ancien professeur de physique à l'Université du Manitoba et ancien directeur de l'Accelerator Centre. Fellow de l'Institute of Physics (R.-U.); ancien président de l'Association canadienne des physiciens et physiciennes et ancien membre du Conseil consultatif national des sciences et de la technologie. Mandats d'administrateur : président du Canadian Club of Winnipeg, membre de la Westminster Housing Society et membre élu de l'Académie européenne des sciences. Également rédacteur en chef de la revue *Physics in Canada*. Nommé au conseil d'administration en décembre 1995. Comités : président du comité des sciences et de la technologie et membre du comité des ressources humaines et de la gouvernance.



MARNIE PAIKIN

Administratrice, Hamilton, Ontario.

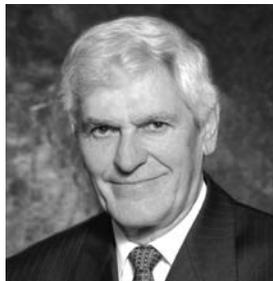
Commissaire de la Commission ontarienne des droits de la personne de 1996 à 2005. Lauréate de l'Outstanding Woman Award et du prix des relations humaines du Conseil canadien des Chrétiens et des Juifs. Ancienne administratrice de Westcoast Energy Inc. et d'Union Gas Ltd. Intrônisée au Hamilton Gallery of Distinction et membre de l'Ordre du Canada. Nommée au conseil d'administration en juillet 1985. Comités : présidente du comité de sélection, vice-présidente du comité des ressources humaines et de la gouvernance et membre du comité d'évaluation des risques.



J. RAYMOND FRETTE

A pris sa retraite le 23 septembre 2005. Président du conseil d'administration d'EACL, Mississauga, Ontario.

Ancien président du Conseil d'Énergie Nouveau-Brunswick et ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick. Élu à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick en 1974, il a été ministre de la Santé et des Services communautaires, leader du gouvernement à la Chambre, vice-premier ministre et président du Conseil exécutif. Anciens mandats : Services Nouveau-Brunswick et le Fonds de dotation des bourses d'études du millénaire.



PIERRE FORTIER

A démissionné le 19 août 2005. Administrateur de sociétés et consultant, Montréal, Québec.

Ancien vice-président, Affaires générales, SNC Inc., et président de Canatom Inc. Il a siégé pendant sept ans au Conseil consultatif des sciences et de la technologie du Canada et a été président de la Société financière des Caisses Desjardins. Durant ses neuf années à titre de député de l'Assemblée nationale du Québec, il a été ministre à la Privatisation et ministre adjoint aux Finances, responsable des établissements financiers. Mandats d'administrateur : Univalor Inc. et la Fondation de Polytechnique, à titre de président.



TERRY VINCENT MCCANN, c.r.

A pris sa retraite le 6 mai 2005. Avocat à la retraite, Pembroke, Ontario.

Ancien maire de la ville de Pembroke. Anciens mandats d'administrateur : Université Saint Francis Xavier, de Havilland Aircraft Company of Canada, Pembroke Police Commission (président du Conseil), Pembroke Hydro Commission, ainsi que de nombreuses organisations commerciales et caritatives. M. McCann est titulaire d'une maîtrise en administration pour gens d'affaires de l'Université Queen's et est récipiendaire de la médaille commémorative du 125^e anniversaire de la Confédération du Canada.

MEMBRES DE LA DIRECTION

ROBERT G. VAN ADEL
Président-directeur général

RICHARD CÔTÉ
Vice-président, Finances

PAUL FEHRENBACH
Vice-président, conseiller spécial

DENNIS GALANGE
Vice-président, Ontario, Stratégie

ALLAN HAWRYLUK
Vice-président, Affaires générales, avocat général et secrétaire

KEN HEDGES
Vice-président, Installations spécialisées de production d'isotopes

MICHAEL INGRAM
Vice-président, Services CANDU

BRIAN MCGEE
Vice-président, Laboratoires nucléaires

BETH MEDHURST
Vice-présidente, Ressources humaines

KEN PETRUNIK
Vice-président principal et chef de l'exploitation

MICHAEL ROBINS
Vice-président principal et directeur général des finances

MICHAEL TAYLOR
Vice-président, Projets spéciaux

PATRICK TIGHE
Vice-président, Marketing et développement de l'entreprise

DAVID F. TORGERSON
Vice-président principal et directeur de la technologie

GOUVERNANCE

La gouvernance d'EACL continue de reposer sur les pratiques exemplaires des sociétés d'État et des sociétés ouvertes. Par suite de ses recherches, EACL est convaincue que les grandes sociétés canadiennes sont également des modèles en matière de gouvernance. En 1998, EACL s'est dotée de directives de gouvernance qui se fondent sur celles que préconise le Conseil du Trésor du Canada dans sa publication intitulée *La régie des sociétés d'État et autres entreprises publiques*, de même que sur celles d'autres sociétés importantes ayant fait l'objet d'un examen approfondi par EACL. Depuis lors, EACL a continué à améliorer sa structure de gouvernance grâce à l'ardeur au travail et au leadership des comités de vérification, des ressources humaines et de la gouvernance, de l'évaluation des risques, des sciences et de la technologie et de sélection du Conseil. Au cours de l'exercice 2005, EACL a participé activement à l'examen des sociétés d'État mené par le Conseil du Trésor. Le rapport du Conseil du Trésor intitulé *Examen du cadre de gouvernance des sociétés d'État du Canada*, publié en février 2005, a tenu compte d'un bon nombre des opinions exprimées par EACL, notamment la mise en œuvre d'une politique de «Divulgence des actes fautifs».

Depuis 2005, en vertu du *Code d'éthique et de conduite de la Société*, tous les administrateurs et employés d'EACL sont tenus de signer une déclaration confirmant qu'ils ne sont pas en conflit d'intérêts compte tenu des responsabilités qu'ils assument. Selon les déclarations signées, aucun manquement n'a été constaté à l'égard de cette politique.

Le Conseil reconnaît qu'une gouvernance efficace est primordiale pour recenser et gérer les risques éventuels et les occasions et assurer une reddition de compte transparente auprès du gouvernement, du Parlement et des Canadiens. Dans l'ensemble, le Conseil considère que sa structure de gouvernance respecte et dépasse les recommandations de la Vérificatrice générale du Canada à cet égard pour les sociétés d'État soumises à une évaluation annuelle au moyen de sondages détaillés.

Le Conseil

Le conseil d'administration d'EACL est formé de 13 membres, y compris le président-directeur général d'EACL. À l'heure actuelle, deux postes sont vacants. Les administrateurs sont nommés par le ministre des Ressources naturelles. Les nominations sont approuvées par le gouverneur en conseil pour une durée de trois ans et sont renouvelables à l'échéance. Le Conseil surveille l'orientation stratégique de la Société, de même que sa gestion financière et ses systèmes. Tous les membres du Conseil sont indépendants de la direction, à l'exception du président-directeur général. Les présidents de chacun des cinq comités sont également indépendants de la direction. Il est d'usage que les membres du Conseil se rencontrent à huis clos lors des réunions régulières du Conseil.

En 2005, le conseil d'administration d'EACL a évalué son propre rendement par rapport aux meilleures pratiques. Afin d'améliorer davantage son rendement, le Conseil a mis en place des mesures visant à renforcer son efficacité et à appuyer davantage son obligation de rendre compte à l'actionnaire. Les principales activités comprennent notamment ce qui suit :

- participation des nouveaux membres du Conseil à un programme d'orientation et de formation élaboré;
- programmes d'éducation permanente à l'intention des membres du Conseil organisés par le Bureau du Conseil privé;
- recommandation du Conseil, appuyée par le comité de sélection (composé d'administrateurs indépendants et de deux personnalités de renom provenant de l'extérieur de la Société) visant à reconduire M. Robert Van Adel dans ses fonctions de président-directeur général pour une durée additionnelle de cinq ans, laquelle a été confirmée ultérieurement par suite d'un processus d'examen parlementaire effectué par le Comité permanent de l'industrie, des ressources naturelles, des sciences et de la technologie;
- élaboration d'un système simplifié de présentation de l'information financière et du rendement aligné sur les objectifs et le plan stratégique d'EACL.

Rémunération des administrateurs

Chaque administrateur reçoit des honoraires annuels de 7 200,00 \$ et une indemnité quotidienne de 555,00 \$, qui sont établis par le gouverneur en conseil en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le président intérimaire du Conseil reçoit des honoraires annuels de 7 200,00 \$ et une indemnité quotidienne de 555,00 \$ pour le travail effectué dans le cadre du Conseil. Chacun des présidents des comités reçoit des honoraires annuels de 9 200,00 \$ (une augmentation marginale de 2 000,00 \$ par rapport aux honoraires de base) et une indemnité quotidienne de 555,00 \$ pour le travail effectué dans le cadre du Conseil. Pour l'exercice, la rémunération moyenne de chaque administrateur a été d'environ 20 000,00 \$ pour les assemblées du Conseil, les réunions des comités et le travail effectué dans le cadre du Conseil. Tous les coûts raisonnables décaissés par les administrateurs leur sont également remboursés, notamment les frais de déplacement, d'hébergement et de repas engagés dans le cadre des activités de la Société. Pour l'exercice, ces frais se sont élevés en moyenne à 10 863,92 \$ pour chaque administrateur.

Au cours de l'exercice 2005–2006, le Conseil s'est réuni six fois pour un total de 11 jours et a en outre tenu huit téléconférences (soit un total de 19 réunions), alors que les comités ont tenu un total de 29 réunions. Les taux de présence aux réunions du Conseil et des comités ont été respectivement de 86 % et 89 %. Le tableau de la page 65 donne les taux de présence aux réunions du Conseil et

des comités de chacun des administrateurs indépendants pour l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2005 et clôturé le 31 mars 2006.

Comité de sélection



M. ALEX TAYLOR



Pr HUGH WYNNE-EDWARDS

Le comité de sélection d'EACL a été mis sur pied en 2004 et il se compose de trois administrateurs indépendants et de deux personnalités de renom provenant de l'extérieur de la Société. Le mandat du comité consiste à identifier des candidats aux postes de président du Conseil, de président-directeur général et de membres du Conseil, au besoin. De temps à autre, le comité obtient des recommandations auprès de tiers indépendants à l'égard de candidats éventuels. En 2005, le comité de sélection a pris les mesures suivantes à la suite d'un processus d'examen approfondi :

- recherche de membres éventuels par l'établissement d'une correspondance entre les qualifications personnelles et le profil de compétences établi par le comité des ressources humaines et de la gouvernance;
- examen et évaluation de l'ensemble des compétences des membres du Conseil afin de s'assurer qu'aucune lacune n'est à combler;
- identification des candidats sélectionnés et recommandations auprès du ministre des Ressources naturelles;
- recommandation auprès du ministre à l'égard de la nomination du président intérimaire.

Comité de vérification

Le comité de vérification est formé de trois administrateurs indépendants et du président du Conseil qui en est membre d'office. Le comité formule des recommandations au Conseil à l'égard de la gestion financière d'EACL, de même qu'il assiste le Conseil dans le cadre de la surveillance des systèmes de contrôle interne, de la présentation de l'information financière et des processus de vérification. Tous les membres du comité possèdent une vaste expérience en matière financière. Au cours du dernier exercice, le comité a aidé le Conseil à opérer la transition à la suite du changement de vérificateurs externes.

Tableau des présences des administrateurs aux réunions du Conseil et des comités en 2005–2006

Directeur	Comité de vérification (6 réunions)	Comité des sciences et de la technologie (3 réunions)	Comité des ressources humaines et de la gouvernance (6 réunions)	Comité d'évaluation des risques (8 réunions)	Comité de sélection (6 réunions)	Conseil d'administration (19 réunions)
J.P. Soublière ¹	5/6	2/2	2/2	3/3	s.o.	17/19
R. Van Adel	s.o.	3/3	s.o.	4/8	s.o.	17/19
M. Aubut	s.o.	s.o.	6/6	s.o.	4/6	17/19
P. Dhillon	s.o.	1/3	s.o.	s.o.	s.o.	9/19
R. Harding	5/5	s.o.	s.o.	0/1	s.o.	12/17
C. Lajeunesse	s.o.	2/3	s.o.	3/4	s.o.	16/19
J. McKee	s.o.	3/3	6/6	s.o.	s.o.	17/19
M. Paikin	s.o.	s.o.	4/6	6/8	6/6	15/19
D. Thompson	s.o.	3/3	s.o.	8/8	s.o.	19/19
S. Thompson	6/6	s.o.	6/6	s.o.	6/6	17/19
B. Trenholm	6/6	s.o.	s.o.	7/7	s.o.	19/19
R. Frenette ²	4/4	s.o.	4/4	5/5	s.o.	8/8
P. Fortier ³	s.o.	s.o.	s.o.	5/5	s.o.	6/6
T. McCann ⁴	1/1	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	2/2

Personnalités de renom de l'extérieur – Comité de sélection

H. Wynne-Edwards	6/6
A. Taylor	6/6

¹ Jean-Pierre Soublière a été nommé président intérimaire du Conseil le 20 octobre 2005.

² Raymond Frenette a pris sa retraite le 23 septembre 2005.

³ Pierre Fortier a démissionné le 19 août 2005.

⁴ Terry McCann a pris sa retraite le 6 mai 2005.

Afin de maintenir des pratiques exemplaires, le comité s'est réuni périodiquement selon le calendrier suivant :

- réunions périodiques des membres du comité;
- rencontres périodiques avec la haute direction;
- rencontres à huis clos avec les vérificateurs externes, en l'absence de la direction;
- rencontres à huis clos avec le vérificateur interne.

En 2005, le comité a évalué son propre rendement et a fait rapport au Conseil de ses initiatives à l'égard du mandat du comité. Dans un effort constant visant à s'assurer que les politiques d'EACL correspondent à son plan stratégique et de façon à maintenir la transparence de ses activités d'exploitation, le comité de vérification a examiné les programmes de conformité juridique et éthique d'EACL, en particulier le «*Code d'éthique et de conduite de la Société*». Conformément à l'engagement d'EACL en matière de gouvernance, le président du comité de vérification examine régulièrement les frais de déplacement détaillés du président du Conseil et du président-directeur général.

Comité des sciences et de la technologie

Ce comité est formé de quatre membres indépendants qui sont appuyés par un comité consultatif composé de conseillers en recherche chevronnés et indépendants. Ce comité fournit au Conseil et à EACL une appréciation et un examen indépendants des programmes de recherche et de développement et de mise au point de produits de la Société, notamment le réacteur CANDU avancé (ACR), afin de s'assurer qu'ils sont adaptés aux objectifs de la Société, qu'ils tiennent compte des exigences du marché et qu'ils procurent une optimisation des ressources. En outre, le comité examine les programmes visant la protection de l'environnement et passe en revue les politiques visant la protection de la propriété intellectuelle d'EACL. Dans l'ensemble, ce comité est chargé de l'élaboration des politiques, du contrôle et de la surveillance des programmes d'EACL dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'environnement. Ce comité est également en liaison avec l'organisme de réglementation, la Commission canadienne de sûreté nucléaire, et joue le rôle d'interlocuteur technique avec l'actionnaire, le gouvernement du Canada. En 2005, ce comité, avec l'aide du comité consultatif sur la recherche et le développement, a évalué les activités de recherche et de développement d'EACL et a transmis au Conseil, par la voie du comité, un avis indépendant établissant la validité de ces activités.

Comité des ressources humaines et de la gouvernance

Ce comité composé de quatre membres du Conseil indépendants est chargé de surveiller tous les aspects de la gouvernance, des politiques et des stratégies de la Société liés aux ressources humaines, y compris la santé et la sécurité, la planification de la relève, la rémunération, la formation et le recrutement, et de donner son avis au Conseil à ces égards.

En 2005, ce comité a défini les responsabilités du président du Conseil. En outre, la haute direction d'EACL a achevé la mise à jour du plan de relève pour les postes clés de la Société. Le comité a passé en revue ses pratiques de gouvernance et formulé des recommandations au Conseil à l'égard des directives de gouvernance établies au cours de l'exercice précédent. Les domaines de gouvernance comprennent la mise à jour des pratiques et procédures du Conseil quant à la fréquence, l'ampleur et le contenu du matériel documentaire et des renseignements fournis au Conseil. Les autres faits saillants comprennent notamment des programmes de formation continue à l'intention du Conseil et des programmes de perfectionnement à l'intention de la direction.

Comité d'évaluation des risques

Ce comité formé de quatre membres indépendants évalue au nom du Conseil les secteurs de risque associés aux contrats, aux offres de service et aux autres opérations commerciales d'importance. En 2005, le comité a évalué les risques associés aux principaux projets, y compris ceux de Point Lepreau et de Bruce Power et l'entente concernant RIMM. L'entente concernant RIMM conclue avec MDS-Nordion est une entente à long terme visant l'approvisionnement en isotopes.

Sommaire

Au cours de l'exercice qui vient de s'écouler, le Conseil et la direction ont continué à améliorer leurs pratiques de gouvernance afin d'assurer l'exploitation de la Société selon les normes les plus exigeantes, ce qui constitue dorénavant un mode de vie pour la Société. Les mesures prises par le Conseil et les comités au cours de l'exercice reflètent la transparence, l'obligation de rendre compte et une saine gouvernance. L'engagement continu à l'égard de la gouvernance assure qu'EACL mène ses activités selon les normes éthiques les plus élevées, tout en apportant de la valeur à notre actionnaire, aux clients et à tous les Canadiens.

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(non vérifié)

(en millions de dollars)

	2006	2005*	2004*	2003*	2002*
Opérations commerciales					
Revenus	303 \$	283 \$	407 \$	473 \$	404 \$
Intérêts créditeurs	17	18	20	9	4
Bénéfice net	47 \$	72 \$	74 \$	33 \$	34 \$
Technologie					
Revenus	87 \$	55 \$	60 \$	89 \$	88 \$
Financement	180	153	173	128	157
Gains	61	–	–	–	–
Bénéfice net (perte nette)	34 \$	(106) \$	(40) \$	(44) \$	21 \$
Gestion du passif					
Financement	56 \$	47 \$	50 \$	48 \$	30 \$
Perte nette	(75) \$	(1 807) \$	(68) \$	(40) \$	(28) \$
Situation financière					
Trésorerie, équivalents de trésorerie, encaisse distincte et placements à court terme	111 \$	67 \$	125 \$	159 \$	157 \$
Stocks d'eau lourde	299	300	300	427	563
Dépenses en immobilisations	56	8	14	22	23
Immobilisations corporelles	188	135	127	128	117
Provision pour déclassement et gestion des déchets	2 847	2 750	945	915	901
Créditeurs à long terme (sauf la tranche exigible à moins d'un an)	46 \$	3 \$	4 \$	5 \$	6 \$
Autres					
Revenus provenant des exportations	183 \$	225 \$	358 \$	361 \$	257 \$
Effectif à temps plein	3 604	3 221	3 214	3 334	3 456

* Certains de ces montants ont été reclassés par souci de conformité avec la présentation des états financiers de 2006.

GLOSSAIRE

CANDU : Réacteur canadien à deutérium-uranium au sein duquel l'eau lourde est utilisée comme modérateur et comme refroidissant.

Capacité : Volume maximum d'électricité qui peut être produit par un générateur ou un système, à certaines conditions, et être mesuré à un moment donné. Ce volume est généralement exprimé en mégawatts.

Capacité de charge minimale : Capacité de génération qui tend à un fonctionnement continu et régulier en raison surtout des faibles coûts d'exploitation unitaires. La puissance fournie par la charge minimale n'est généralement pas rajustée en fonction des fluctuations de la demande.

Charge minimale : Charge ou demande continue minimale nécessaire pendant une période donnée, selon un débit régulier. Les fluctuations de la charge liées aux variations de température, de production, etc. ne sont pas prises en compte dans la détermination de la charge minimale.

Cœur : Partie centrale d'un réacteur nucléaire qui renferme les éléments de combustible et le modérateur.

Combustible fossile : Combustible constitué de carbone dont on présume qu'il provient de matières organiques (p. ex. charbon, pétrole, gaz). Sous l'effet de l'oxygène, sa combustion libère de l'énergie.

Combustible irradié : Grappes de combustible extraites d'un réacteur après plusieurs années d'utilisation.

Déclassement : Mise hors service définitive d'une installation. Dans le cas de la fermeture d'une centrale nucléaire, le processus comprend l'adoption de mesures de sûreté et peut nécessiter le démantèlement (ou l'élimination par un autre moyen) des installations parvenues à la fin de leur durée de vie.

Développement durable : Développement économique visant la satisfaction des besoins actuels sans compromis de la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins.

Eau lourde : Eau contenant une forte concentration de molécules constituées d'atomes de deutérium (hydrogène lourd).

Émissions de gaz à effet de serre : Libération dans l'atmosphère de gaz qui sont susceptibles de contribuer au réchauffement de la planète. Le bioxyde de carbone, le méthane et l'oxyde nitreux sont les principaux gaz à effet de serre, dont les émissions proviennent surtout des centrales électriques alimentées au combustible fossile, des véhicules de transport et de la production industrielle.

Énergie : Dans un système électrique, une quantité d'électricité généralement exprimée en kilowattheures (kWh), en mégawattheures (MWh) ou en gigawattheures (GWh). Diffère de la *capacité* électrique, qui est mesurée en kilowatts ou en mégawatts.

Grappe de combustible : Assemblage d'éléments de combustible à uranium naturel destiné à être introduit dans un réacteur CANDU. Des tubes en alliage de zirconium, ou éléments, contiennent l'uranium et sont soudés à des grilles en alliage de zirconium. Chaque grappe mesure un demi-mètre de longueur et pèse quelque 20 kilos.

Isotope : Forme atomique d'un élément constitué d'un certain nombre de neutrons. Différents isotopes d'un élément sont constitués d'un même nombre de protons mais d'un nombre différent de neutrons, d'où des masses atomiques différentes (p. ex. U-235, U-238). Certains isotopes sont instables ou se désintègrent (qv) de façon à former des isotopes d'autres éléments.

MACSTOR : Les modules MACSTOR (stockage modulaire refroidi par air), à la fois sûrs et extrêmement efficaces, ont été mis au point par EAACL pour assurer le stockage en surface du combustible irradié des réacteurs CANDU ou d'autres types de réacteurs.

Mégawatt (MW) : Unité de mesure de l'électricité équivalant à un million de watts ou à un millier de kilowatts. Cette unité est généralement utilisée pour mesurer la capacité de production d'électricité d'une station génératrice ou la demande maximale d'électricité d'un consommateur.

Organisme de réglementation : Entité légalement autorisée à élaborer, à imposer et à appliquer des règlements dans un ou des secteurs donnés.

Radioactivité : Émission d'un rayonnement résultant de la désintégration spontanée d'un noyau atomique instable.

Rayonnement : Émission et propagation d'énergie au moyen d'ondes ou de particules électromagnétiques.

Réacteur NRU : Réacteur national de recherche universel (National Research Universal) de 200 mégawatts qui est utilisé dans les Laboratoires de Chalk River. Il a été mis en service en 1957 et produit actuellement environ 60 % de l'approvisionnement mondial de molybdène 99, isotope indispensable utilisé à des fins de diagnostics médicaux.

Réacteur nucléaire : Dispositif dans lequel une réaction de fission nucléaire en chaîne peut se produire à des conditions contrôlées, de façon à permettre la canalisation de la chaleur libérée ou l'utilisation des faisceaux de neutrons. Tous les réacteurs commerciaux sont des réacteurs thermiques utilisant un modérateur pour ralentir les neutrons.

Remise en état : Remplacement à grande échelle des composants primaires d'un réacteur CANDU. La remise en état d'un réacteur CANDU peut permettre de prolonger de 25 à 30 ans son cycle de vie.

BUREAUX D'EAEL

CANADA

EAEL

2251, promenade Speakman
Mississauga (Ontario)
Canada L5K 1B2

EAEL

Laboratoires de Chalk River
Chalk River (Ontario)
Canada K0J 1J0

EAEL

Laboratoires de Whiteshell
Pinawa (Manitoba)
Canada R0E 1L0

EAEL

Place de Ville, Tour B
112, rue Kent, bureau 501
Ottawa (Ontario)
Canada K1A 0S4

EAEL

1000, rue de la
Gauchetière Ouest
14^e étage, bureau 1440
Montréal (Québec)
Canada H3B 4W5

EAEL

1400, rue Bayly, unités 20-22
Pickering (Ontario)
Canada L1W 3R2

EAEL

Bureau de gestion des déchets
radioactifs de faible activité
1900, promenade City Park,
Bureau 200
Gloucester (Ontario)
Canada K1J 1A3

EAEL

Bureau de remise en état
de Point Lepreau
430, promenade de Bayside
Saint-Jean (Nouveau-Brunswick)
Canada E2J 1A8

ÉTATS-UNIS

AEEL Technologies

481 North Frederick Ave,
Suite 405, Gaithersburg,
Maryland 20877
États-Unis

CORÉE DU SUD

4^e étage, immeuble IL Won
1000-1 Daechi-dong,
Kangnam-Ku
Séoul, 135-280
Corée du Sud

CHINE

Bureau 2912, Tour Nord
Beijing Kerry Centre
1, chemin Guang Hua
District Chao Yang
Beijing 100020,
République populaire de Chine

Demandes d'information

Demandes d'information émanant
du public / des médias :
Tél. : 905 823-9040, poste 7539
Sans frais : 1 866 886-2325

Services de marketing

Courriel : info@aecl.ca

Visitez notre site Web

www.aecl.ca

English version

The English version of this
annual report will be provided
upon request.

Photos :

*Première de couverture : 2^e photo
à partir de la gauche : Amy Siegner et
Clayton McGregor, Sheridan Park.*

*Première de couverture : 3^e photo :
Laura Hansen, Chalk River.*

*Page 1, photo du haut : Stuart Parrott,
ingénieur mécanicien en R et D, Whiteshell.*

*Page 1, photo du bas : Daniel Kuchar,
ingénieur mécanicien (à gauche) et
Dave Gunn, ingénieur en conception de
canaux de combustible, Sheridan Park.*

*Page 3 : Craig Buchanan, technicien en
métallurgie (à gauche) et James Valliant,
technicien en cellules chaudes, Chalk
River. Manipulateurs de cellules chaudes,
examen post-irradiation.*

*Page 3, au centre : John Rabiasz, techno-
logue principal (à gauche) et Taifoor Ali,
technicien mécanicien, Sheridan Park.
Appareil de chargement de combustible.*

*Page 15 : Construction de la tranche 2
de Qinshan, Chine.*

*Page 19 : Awad Beekho, technologue
principal en mise au point technique,
Sheridan Park. Banc d'essai de visualisa-
tion de l'écoulement dans un canal de
combustible de l'ACR-1000.*

*Page 23 : Laura Hansen, étudiante en tech-
nologues de l'environnement à l'université
et Adam Miller, technicien spécialiste de
l'environnement, Chalk River. Carottage en
lit de rivière.*

*Dernière de couverture : De gauche à
droite : Yvan Lachance, analyste de
systèmes, Chalk River; Tracey Kemp,
Chalk River; Mark Carney, Sheridan Park.*

Canada



PRINTED IN CANADA • IMPRIMÉ AU CANADA
CC1-2006 • ISBN : 0-662-49321-4
CATALOGUE # : AECL-12213

EACL PREND LA TÊTE



Énergie nucléaire CANDU = Électricité

51 % de l'électricité produite en Ontario (16 % de l'électricité produite au Canada) provient des centrales nucléaires CANDU.

Énergie nucléaire CANDU = Air pur

L'énergie nucléaire CANDU est une source d'énergie qui ne produit pas de gaz à effet de serre néfastes pour l'environnement.

Énergie nucléaire CANDU = Sécurité

L'énergie nucléaire CANDU est le secteur le plus réglementé au Canada en matière de sécurité, de santé et d'environnement.

Énergie nucléaire CANDU = Minimum de déchets

Les centrales nucléaires CANDU sont responsables de la gestion de tous leurs déchets – faibles volumes en espace clos.

Énergie nucléaire CANDU = Avantages économiques

L'industrie nucléaire canadienne emploie plus de 30 000 personnes et génère 6 milliards de dollars par année.

Énergie nucléaire CANDU = Santé

Le Canada fournit les deux tiers des radio-isotopes produits dans les réacteurs nucléaires du monde et utilisés dans plus de 12 millions de tests diagnostiques par année.



ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE
2251, PROMENADE SPEAKMAN
MISSISSAUGA (ONTARIO)
CANADA L5K 1B2
TÉL. : 905 823-9060
TÉLÉC. : 905 823-7565

WWW.AECL.CA